

**Analyse des ruptures de cohérence événementielle
liées à la déception des attentes du lecteur dans des
textes argumentatifs d'étudiants universitaires
québécois**

Mémoire

Mylène Girard

**Maîtrise en linguistique de l'Université Laval
offerte en extension à l'Université du Québec à Chicoutimi**

Maître ès arts (M.A.)

Département des arts et lettres
Université du Québec à Chicoutimi
Chicoutimi, Canada

Faculté des lettres et des sciences humaines
Université Laval
Québec, Canada

© Mylène Girard, 2020

Résumé

Plusieurs ruptures de cohérence événementielle (ruptures dans la progression de l'information) survenant à l'échelle microstructurelle ne peuvent pas être expliquées, du moins, pas exclusivement, par ce dont traitent les travaux portant sur cette dimension de la cohérence. Dans le cadre de ce mémoire, nous avons cherché à montrer que certaines de ces ruptures peuvent en fait être expliquées par la déception des attentes du lecteur. Nous avons également cherché à identifier les principaux types d'énoncés « décevants » qui peuvent causer ces ruptures et à proposer des pistes didactiques visant à aider les apprentis scripteurs à ne plus produire de tels énoncés. Notre travail a donc reposé essentiellement sur l'analyse de certaines ruptures de cohérence événementielle décelées dans les 68 textes argumentatifs de notre corpus, lesquels ont été rédigés par des étudiants universitaires québécois.

Il est ressorti de cette analyse que dans ces 68 textes, 89 ruptures de ce genre étaient attribuables au non-respect des attentes du lecteur et, plus particulièrement, à l'un de ces sept types d'énoncés « décevants » : un énoncé qui est non directement lié au contexte; un énoncé dans lequel un connecteur ou l'absence d'un connecteur ne génère pas la bonne attente chez le lecteur; un énoncé qui ne récupère pas une information qu'on s'attendait à voir récupérée; un énoncé qui est en opposition avec l'attente programmée par le contexte; un énoncé dans lequel un mot déçoit l'attente de contiguïté sémantique programmée par le contexte; un énoncé retardant l'accès à une information attendue; un énoncé dans lequel c'est la répartition des informations qui déçoit les attentes du lecteur. En nous basant sur ces types d'énoncés et sur les observations notées lors de notre analyse, nous avons notamment suggéré six modèles d'activités permettant d'entraîner les scripteurs à éviter de décevoir ces attentes.

Table des matières

RÉSUMÉ	II
TABLE DES MATIÈRES	III
LISTE DES TABLEAUX	VI
REMERCIEMENTS	VII
INTRODUCTION	1
1. Problématique et objectifs	2
CHAPITRE 1 : ANCRAGES THÉORIQUES	4
1. Approche de Charolles (1978)	4
2. Approche de Reinhart (1980).....	7
3. Approche de Vandendorpe (1995).....	9
4. Approche de Gagnon (2003, 2014, 2015).....	10
4.1 Pertinence	12
4.1.1 Ruptures sur le plan de la pertinence.....	12
4.2 Arrimage.....	16
4.2.1 Arrimage référentiel	16
4.2.1.1 Ruptures sur le plan de l’arrimage référentiel	16
4.2.2 Arrimage énonciatif.....	17
4.2.2.1 Ruptures sur le plan de l’arrimage énonciatif.....	18
4.2.3 Arrimage informatif	19
4.2.3.1 Ruptures sur le plan de l’arrimage informatif	20
4.2.4 Arrimage événementiel	22
4.2.4.1 Ruptures sur le plan de l’arrimage événementiel	22
CHAPITRE 2 : ÉTAT DE LA QUESTION	28
1. <i>Projections grammaticales, entamées et potentielles dans l’écrit scientifique : l’attente dans une perspective de linguistique textuelle</i> (Thierry Herman, 2016).....	28
2. <i>Expectations: Teaching writing from the reader’s perspective</i> (George D. Gopen, 2004)...	31
3. <i>Les expectations du lecteur dans la compréhension du texte</i> (Karl Haberlandt, 1981-1982)	37
4. <i>La cohérence textuelle : l’évaluer et l’enseigner. Pour en savoir plus en grammaire du texte</i> (Lorraine Pépin, 1998)	39

CHAPITRE 3 : MÉTHODOLOGIE ET ANALYSE.....	47
1. Corpus	47
2. Méthode d'analyse	48
3. Analyse proprement dite	52
3.1 Ruptures causées par un énoncé « décevant » de type A (un énoncé qui est ou dont une partie est non directement lié(e) au contexte)	52
3.1.1 Extrait VOT1-1	52
3.1.2 Extrait BAG6.....	55
3.1.3 Extraits VOT11 et BAG2.....	57
3.1.4 Extrait VOT10-1	59
3.1.5 Extrait TEL16-1	61
3.1.6 Extrait VOT13-1	64
3.1.7 Extrait VOT9-2	66
3.1.8 Extrait VOT12.....	67
3.2 Ruptures causées par un énoncé « décevant » de type B (un énoncé dans lequel un connecteur ou l'absence d'un connecteur ne génère pas la bonne attente chez le lecteur)	69
3.2.1 Extraits VOT5-4 et VOT15.....	69
3.2.2 Extraits VOT10-4, VOT9-3 et VOT9-4.....	72
3.3 Ruptures causées par un énoncé « décevant » de type C (un énoncé qui ne récupère pas une information qu'on s'attendait à voir récupérée)	75
3.3.1 Extrait TEL27-2	75
3.4 Ruptures causées par un énoncé « décevant » de type D (un énoncé qui est ou dont une partie est en opposition avec l'attente programmée par le contexte)	77
3.4.1 Extrait TEL26-1	77
3.5 Ruptures causées par un énoncé « décevant » de type E (un énoncé dans lequel un mot déçoit l'attente de contiguïté sémantique programmée par le contexte)	79
3.5.1 Extrait TEL12-3	79
3.6 Ruptures causées par un énoncé « décevant » de type F (un énoncé retardant l'accès à une information attendue)	80
3.6.1 Extrait BAG3-2	80
3.7 Ruptures causées par un énoncé « décevant » de type G (un énoncé dans lequel c'est la répartition des informations qui déçoit les attentes du lecteur).....	83
3.7.1 Extrait TEL15-3	83

CHAPITRE 4 : DISCUSSION	87
1. Résultats de notre analyse	87
2. Limites de l'étude.....	89
3. Quelques observations.....	90
4. Pistes didactiques	96
CONCLUSION	105
BIBLIOGRAPHIE.....	108
ANNEXE 1 : QUESTIONNAIRES DES JUGES EXPERTS	110
ANNEXE 2 : EXTRAITS QUI N'ONT PAS ÉTÉ RETENUS POUR L'ANALYSE.....	122
ANNEXE 3 : PREMIÈRE ACTIVITÉ DE MISE EN PRATIQUE	135
ANNEXE 4 : DEUXIÈME ACTIVITÉ DE MISE EN PRATIQUE	139
ANNEXE 5 : TROISIÈME ACTIVITÉ DE MISE EN PRATIQUE	142
ANNEXE 6 : QUATRIÈME ACTIVITÉ DE MISE EN PRATIQUE	148

Liste des tableaux

Tableau 1 : Résultats de notre analyse	87
--	----

Remerciements

Je souhaite d'abord et avant tout remercier ma directrice de recherche, Mme Odette Gagnon, sans qui la rédaction de ce mémoire n'aurait évidemment pas été possible. Mme Gagnon, merci d'avoir cru en moi dès le baccalauréat et de m'avoir encouragée à poursuivre mes études aux cycles supérieurs. Merci pour votre patience, votre bienveillance, votre disponibilité, votre rigueur et pour tous les judicieux conseils que vous m'avez prodigués. Je vous remercie également pour les nombreuses opportunités que vous m'avez offertes tout au long de mon parcours à la maîtrise. Sachez que je vous suis profondément reconnaissante pour tout ce que vous avez fait pour moi.

Je me dois de remercier une autre personne qui a été très importante dans mon cheminement, Mme Stéphanie Bissonnette, coordonnatrice du Centre de la communication orale et écrite de l'UQAC, avec qui j'ai eu la chance de travailler dès le début de ma maîtrise. Stéphanie, merci de m'avoir fait confiance et de m'avoir permis d'accomplir différentes tâches dans le cadre de mon travail au Centre. Grâce à toi, j'ai pu développer des compétences professionnelles variées et acquérir une riche expérience de travail dans mon domaine. Merci aussi et surtout pour ton humour tordant, ton énergie positive, ta grande écoute, tes délicates attentions et ta chaleur humaine, qui me faisaient un grand bien lors des périodes plus sombres qui ont ponctué la rédaction de ce mémoire.

Je souhaite également exprimer ma gratitude à deux de mes collègues à la maîtrise, soit Marie-Eve et Alice. Les filles, je n'oublierai pas votre solidarité, votre soutien et les nombreux fous rires qui ont agrémenté nos séances de travail au bureau, lesquelles se sont avérées, la plupart du temps, à la fois productives et fort distrayantes, à mon plus grand bonheur.

Je tiens enfin à remercier ma précieuse maman, qui mériterait presque d'avoir son nom à côté du mien sur le présent travail tellement elle m'a appuyée lors de son élaboration! Mom, merci d'avoir été si présente, merci de t'être réjouie avec moi chaque fois que j'étais sur une bonne lancée et de m'avoir aidée à relativiser les choses chaque fois que j'étais découragée. Je te suis aussi reconnaissante de t'être occupée de tout pendant mes nombreux séjours à la maison pour me permettre de me concentrer sur mon mémoire. Je me compte chanceuse d'avoir une mère aussi dévouée que toi. Je souhaite finalement te remercier de m'avoir inculqué, entre autres choses, le souci du travail bien fait et l'importance de toujours aller au bout de ce qu'on entreprend. C'est notamment ce qui me permet aujourd'hui de décrocher, non sans fierté, un diplôme de deuxième cycle. J'espère que tu es consciente qu'il y a beaucoup de toi dans cette réussite.

Introduction

Quel réviseur linguistique ou quel enseignant de français n'a jamais été confronté à des textes dont la lecture n'est pas fluide, à des textes qui ne donnent pas l'impression de « couler de source », et ce, en dépit du fait qu'ils soient exempts d'erreur relative à l'orthographe, à la syntaxe ou au vocabulaire et qu'ils semblent ainsi impeccables en surface? Ces textes présentent, la plupart du temps, des lacunes sur le plan de la *cohérence textuelle* et le moins que l'on puisse dire, c'est que ces lacunes s'avèrent beaucoup plus difficiles à évaluer et à corriger que les erreurs liées au code linguistique. Fort heureusement, depuis quelques décennies, la cohérence est étudiée davantage et les publications qui découlent de cette étude sont, pour la plupart, susceptibles d'aider les correcteurs à avoir une certaine prise sur cet objet difficilement « saisissable ». Cependant, les travaux qui ont été publiés à ce jour laissent quelques dimensions de la cohérence dans l'ombre.

C'est le cas notamment de la progression de l'information au niveau local¹. Cette dimension de la cohérence a, en effet, été très peu étudiée – particulièrement si on la compare à la reprise de l'information –, probablement parce qu'elle est celle qui est la plus difficile à circonscrire et à théoriser. Et les rares auteurs qui l'ont étudiée ont surtout traité de l'apport d'informations nouvelles et du lien qui doit s'établir entre ces informations et les anciennes. Or, il nous arrive fréquemment de rencontrer, dans le cadre de notre travail d'enseignante de français ou de réviseuse linguistique, des ruptures² qui affectent la progression de l'information, mais qui ne peuvent pas être expliquées, du moins, pas exclusivement, par l'absence d'informations nouvelles ou par le manque de lien entre celles-ci et les précédentes. C'est le cas, par exemple, de la rupture que présente l'extrait suivant : « 1) P1³ Pendant la première moitié du XX^e siècle, les femmes québécoises ne pouvaient se rendre aux urnes afin d'élire ceux qui

¹ Comme nous le verrons au chapitre 1, le niveau local concerne l'enchaînement des énoncés dans un paragraphe, alors que le niveau global concerne l'enchaînement des paragraphes dans le texte.

² Dans ce mémoire, le terme « rupture » renverra à « un problème au plan de [*sic*] la cohérence, à savoir une "interruption" plus ou moins longue ou plus ou moins grave du flux textuel dans un ou plusieurs segments d'un texte, et ce, indépendamment du style, du registre ou du niveau de langue du scripteur. » (Lemonnier et Gagnon, 2010, p. 109) D'autres termes que nous utiliserons renverront globalement au même concept que le terme « rupture » ou, légère nuance, à un faux pas du scripteur causant une rupture; il s'agit des termes « bris de cohérence », « défaut de cohérence », « maladresse textuelle » et « infraction textuelle ».

³ Les extraits et les phrases (P) ont été numérotés pour que nous puissions y référer plus facilement lorsque nous les analysons. Précisons que pour cette numérotation, nous avons considéré qu'une phrase représentait une unité débutant par une majuscule et se terminant par un point.

prendraient les décisions touchant la société. P2 Quelques décennies plus tard, nos élus proposent d'abaisser l'âge du droit de vote à 16 ans. » La rupture que l'on perçoit à la lecture de cet extrait touche clairement la progression de l'information. Pourtant, la P2 véhicule une information nouvelle, différente de celle qui est véhiculée dans la P1 et ces informations sont liées l'une à l'autre, en ce sens qu'elles ont toutes les deux rapport au droit de vote. Certes, le lien qui les unit n'est pas des plus forts, mais il n'est tout de même pas assez faible pour expliquer à lui seul l'effet de rupture relativement important qui se dégage de l'extrait étudié. Alors, qu'est-ce qui peut l'expliquer?

1. Problématique et objectifs

À notre connaissance, très peu d'écrits scientifiques fournissent des pistes pour expliquer les ruptures de cohérence comme celle qui vient d'être présentée. Pourtant, ces ruptures sont fréquentes dans les textes de scripteurs non experts et ont souvent un grand impact sur l'interprétation du texte, d'où l'intérêt de chercher à comprendre ce qui les cause.

Nous pensons que pour expliquer ces ruptures, il faut faire appel au concept d'attentes chez le lecteur. En effet, à notre avis, le bris de cohérence dans l'extrait 1 est principalement dû au fait que la P1 et le complément de phrase de la P2 avaient créé chez le lecteur l'attente de retrouver, après ce complément, des faits contrastant avec ceux dénotés dans la P1, quelque chose comme « non seulement elles peuvent voter, mais elles peuvent aussi être élues »; or, cette attente est déçue dans la P2 originale, ce qui fait que le lecteur ressent un bris de cohérence.

Dans le présent mémoire, nous aurons donc comme objectif global de montrer que certains défauts de cohérence qui touchent la progression de l'information au niveau local peuvent être expliqués par la déception des attentes du lecteur. Nous viserons également l'atteinte des deux objectifs spécifiques suivants : identifier les principaux types d'énoncés « décevants » au regard des attentes du lecteur qui sont susceptibles de perturber la progression de l'information et émettre quelques propositions didactiques pour aiguiller l'enseignant qui voudrait entraîner les apprentis scripteurs à éviter de produire de tels énoncés.

Pour atteindre ces objectifs, nous procéderons à l'analyse de certaines ruptures dans la progression de l'information repérées dans des textes argumentatifs d'étudiants universitaires québécois. Dans le cadre de cette analyse, nous montrerons que ces ruptures peuvent être attribuées au non-respect des attentes du lecteur et nous chercherons à établir de quel type est l'énoncé « décevant » qui semble plus précisément être à l'origine de chacune de ces ruptures. Les types d'énoncés « décevants » identifiés ainsi que les diverses observations réalisées lors de l'analyse nous serviront de points de repère pour formuler nos propositions didactiques.

Chapitre 1 : Ancrages théoriques

Comme le laisse voir l'introduction précédente, notre recherche portera sur un certain type de ruptures de cohérence, soit les ruptures sur le plan de la progression de l'information mettant en cause la déception des attentes activées au niveau local. Il nous apparaît donc essentiel de nous pencher sur le concept de cohérence textuelle et sur la façon dont certains auteurs en ont traité, ce que nous ferons dans le présent chapitre.

Qu'est-ce qui fait qu'un texte est jugé comme étant cohérent, alors qu'un autre est jugé comme l'étant plus ou moins? Tenter de répondre à cette question n'est pas une mince tâche, notamment parce que l'évaluation de la cohérence est multidimensionnelle et qu'elle comporte une part de subjectivité, le jugement de cohérence qu'émet un lecteur sur un texte donné étant en partie conditionné par ses connaissances extralinguistiques et ses habiletés inférentielles. C'est probablement pourquoi relativement peu de chercheurs se sont attelés à cette tâche. En fait, plusieurs d'entre eux se sont surtout intéressés à un facteur de cohérence en particulier. C'est le cas, par exemple, de Combettes, dont bon nombre des publications liées à la linguistique textuelle traitent de la structuration des éléments d'information⁴ (ex. 1977, 1994, 1996). On peut également penser à Reichler-Béguelin, qui a publié plusieurs travaux (1988, 1995, 1998⁵, entre autres) portant sur la reprise de l'information. D'autres chercheurs, tels que Mann et Thompson (1988), Sanders et al. (1992) ainsi que Taboada (2006, 2009), se sont principalement concentrés, pour leur part, sur les relations de cohérence. Bref, relativement peu d'auteurs ont cherché à recenser, dans une perspective plus globale, les facteurs qui contribuent à la cohérence d'un texte. C'est cependant le cas, notamment, de Charolles (1978), de Reinhart (1980), de Vandendorpe (1995) et de Gagnon (2003, 2014, 2015), dont les approches seront présentées dans les pages qui suivent.

1. Approche de Charolles (1978)

Charolles est l'un des premiers auteurs du côté francophone à avoir cherché à mettre en lumière ce qui fait que la cohérence d'un texte est évaluée plus ou moins favorablement. Il a

⁴ La structuration des éléments d'information renvoie plus précisément à leur répartition et à leur hiérarchisation. Nous y reviendrons.

⁵ Dans la référence bibliographique de l'article de 1998, le nom de l'auteure est simplement « Béguelin ».

notamment livré le fruit de sa réflexion dans son article « Introduction aux problèmes de la cohérence des textes », article qui, bien que publié en 1978, constitue encore à ce jour une référence dans le domaine de la linguistique textuelle. Pour Charolles (1978), l'évaluation intuitive de la cohérence d'un texte – du moins, celle effectuée par les maîtres⁶ – repose sur l'activation inconsciente d'au moins quatre méta-règles de bonne formation textuelle que l'auteur propose d'explicitier dans son article (p. 12).

La première méta-règle de cohérence est, selon l'auteur, la méta-règle de répétition (MR I). Celle-ci stipule que pour qu'un texte soit cohérent, il doit y avoir des informations rappelées d'une phrase à l'autre (p. 15). Pour effectuer ce rappel, diverses ressources langagières telles la pronominalisation et la substitution lexicale peuvent être mises à profit, mais cela doit se faire dans le respect des contraintes pesant sur leur emploi, à défaut de quoi des infractions à la MR I sont commises. C'est le cas, entre autres, lorsqu'une trop grande distance sépare un pronom de son antécédent, lorsqu'il y a une absence de référent ou une ambiguïté référentielle, ou encore lorsque le lexème de substitution renvoie à des connaissances encyclopédiques trop précises (p. 15-16-17).

La deuxième méta-règle de Charolles, la méta-règle de progression (MR II), s'énonce globalement comme suit : pour qu'une impression de cohérence jaillisse d'un texte, le développement de celui-ci doit « s'accompagne[r] d'un apport sémantique constamment renouvelé » (p. 20). Or, comme l'apport d'informations nouvelles ne garantit pas qu'un texte progresse adéquatement, Charolles adjoint un corollaire à la MR II, corollaire qui veut que les différentes séries thématiques d'un texte « constituent [...] des suites séquentielles homogènes. » (p. 22). Ainsi, au moins deux types d'énoncés peuvent contrevenir à la MR II : les énoncés redondants – les énoncés qui ne font que répéter d'anciennes informations – et les énoncés qui appartiennent à une série thématique différente de celle qui est développée dans la séquence dans laquelle ils apparaissent.

En outre, pour qu'un texte soit cohérent selon Charolles, aucune des informations explicites ou implicites qu'il véhicule ne doit se contredire (p. 22). C'est essentiellement ce que stipule

⁶ Dans le cadre de cet article, l'auteur a plus particulièrement étudié les annotations des maîtres sur les textes de leurs élèves (p. 12).

la méta-règle de non-contradiction (MR III), qui peut être enfreinte de différentes façons. Les contradictions peuvent notamment porter sur des contenus inférés ou présupposés, ou être en lien avec le régime énonciatif instauré, comme lorsqu'apparaissent des incohérences dans les temps verbaux ou dans la posture adoptée par l'énonciateur (p. 23).

La méta-règle de relation (MR IV) pose la dernière condition générale à la réalisation de la cohérence dans le modèle de Charolles, à savoir la nécessité que dans le type de monde représenté, une relation directe puisse être établie entre les faits que les énoncés exposent (p. 32). En d'autres termes, pour que la MR IV soit respectée, ces faits doivent être « perçus comme congruents dans le type de monde reconnu par » le lecteur (p. 31). Et pour que « deux états de choses "p" et "q" » soient perçus comme tels, il faut plus précisément, selon Charolles, que « "p" [soit] une cause, condition, conséquence pertinente pour "q". » (p. 31) Lorsque des faits donnés sont congruents, les énoncés qui les dénotent peuvent généralement être reliés par un connecteur naturel (« donc », « parce que », etc.). Ainsi, tenter d'insérer un tel connecteur entre deux énoncés peut être un bon test pour repérer ceux qui dénotent des faits qui ne sont pas congruents et donc, pour déceler d'éventuelles entraves à la MR IV.

Les quatre méta-règles examinées ne sont cependant pas appliquées mécaniquement dans le processus d'évaluation de la cohérence, puisque ce processus comporte également une composante stratégique (p. 9). C'est que tout lecteur étant soumis à un texte tient pour acquis que celui-ci présente une certaine cohérence; ainsi, lorsqu'elle ne s'établit pas d'elle-même, il cherche à la restituer stratégiquement (à moins que l'effort exigé ne soit trop important), par exemple, en se plaçant dans « le monde de l'émission » (p. 38). Donc une séquence qui contreviendrait à l'une ou l'autre des quatre méta-règles ne serait pas forcément jugée comme étant incohérente par le lecteur, puisque si celui-ci était en mesure de procéder à un « calcul[1] d'adaptation » stratégique, il la jugerait probablement inversement (p. 9).

Si, dans l'approche de Charolles, la cohérence repose sur quatre méta-règles, elle repose plutôt, dans la prochaine approche, sur trois conditions.

2. Approche de Reinhart (1980)

En effet, Reinhart (1980) soutient que trois conditions doivent être réunies pour qu'un texte soit explicitement cohérent, c'est-à-dire pour que sa cohérence s'établisse d'emblée, sans que le lecteur ait à recourir à des « *special procedures* » – comme le calcul d'adaptation stratégique abordé au point précédent – pour la rétablir (p. 163). Il s'agit plus précisément des conditions suivantes : « *consistency* », « *relevance* » et « *connectedness* » (p. 164).

La première d'entre elles équivaut globalement à la méta-règle de non-contradiction de Charolles (1978), en ce sens qu'elle se résume à ceci : il faut que les phrases du texte puissent toutes être vraies à la fois (p. 164).

Pour ce qui est de la deuxième condition, l'auteure ne la définit pas explicitement; elle présente plutôt des cas dans lesquels cette condition n'est pas respectée. Deux de ces cas se produisent respectivement lorsqu'une phrase introduite par un connecteur ne permet pas de satisfaire la relation sémantique que ce dernier annonce et lorsqu'on ne perçoit pas le thème ou la raison d'être d'un texte (p. 165-166). Un autre cas de non-pertinence que présente Reinhart est en fait un exemple inspiré de Grice (1975) (p. 164). Dans cet exemple, on demande à un professeur de philosophie de quel calibre est l'un de ses étudiants, appelé John Smith. La réponse du professeur est que John Smith écrit lisiblement et qu'il n'est jamais arrivé en retard en classe. Selon Reinhart, cette réponse n'est pas pertinente au regard de la question posée, puisque « *the predicate assigned to the argument "John Smith" is not within the range of possible predicates specified by the question* » contrairement, par exemple, à « est un étudiant brillant » ou à « est un étudiant médiocre » (p. 164). Constatant la non-pertinence de cette réponse, l'interlocuteur du professeur se tournera vers une interprétation dérivée, qui correspond ici à une implicature : John Smith n'est pas un bon étudiant. Or, comme l'interlocuteur a dû appliquer une « *special procedure of derived interpretation* » pour restaurer la pertinence et donc, la cohérence du message, ce dernier ne peut être considéré comme étant explicitement cohérent (p. 165).

Quant à la troisième condition, pour qu'elle soit remplie, les phrases adjacentes⁷ dans le texte doivent être reliées sur le plan sémantique au moyen d'un connecteur et/ou être reliées sur le plan référentiel (p. 168). L'auteure précise cependant que ce ne sont pas tous les liens référentiels qui permettent de satisfaire la condition de « *connectedness* » parce que pour la satisfaire, la « *referentially linked expression* » dans le deuxième énoncé doit être soit la « *topic* » de la phrase (« *what the sentence is about* »), soit la « *scene-setting expression* » (globalement, l'expression qui spécifie le cadre spatio-temporel dans lequel se déroule l'événement décrit) (p. 173-174). Prenons, par exemple, les trois extraits suivants proposés par l'auteure.

2) P1 *This book is very boring.* P2 *As for Rosa, she couldn't finish it.* (p. 172)

3) P1 *When he entered the pharmacy Svoitin noted the smell peculiar to all pharmacies in the world.* P2 *Because of the late hour, there were no people in the pharmacy...* (Paducheva, 1974, citée dans Reinhart, 1980, p. 173)

4) P1 *The first man landed on the moon.* P2 *At the very same moment, a young boy died in Alabama of untreated pneumonia.* (Reinhart, 1980, p. 176)

Dans le premier extrait, l'expression référentielle « *it* » ne permet pas de satisfaire la condition de « *connectedness* », puisque ce qu'elle désigne ne peut pas constituer le thème de la phrase (p. 174). C'est que la dislocation à gauche opérée dans le deuxième énoncé fait en sorte que le thème de cet énoncé est nécessairement l'élément initial et donc, dans ce cas-ci, « *Rosa* ». Dans l'extrait 3, en revanche, l'expression dans la P2 qui renvoie à un référent de la P1, soit « *in the pharmacy* », permet, elle, de satisfaire cette condition, puisqu'elle constitue la « *scene-setting expression* » (p. 174). Finalement, dans le dernier extrait, aucun lien référentiel n'unit les deux phrases, mais celles-ci sont tout de même « connectées », étant donné qu'elles sont reliées sémantiquement par le marqueur temporel qui introduit la P2 (p. 176).

⁷ Si l'auteure ne parle que des phrases adjacentes lorsqu'elle formule cette troisième condition, c'est dans un souci de simplification, puisqu'elle reconnaît que « *in actual discourse, the requirement for connectedness can be satisfied if a given sentence is connected to a non-adjacent preceding sentence in the same segment.* » (p. 167)

3. Approche de Vandendorpe (1995)

Vandendorpe (1995), pour sa part, considère que c'est non pas trois, non pas quatre, mais bien six éléments qui fondent la cohérence d'un texte (p. 4). Les deux premiers éléments correspondent en tout point aux méta-règles II et III de Charolles (1978) : il s'agit de la progression et de l'absence de contradictions.

Le troisième élément identifié par Vandendorpe est la continuité thématique, que l'auteur associe au principe suivant : pour qu'un texte soit cohérent, il faut généralement que les informations qu'il présente s'articulent autour d'un thème commun (p. 9). L'auteur associe également la continuité thématique aux connecteurs, qui relient les différentes idées exprimées dans le texte, ainsi qu'aux phrases de transition et aux paragraphes, qui permettent au scripteur de gérer adéquatement les changements de (sous-)thèmes (p. 6-7).

À ces trois éléments, l'auteur ajoute la cohésion. En effet, pour lui, si l'on veut produire un texte cohérent, « il faut [...] faire en sorte que le fil thématique soit facilement repérable et qu'il puisse être suivi d'une phrase à l'autre sans exiger d'effort conscient de la part du lecteur. » (p. 9) Or, c'est habituellement ce que permet de faire l'utilisation des différentes marques de cohésion (p. 9). Parmi ces dernières, l'auteur a choisi de traiter surtout de la reprise par un pronom, par une répétition ainsi que par un synonyme ou un hyperonyme. Cela l'amène entre autres à aborder certains problèmes qui découlent de l'emploi inadéquat de ces procédés de reprise : un pronom dont le référent n'est pas disponible dans le texte, deux pronoms identiques et rapprochés qui n'ont pas le même référent, un pronom pluriel qui reprend un nom collectif singulier, un hyponyme qui reprend un hyperonyme, etc. (p. 10-11-12-14)

Le cinquième élément qui fonde la cohérence d'un texte selon Vandendorpe est la gestion adéquate du temps et de l'espace. Celle-ci s'avère inadéquate – et affecte ainsi la cohérence – notamment lorsque les temps verbaux utilisés créent un effet de contradiction ou lorsque des déictiques temporels et spatiaux sont employés, alors que ce à quoi ils renvoient est ambigu pour le lecteur (p. 16). Dans ce dernier cas, l'auteur note que les déictiques doivent « être

remplacés soit par des indications précises, qui feront sens » dans n'importe quel contexte, soit par leur équivalent à l'écrit (« hier » deviendrait « la veille », par exemple) (p. 16-17).

Le dernier facteur de cohérence qu'identifie Vandendorpe est l'absence d'ellipses trop fortes. Ainsi, selon l'auteur, pour produire un texte cohérent, on doit entre autres « doser les ellipses » en fonction du niveau de connaissances des lecteurs par rapport au sujet du texte (p. 18). Par exemple, dans un texte adressé à un public de non-initiés, on explicitera certains liens entre les informations qu'on aurait plutôt laissés dans l'implicite avec un public de spécialistes. Pour produire un texte cohérent, on doit également éviter de créer des ellipses temporelles qui sont peu tolérables, comme celle qui est perçue à la lecture des P4 et P5 ci-dessous :

5) P1 Entendant son réveil, Caroline se leva et s'approcha du miroir. P2 Quelle nuit! P3 Elle n'avait pas bien dormi. P4 Une bonne douche ferait sûrement l'affaire. P5 Elle coiffa sa longue chevelure blonde, puis elle enfila un pantalon de rayonne noir et une jolie blouse de soie rose. (p. 18)

L'approche de Vandendorpe (1995) ainsi que celle de Charolles (1978) et de Reinhart (1980) aident à comprendre comment la cohérence textuelle s'établit et s'évalue, mais elles ne prennent pas en compte la notion d'attentes chez le lecteur. C'est notamment pourquoi nous nous tournons vers l'approche de Gagnon : cette approche jette un peu de lumière sur le lien qui peut être fait entre cohérence et attentes du lecteur.

4. Approche de Gagnon (2003, 2014, 2015)

S'inspirant entre autres de Charolles (1978), Gagnon propose une approche qui repose plus précisément sur l'analogie suivante :

[...] un texte n'est pas *un jeu de dominos*, dans lequel les pièces (les énoncés) « se juxtaposent » simplement les unes aux autres; un texte, c'est *un casse-tête*, dans lequel les pièces « s'emboîtent » les unes dans les autres. Dans un texte comme dans un casse-tête, chaque pièce (chaque énoncé) a sa raison d'être, et la présence de chacune ainsi que la façon qu'elle a de s'arrimer aux autres contribuent à façonner l'image globale. (2015, p. 112)

Ainsi, selon Gagnon, pour que cette image globale produise un effet de cohérence, chaque énoncé doit avoir sa raison d'être, c'est-à-dire être pertinent, et doit être solidement arrimé aux autres. Il en va de même pour les séquences d'énoncés (les paragraphes), la cohérence s'appréciant à la fois à l'échelle microstructurelle ou locale, laquelle concerne l'enchaînement des énoncés dans une séquence, et à l'échelle macrostructurelle ou globale⁸, laquelle concerne l'enchaînement des séquences dans le texte (2015, p. 112). Les deux concepts clés dans la définition de la cohérence de l'auteure sont donc la pertinence – comme dans l'approche de Reinhart (1980) – et l'arrimage.

Par ailleurs, pour l'auteure, ce qui fait en sorte que l'effet de cohérence produit par un texte est plus ou moins grand, c'est, d'une part, le nombre de ruptures qu'il contient sur les plans de la pertinence et de l'arrimage, tant au niveau local que global et, d'autre part, l'impact de ces ruptures sur l'interprétation (Gagnon, 2003, p. 62), leur « gravité relative », pour reprendre les termes de Pépin (1998, p. 14).

Les deux concepts sur lesquels se fonde la cohérence textuelle dans l'approche de Gagnon ainsi que les types de ruptures que l'auteure associe à chacun d'eux seront abordés plus en détail ci-dessous. Or, avant de les aborder, il importe de faire une précision : les principes liés à la pertinence et à l'arrimage que cette approche met en lumière ne forment pas un cadre rigide dont le scripteur ne peut déroger sans que ses lecteurs ressentent systématiquement un bris de cohérence; n'oublions pas qu'il y a, comme Charolles (1978) l'affirme, une composante stratégique dans le processus d'évaluation de la cohérence qu'un modèle théorique peut difficilement prendre en compte (Gagnon, 2014). Ainsi, les principes formulés par Gagnon doivent plutôt être considérés comme des balises générales qui assurent que le texte sera perçu comme étant cohérent par la plupart des lecteurs dans la plupart des contextes.

⁸ Les contraintes de cohérence au niveau global ne seront pas abordées dans le cadre de ce mémoire, étant donné qu'elles sont peu pertinentes au regard de l'objet d'étude choisi, qui ne touche que le niveau local, comme nous l'avons mentionné précédemment.

4.1 Pertinence

Le concept de pertinence dans l'approche de Gagnon est basé sur un principe issu de la théorie de Sperber et Wilson (1989) qui est globalement énoncé comme suit par les deux auteurs : un signal, verbal ou non verbal, communiqué à un interlocuteur est « d'autant plus pertinent[t] dans un contexte donné que ses effets contextuels y sont importants » et « que l'effort pour l'y traiter est moindre. » (Sperber et Wilson, 1989, p. 191, cités dans Gagnon, 2015, p. 114) Ainsi, dans l'approche de Gagnon, la pertinence repose essentiellement sur le rapport entre effets contextuels engendrés et effort cognitif requis : plus « un énoncé entraîne des effets contextuels (des bénéfiques informationnels) importants dans un contexte donné [...] à un coût de traitement le plus faible possible, plus [il] est pertinent, et plus la séquence dans laquelle il apparaît est cohérente. » (2015, p. 114)

Par ailleurs, pour Gagnon, l'évaluation de la pertinence a beaucoup à voir avec le contexte. C'est que, selon l'auteure, « une information se voit toujours interprétée dans l'éclairage que lui donne(nt) la ou les information(s) précédente(s) » (2003, p. 62-63). C'est donc en fonction du contexte dans lequel un énoncé apparaît que la pertinence de celui-ci est évaluée. Si son introduction est justifiée au regard du contexte, l'énoncé s'avère pertinent; dans le cas contraire, sa raison d'être est mise en doute. Plus précisément, pour qu'un énoncé soit jugé pertinent, il doit être possible d'établir une relation vraisemblable entre les informations véhiculées dans cet énoncé et celles véhiculées dans les énoncés antérieurs – le contexte –, et il doit être possible de le faire au prix du moindre effort cognitif possible (2015, p. 130).

4.1.1 Ruptures sur le plan de la pertinence

Gagnon considère que la pertinence d'un énoncé – et donc, la cohérence de la séquence dans laquelle il s'insère – est entravée si celui-ci 1) n'est pas directement lié au contexte; 2) n'est pas récupéré dans le contexte ultérieur; 3) est redondant ou 4) contradictoire par rapport aux énoncés antérieurs; 5) est mal placé dans le flux textuel (2015, p. 114).

Le premier type de rupture lié à la pertinence peut être illustré au moyen de l'extrait suivant :

6) P1 Les jeux vidéo ont aussi un impact négatif sur le développement socioculturel de l'enfant. P2 Aujourd'hui, les jeunes sont enfermés dans leur chambre à jouer aux jeux vidéo au lieu d'être à l'extérieur et de profiter du soleil et du beau temps pour découvrir la nature. (2015, p. 123)

Dans cet extrait, la fin de la P2 n'est pas directement liée au contexte. En effet, si tel était le cas, elle entretiendrait un rapport étroit avec le développement social et culturel de l'enfant, ce à quoi le lecteur s'attend d'ailleurs après avoir lu la P1 et le début de la P2 (2015, p. 123). Or, cette attente n'est pas satisfaite, le fait d'être à l'extérieur et de découvrir la nature n'ayant pas grand-chose à voir avec le développement socioculturel; la fin de la P2 apparaît donc comme étant non pertinente. Pour rectifier le tir, on pourrait la remplacer par « au lieu de faire des activités avec des amis », segment qui, lui, est directement lié au thème que l'on s'attend à voir élaboré (2015, p. 122).

Le principe est globalement le même avec l'extrait qui suit :

7) P1 Premièrement, chaque année, des milliers d'immigrants viennent s'établir au Québec. P2 La raison est qu'ici, plusieurs emplois s'offrent à eux car, comme nous le savons tous, certaines industries ont dû fermer leurs portes en raison du manque de travailleurs. P3 Nous avons une population vieillissante, ce qui veut dire que nous comptons sur l'immigration pour peupler nos régions. (2015, p. 125)

La dernière partie de la P3 n'est pas directement liée au contexte, puisque dans celui-ci, on met en relation l'immigration avec l'emploi et que le peuplement des régions n'est lié qu'au premier élément de cette mise en relation (2015, p. 125). Cette partie de phrase aurait donc dû minimalement être en rapport à la fois avec l'emploi et l'immigration; et pour être *directement* liée au contexte, elle aurait plus précisément dû contenir une idée faisant le lien entre l'arrivée d'immigrants et le fait de combler le manque de main-d'œuvre causé par le vieillissement de la population, quelque chose comme « pour remplacer les travailleurs qui prennent leur retraite et ainsi combler les besoins du monde du travail » (2015, p. 124). C'est du moins le genre d'information que le contexte laissait attendre. Or, dans le texte original, l'attente suscitée par le contexte est déçue; la dernière partie de l'énoncé est donc jugée comme étant non pertinente au regard de ce contexte.

Les deux extraits précédents démontrent bien le rôle clé que jouent les attentes du lecteur dans l'évaluation que celui-ci fait de la pertinence des énoncés. C'est que pour que le lecteur considère qu'un énoncé est pertinent, cet énoncé doit satisfaire ses attentes et pour que ses attentes soient satisfaites, il faut notamment qu'un lien vraisemblable et étroit entre l'énoncé et son contexte puisse être restitué, ce qui posait précisément problème dans les deux extraits analysés (2015, p. 125).

Le cas des informations non récupérées dans le contexte postérieur, autre type de rupture sur le plan de la pertinence, est aussi lié à la déception des attentes du lecteur. Prenons l'exemple suivant :

8) P1 Jonathan a été pris à partie par une bande de voyous à l'école. P2 Le lendemain, son corps était couvert de bleus. P3 Sa mère a réagi de façon très émotive; son père n'a pas bronché. P4 Son petit frère a suggéré de le conduire à l'hôpital. P5 Deux jours plus tard, Jonathan et ses parents *ont rencontré la directrice de l'école*. P6 Bref, Jonathan a compris que dans une épreuve comme celle-là, le soutien de la famille est essentiel! (2015, p. 120)

Après avoir lu la P5, le lecteur s'attend à ce que l'idée de la rencontre avec la directrice soit développée, « récupérée » dans la suite du texte. Or, elle ne l'est pas, ce qui affecte la pertinence de l'énoncé non seulement parce que les attentes du lecteur sont déçues, mais aussi et surtout parce que cela donne l'impression que l'introduction de cette information dans le contexte n'est pas justifiée. Pour redonner sa pertinence à la P5, il faudrait en dire un peu plus sur ladite rencontre (2015, p. 120).

En ce qui a trait au défaut de pertinence que constitue la redondance, il survient lorsqu'un énoncé contient une répétition sur le plan des idées (et non sur le plan lexical) qui est superflue⁹ et qui fait donc piétiner le texte (2015, p. 127). La P8 dans l'extrait 9 constitue ainsi un cas de redondance, en ce sens qu'elle reprend, sans que ce soit nécessaire, la même idée que celle qui est contenue dans la P5 et qu'elle ne fait donc pas progresser la construction textuelle (2015, p. 128).

⁹ Les répétitions sur le plan textuel qui sont superflues s'opposent en fait à celles qui sont nécessaires pour assurer la continuité du texte (2015, p. 127).

9) (1^{er} paragraphe de développement d'un texte sur la télé réalité) P5 Je ne vous apprendrai rien, lecteurs et lectrices, en vous disant que la plupart des participants y sont présents seulement pour devenir célèbres. P6 En effet, lorsqu'on regarde plus en profondeur, ils n'y vont sûrement pas pour trouver l'amour. P7 À peu près tous les couples qui se sont formés ont rompu ou ont été détruits par les médias. P8 *La plupart des candidats se retrouvent dans ces contextes seulement pour devenir populaires !* (2015, p. 127)

Quant aux énoncés contradictoires, comme une relation vraisemblable peut difficilement être envisagée entre eux et leur contexte respectif, ils constituent, eux aussi, une entrave à la pertinence. Ce type de rupture est généralement attribuable à des « maladresses énonciatives ou syntaxiques plutôt [qu'à] de réelles contradictions », comme en témoigne l'exemple ci-dessous (2015, p. 128).

10) (Dans un extrait traitant du « prototypage rapide ») P1 L'idéal pour l'industrie serait d'arriver à produire ces pièces prototypes « bonne matière / bon procédé » [...] avec des systèmes de prototypage rapide, ce qui représente un avantage majeur lorsqu'il s'agit de valider très rapidement le processus de fabrication d'une pièce de fonderie. P2 La technique la plus répandue pour parvenir à fabriquer ces pièces *est* celle du « moulage cire perdue », qui *consiste* à enrober la pièce prototype d'un mélange de céramique et de liant. (2015, p. 128)

Dans cet extrait, la P2 entre en contradiction avec la P1 en raison d'une maladresse énonciative, plus particulièrement en raison du temps des verbes qu'elle comporte. C'est que comme ceux-ci sont au présent de l'indicatif, ils donnent à penser que la technique dont il est question existe, alors que la P1 laisse plutôt croire le contraire (« l'idéal », « serait ») (2015, p. 128).

Enfin, l'ordre des énoncés peut également affecter la pertinence de ces derniers. Pour éviter qu'une telle chose se produise, le scripteur doit veiller, au sein d'une séquence donnée, à regrouper les énoncés selon « leur appartenance au même aspect », ce que n'a vraisemblablement pas fait l'auteur de la séquence ci-dessous (2015, p. 129).

11) P8 Le travail est aussi susceptible de devenir stressant et parfois, il mène à un surmenage. P9 Les dépressions ou autres problèmes de santé physique ou mentale ne semblent pas bien rarissimes alors. P10 *Les gens deviennent exténués et à bout parce qu'ils ont trop travaillé et ont étudié toute la nuit.* (2015, p. 129)

Dans cet extrait, la P10 aurait dû être placée après la P8, puisqu'elle traite, comme cette dernière, de l'idée « travail peut mener au surmenage ». En apparaissant à la suite de la P9, qui aborde un autre aspect, la P10 perd de sa pertinence, d'autant plus si l'on considère que la P9 évoque les conséquences que peut engendrer le surmenage et qu'il est donc peu logique de revenir par la suite aux causes de ce phénomène (2015, p. 129).

4.2 Arrimage

Comme il en a été question au début de la présente section, Gagnon considère que pour qu'un texte soit cohérent, « pour [qu'il] donne l'impression de "couler de source" », les énoncés qu'il contient doivent non seulement être pertinents, mais ils doivent également être solidement arrimés les uns aux autres (2015, p. 115). Pour que cette dernière condition soit satisfaite, l'arrimage des énoncés doit plus précisément s'effectuer harmonieusement et simultanément aux quatre niveaux de structuration du texte : référentiel, énonciatif, informatif et événementiel.

4.2.1 Arrimage référentiel

Le premier niveau d'arrimage renvoie à l'introduction et à la reprise des acteurs textuels au moyen d'expressions référentielles, ces acteurs étant en fait les « objets, individus, propriétés, états de choses, événements, situations » que le texte met en scène (2015, p. 115). Selon Gagnon, pour que l'introduction et la reprise de ces acteurs soient adéquates et donc, pour que l'arrimage référentiel soit réussi, il faut que les expressions référentielles utilisées permettent au lecteur d'identifier aisément le référent envisagé par le scripteur (2015, p. 115).

4.2.1.1 Ruptures sur le plan de l'arrimage référentiel

Dans le cadre de l'introduction des acteurs textuels, introduction qui peut se faire ou non sur la base d'une relation avec les acteurs déjà introduits, les pistes permettant au lecteur d'identifier le « bon » référent sont brouillées et l'arrimage référentiel est entravé dans ces trois cas : lorsque l'expression référentielle est injuste ou imprécise; lorsqu'il y a un manque de typicité entre l'expression référentielle et le groupe nominal repère (la relation les unissant

n'est pas assez étroite); lorsque l'accord du déterminant possessif de l'expression référentielle ne coïncide pas avec le groupe nominal repère (2014).

Dans le cadre de la reprise des acteurs textuels (par pronominalisation, par reprise ou substitution lexicales, ou par nominalisation), l'identification du « bon » référent est compromise – et donc, la réussite de l'arrimage référentiel aussi – dans les cas « [d]'absence de référent, [d]'ambiguïté référentielle (deux référents potentiels), [de] non-coïncidence en genre et/ou en nombre entre expression anaphorique et référent, et [d]'inadéquation sémantique » (2003, p. 63). Chacun de ces cas est illustré ci-dessous.

12) (absence de référent) P1 Après un mot du directeur de Loto-Québec, la rédaction d'un petit article de page couverture sur moi et la prise de photos habituelle, je pars de *cette bâtisse* dans une voiture neuve [...]. (Gagnon, 2014)

13) (ambiguïté référentielle) P1 Le biberon doit être tenu propre; quand l'enfant a bu, on *le* dévisse et on *le* place sous le robinet. (Reichler-Béguelin, 1988, p. 32, citée dans Gagnon, 2014)

14) (non-coïncidence en nombre entre expression anaphorique et référent) P1 Selon Platon, puisque le peuple d'Atlante était poussé par un ardent désir de gloire et de richesse et qu'*ils* perdirent de ce fait toute morale, Zeus, souverain de tous les dieux, *les* frappa de sa foudre. (Gagnon, 2003, p. 63)

15) (inadéquation sémantique) P1 Pour bien se préparer à ce changement de millénaire, il importe de bien s'informer. [...] P3 Il faut donc consulter les journaux, écouter les émissions de télévision traitant du sujet, consulter les sites Internet d'entreprises ou de gouvernements. P4 *Ces contacts* permettront de bien se conformer à cette arrivée à la fois attendue et redoutée... (ces consultations, ces précautions). (Gagnon, 2003, p. 63-64)

4.2.2 Arrimage énonciatif

Comme son nom l'indique, l'arrimage énonciatif concerne la structuration énonciative du texte. Cette dernière repose essentiellement sur l'établissement de l'un des deux plans d'énonciation, soit l'énonciation de discours et l'énonciation historique. L'établissement de l'un ou l'autre de ces deux plans est intimement lié à « la distance plus ou moins grande qu'adopte le scripteur à l'égard des propos qu'il tient et de ses interlocuteurs » : une faible distance se traduit par l'instauration de l'énonciation de discours, alors qu'une grande

distance se traduit par l'instauration de l'énonciation historique (2015, p. 116-117). Le premier plan d'énonciation est plus précisément caractérisé par l'emploi des temps du discours (présent, futur, passé composé...) ainsi que par la présence de déictiques personnels, temporels, spatiaux (« nous », « aujourd'hui », « ici »...) et d'indices de modalisation (« il est évident que », phrases interrogatives, exclamatives...) (2014). Il s'articule donc autour du scripteur et de sa situation spatio-temporelle, et témoigne de l'implication de ce dernier dans l'énonciation. Le second plan d'énonciation est plutôt caractérisé, lui, par l'emploi des temps du récit (passé simple et imparfait, essentiellement) ainsi que par l'absence de déictiques et d'indices de modalisation. Il est donc, pour sa part, « coupé » du scripteur et de sa situation spatio-temporelle, et témoigne de l'effacement de ce dernier dans l'énonciation (2014). Notons que, comme on peut le déduire de ce qui précède, la gestion de l'arrimage énonciatif inclut celle du temps et de l'espace, identifiée par Vandendorpe comme étant l'un des six éléments à la base de la cohérence du texte.

4.2.2.1 Ruptures sur le plan de l'arrimage énonciatif

Selon Gagnon, l'arrimage énonciatif n'est pas harmonieux principalement lorsque les temps verbaux ou les indices de personne, de temps et de lieu ne sont pas cohérents avec le cadre énonciatif instauré (2003, p. 65).

Par exemple, dans les deux extraits ci-dessous, l'arrimage énonciatif est mis à mal en raison de l'alternance entre des temps verbaux (extrait 16) et entre des indices de personne (extrait 17) qui ne se rapportent pas au même cadre énonciatif (2003, p. 65-66).

16) P1 Le prince Dracula, qui *régnait* sur un territoire correspondant à l'actuelle Roumanie, *naquit* en 1431, alors que l'Europe s'étendait de l'Atlantique à la mer Noire en passant par la Baltique. [...] P3 En 1434, le père de Vlad Dracul *bat* les Turcs envahisseurs dans la capitale de Valachie et *s'empare* ainsi du pouvoir. P4 Le jeune Vlad *reçut* donc une noble éducation [...] (2003, p. 65-66).

17) P1 Aussi, *nous* pourrons nous lever plus tard à cause des supers [*sic*] robots qui feront tout à *votre* place. P2 Comme le déjeuner, *ton* sac d'école, la vaisselle et d'autre chose. (2003, p. 66)

Dans le prochain extrait, c'est plutôt l'emploi d'un déictique temporel incohérent avec le cadre énonciatif instauré qui perturbe l'arrimage énonciatif.

18) P1 Dès le moment où j'ai vu les cassettes de mon ami toutes mordillées, je suis aussitôt devenu bien angoissé. P2 Je me sentais mal, car mon meilleur ami allait venir chez moi pour les reprendre *aujourd'hui* même. (2003, p. 66)

4.2.3 Arrimage informatif

L'arrimage informatif « repose sur l'idée que toutes les informations du texte n'ont pas le même statut » en matière de nouveauté et d'importance, et que leur degré de saillance dans le texte doit être ajusté en fonction de ce statut (Gagnon et Chamberland, 2010, p. 79). Ainsi, le scripteur doit, tel un artiste qui donnerait du relief à une peinture, présenter les informations de façon plus ou moins saillante selon qu'elles sont nouvelles ou anciennes, principales ou secondaires (Gagnon, 2015, p. 117). Cette mise en relief textuelle passe principalement par la structuration des informations, structuration qui implique leur *répartition* et leur *hiérarchisation*.

La répartition des informations renvoie globalement au fait de placer ces dernières en position de thème – ce qui signifie, le plus souvent, en tête de phrase – lorsqu'elles sont anciennes et de les placer en position de rhème – ce qui signifie, le plus souvent, à la fin de la phrase – lorsqu'elles sont nouvelles (Gagnon et Chamberland, 2010, p. 79). Ce qui fait en sorte qu'une information est ancienne ou nouvelle, c'est essentiellement le contexte : une information a ce premier statut lorsqu'elle est liée à ce qui a été évoqué dans le discours antérieur. Ainsi, s'il a été question de X dans un contexte donné, l'élément d'information X' a le statut d'information ancienne ou connue et est donc généralement placé au début de l'énoncé qui suit ce contexte. Pour qu'il en soit ainsi, le scripteur doit parfois avoir recours à la forme passive, à la forme emphatique ou au déplacement d'un complément de phrase en tête d'énoncé. C'est notamment ce qui explique que dans certains contextes, ces structures syntaxiques s'avèrent plus adéquates que la phrase sous sa forme de base : elles favorisent

parfois une meilleure répartition des informations en « mainten[ant] un élément d'information [connu] en position de thème » (Gagnon et Chamberland, 2010, p. 79)¹⁰.

La hiérarchisation des informations renvoie, quant à elle, au fait de présenter ces dernières au premier ou au second plan selon qu'elles sont principales ou secondaires. Les informations principales sont celles qui « contribue[nt] à faire progresser le texte » et/ou celles sur lesquelles se fait l'enchaînement avec le ou les énoncés subséquents (Gagnon et Chamberland, 2010, p. 80). Elles se retrouvent au premier plan, généralement dans des constructions syntaxiques indépendantes juxtaposées ou coordonnées. Les informations secondaires, pour leur part, sont celles « qui n'ont pas de répercussions sur la suite » du texte, comme « [les] commentaires, [les] évaluations, [les] reformulations » (Combettes, 1992, p. 28, cité dans Gagnon et Chamberland, 2010, p. 80). Elles se retrouvent au second plan, généralement dans des constructions syntaxiques subordonnées.

4.2.3.1 Ruptures sur le plan de l'arrimage informatif

L'arrimage informatif est perturbé si la façon dont le scripteur a réparti et hiérarchisé les éléments d'information est en inadéquation avec leur statut (Gagnon et Chamberland, 2010, p. 79).

C'est notamment ce qui se produit lorsqu'une information est présentée comme si elle était un élément thématique, alors qu'elle n'en est pas un, cas de répartition maladroite des informations illustré dans l'extrait ci-dessous.

19) P1 « L'éducation en Nouvelle-France est une affaire d'Église et d'État ». P2 En effet, l'évêque représente l'autorité en matière d'éducation et l'État joue un grand rôle, discret toutefois, en ce qui a trait au financement. P3 *C'est après une longue période laborieuse de colonisation, en 1635 plus exactement*, qu'une première école voit le jour en Nouvelle-France. P4 Formée dans le presbytère de Québec, cette école a pour mission de... (Gagnon et Chamberland, 2010, p. 79)

¹⁰ Notons que nous sommes consciente que dans cette séquence et dans celle qui suit, nous simplifions certains concepts qui sont beaucoup plus complexes dans les faits. Si nous nous sommes permis une telle simplification, c'est parce que notre mémoire ne porte pas sur l'arrimage informatif et qu'une description plus fine de cette dimension de la cohérence ne nous paraissait donc pas pertinente.

Dans la P3, le scripteur a placé la date de la construction de la première école en tête de phrase – de surcroît, dans une proposition clivée qui la met en relief (Gagnon et Chamberland, 2010, p. 80). Or, cet élément d'information ne relève pas du « connu »; il n'est pas lié à ce dont il était question dans les énoncés antérieurs et, conséquemment, dans ce contexte, il n'a pas sa place en position de thème. Ce qui aurait dû se retrouver dans cette position, c'est plutôt une information se rapportant soit à l'État, soit à l'Église (surtout si on introduisait plus loin le segment sur l'État dans la P2), comme le fait que c'est un presbytère qui a abrité l'école dont le scripteur traite (voir P4) (Gagnon et Chamberland, 2010, p. 80).

L'extrait 20 illustre, pour sa part, un cas de hiérarchisation inadéquate des informations.

20) P1 Tout d'abord, les nouvelles technologies de traitement de l'information ont tellement évolué que nous pouvons rester à la maison pour payer nos comptes, prendre une bonne tasse de café en faisant des emplettes sur Internet, sans avoir le mal de jambes qui ajoute une taxe supplémentaire à nos achats. P2 Malheureusement, *les mouchards sont des petits espions sous forme de puces électroniques, qui nous suivent pas à pas, tout au long de notre navigation sur Internet*, [...]. (Gagnon et Chamberland, 2010, p. 80)

Dans la P2 de cet extrait, on observe que l'information sur l'action des mouchards est subordonnée à la description de ces « petits espions », comme si elle était secondaire par rapport à cette dernière, alors que c'est plutôt le contraire (Gagnon et Chamberland, 2010, p. 81). C'est la description des mouchards qui est secondaire, puisqu'elle relève du simple commentaire. L'information « les mouchards nous suivent pas à pas », elle, en est une principale notamment parce que c'est sur elle que repose l'enchaînement avec la P1. En effet, celle-ci traite des avantages des nouvelles technologies, puis l'adverbe « malheureusement » est introduit, donc ce qui devrait suivre, c'est le désavantage de ces technologies, à savoir le fait qu'elles impliquent d'être suivi « pas à pas » par des mouchards. Ainsi, cette information aurait dû être placée au premier plan et celle qui y apparaît dans la P2 originale aurait plutôt dû être reléguée au second, dans une subordonnée relative, par exemple (Gagnon et Chamberland, 2010, p. 81).

4.2.4 Arrimage événementiel

Le principe à la base de l'arrimage événementiel est que les prédications associées aux différents acteurs textuels doivent être reliées adéquatement les unes aux autres (Gagnon, 2015, p. 116). Plus précisément, les faits que ces prédications dénotent doivent être « susceptibles d'être mis en rapport dans le monde "réel" », de sorte que puisse être établie une relation plausible, vraisemblable (de cause, de conséquence, de condition, de but, de conclusion, etc.) entre eux (2015, p. 116-131). Conformément au principe de pertinence abordé précédemment, cette relation vraisemblable doit pouvoir être recouverte par le lecteur « le plus aisément possible » (2015, p. 116-125). Pour qu'il en soit ainsi, le scripteur doit rendre accessibles toutes les informations contextuelles nécessaires au recouvrement de cette relation et il doit expliciter cette dernière au besoin avec des connecteurs utilisés à bon escient, à défaut de quoi l'arrimage événementiel des énoncés et, dans certains cas, leur pertinence sont perturbés. Avant d'aborder les différentes ruptures pouvant survenir à ce niveau de structuration du texte, précisons que nous parlerons désormais d'arrimage événementiel plutôt que de progression de l'information. C'est que bien que ces deux concepts renvoient globalement aux mêmes facteurs de cohérence, le premier a notamment l'avantage de s'inscrire directement dans l'approche qui constituera, comme il en sera question plus loin, le principal cadre théorique de notre étude.

4.2.4.1 Ruptures sur le plan de l'arrimage événementiel

Dans l'approche de Gagnon, le premier élément pouvant compromettre la réussite de l'arrimage événementiel est donc l'absence d'informations contextuelles requises pour interpréter un énoncé et la relation qui l'unit au(x) précédent(s) (2003, p. 64). Ce type de rupture survient lorsque ces informations « sont trop éloignées, [lorsqu']aucun concept verbalement activé ne permet de les récupérer, ou [lorsque] les inférences à faire pour leur recouvrement sont trop nombreuses ou trop peu vraisemblables » (2003, p. 64). Il se caractérise plus particulièrement par une impression de « trou » dans le tissu textuel. C'est d'ailleurs exactement ce que l'on ressent à la lecture de l'extrait ci-dessous.

21) P1 De nos jours, au fil des ans, la consommation ne cesse d'augmenter, plus particulièrement dans les pays occidentaux. P2 Si bien que nous ne parlons plus de simple consommation, mais bien de surconsommation. P3 *Cela m'amène à me demander si les mesures mises en place pour gérer les déchets au Québec sont efficaces.* (2015, p. 126)

Dans cet extrait, on a en effet l'impression qu'un « "fossé" sépare » la P3 des P1-P2 (2015, p. 126). C'est qu'il manque dans le contexte verbal une information faisant le pont entre la surconsommation (P1-P2) et la gestion des déchets (P3), une information comme « plus nous consommons, plus il y a de déchets ». Sans une telle information, il est difficile pour le lecteur de rétablir la relation entre la P3 et son contexte, ce qui fait que celle-ci n'apparaît pas pertinente ni adéquatement arrimée aux autres énoncés sur le plan événementiel (2015, p. 126).

Le second élément pouvant nuire à l'arrimage événementiel dans l'approche de Gagnon est l'absence d'un connecteur alors que sa présence est requise (2015, p. 135). Ce qu'il faut d'abord savoir à ce propos, c'est que lorsque l'enchaînement de deux énoncés se fait sans connecteur, c'est le plus souvent une relation d'élaboration qui va être interprétée; autrement dit, le deuxième énoncé sera a priori considéré comme « développ[ant] le même thème que » le premier (Gagnon, 2015, p. 132). Sinon, c'est une relation de cause ou de conséquence qui va être inférée. Ainsi, si ce n'est pas l'une ou l'autre de ces relations qui doit être reconstruite, un connecteur doit généralement être employé pour guider le lecteur vers l'établissement d'un autre type de relation. Les conditions précises dans lesquelles un connecteur est requis sont difficiles à établir (peu d'auteurs ont d'ailleurs tenté de le faire), mais il apparaît clair que la présence d'une telle marque de guidage est essentielle dans les cas où un énoncé introduit un exemple, un changement de thème/une addition, une conclusion ou une opposition par rapport à ce qui précède (2015, p. 136-137). Les extraits suivants démontrent bien que dans ces cas, un connecteur est requis pour faciliter l'interprétation.

22) P1 De plus, dans le cas de la TGG (l'un des deux types de thérapie génique), il pourrait en résulter des malformations génétiques. P2 *Si le généticien se trompait et modifiait le gène qui influence la formation du pied, il y aurait de grandes chances que le bébé naisse sans pied ou avec un pied difforme.* (2003, p. 64)

Sans un connecteur indiquant que la P2 est une exemplification de la P1 et qu'elle n'a donc pas le caractère général de cette dernière, le passage donne à penser que les malformations génétiques qui pourraient survenir ne toucheraient que le pied, ce qui n'est fort probablement pas le cas (2003, p. 64). L'emploi du connecteur « par exemple » en P2 aurait pu conférer clairement à cet énoncé un statut d'exemple et ainsi, éviter l'ambiguïté.

23) P1 C'est maintenant une question de nécessité d'utiliser l'aluminium dans l'industrie automobile. P2 Étant un matériau très léger, l'aluminium permet de construire des voitures moins « énergivores » en termes de consommation d'essence. P3 Il donne aussi plus de souplesse aux constructeurs sur le plan du dessin de conception mécanique. P4 *Il ne faut surtout pas oublier qu'une voiture tout aluminium est entièrement recyclable.* (2003, p. 65)

Dans l'extrait 23, la P4 telle qu'elle apparaît – sans connecteur – envoie comme indication au lecteur qu'elle est l'élaboration de la phrase précédente, alors que ce n'est pas le cas. La P4 constitue plutôt un autre argument en faveur de la P1 *s'ajoutant* à celui invoqué dans la P3 (et à celui invoqué dans la P2). Ainsi, un connecteur aurait été nécessaire dans la P4 pour orienter d'emblée le lecteur vers la bonne interprétation, à savoir que cette phrase et celle qui la précède entretiennent une relation d'*addition* (2003, p. 65).

24) P1 Les maladies dégénératives sont des fléaux. P2 Elles entraînent la personne atteinte dans une spirale où se retrouve trop souvent une perte radicale d'autonomie et de dignité. P3 Dans ces cas, l'aide médicale à mourir peut servir d'option pour préserver les mémoires. P4 *Je pense que le Québec a eu raison de légaliser l'aide médicale à mourir*¹¹.

La présence d'un connecteur (comme « donc ») aurait été un indice interprétatif fort utile dans cet extrait aussi, puisqu'elle aurait permis au lecteur d'établir dès la première lecture que la P4 tire une conclusion par rapport à ce qui précède et qu'elle n'est donc pas une élaboration du ou des énoncés précédents.

25) P1 Pour continuer, les classes de maternelle quatre ans pour les enfants en milieu défavorisé suscitent quelques craintes. P2 Une crainte qui a été exprimée

¹¹ Les extraits sans référence proviennent de textes d'étudiants universitaires qui ont consenti à ce que nous utilisions leur production dans le cadre de notre mémoire.

durant l'entretien est celle de la création de ghettos. P3 *M. Tardif précise que les enfants seront « mêlés » afin d'éviter toute forme de ghettoïsation.*

N'ayant pas employé de connecteur dans la P3, l'auteur de l'extrait 25 donne au lecteur l'instruction suivante : « Interprète cette phrase comme étant l'élaboration de la P2. » Or, il envoie par le fait même l'interprétant sur une fausse piste, puisque la P3 constitue en fait une opposition par rapport à la P2. La présence d'un connecteur comme « or » ou « cependant » aurait permis au scripteur de mieux guider son lecteur.

Le troisième et dernier élément pouvant être à l'origine d'une rupture sur le plan de l'arrimage événementiel est, selon Gagnon, l'utilisation inadéquate d'un connecteur, soit parce qu'il n'est pas approprié pour exprimer le type de relation qui s'établit entre les énoncés qu'il joint, soit parce qu'il est superflu dans le contexte (2015, p. 138). Ce type de maladresse est plus susceptible d'être commis lorsque les connecteurs utilisés sont peu employés à l'oral et qu'ils ne peuvent être utilisés que dans des contextes d'emploi précis (2015, p. 138). « Or » est l'un de ces connecteurs et c'est probablement l'un de ceux qui posent le plus problème aux scripteurs, comme en témoignent les extraits ci-dessous.

26) P1 Parler français nous distingue des autres provinces, nous sommes reconnus pour cela et il ne faut pas perdre ce statut. P2 *Or* le français est avec nous depuis longtemps et on doit faire en sorte qu'il reste présent. (2015, p. 138)

27) P1 N'est-il pas normal qu'une personne lucide qui est concernée par ce type de maladies (maladies incurables) puisse prendre le choix qui lui revient? P2 Poser la question, c'est y répondre. P3 *Or*, pour une raison de normes éthiques au niveau [*sic*] sociétal, le Québec a eu raison de légaliser l'aide médicale à mourir¹².

L'emploi du connecteur « or » est inapproprié dans les séquences précédentes, puisque ce connecteur sert essentiellement à expliciter une relation d'opposition, alors que dans l'extrait 26, c'est une relation d'élaboration qui unit les deux phrases et que dans l'extrait 27, c'est une relation de conclusion qui unit les P1-P2 (certaines personnes devraient pouvoir choisir l'AMM) à la P3 (le Québec a eu raison de légaliser l'AMM). Ainsi, dans le premier cas,

¹² Ci-après appelée « AMM ».

« or » devrait simplement être supprimé; dans le deuxième, il devrait être remplacé par un connecteur comme « ainsi ».

Un autre connecteur dont l'emploi est souvent inapproprié est « ensuite ». En effet, celui-ci devrait servir à marquer une « succession chronologique entre des événements ou des énonciations (le fait de dire) », mais il est fréquemment utilisé pour marquer un changement d'aspect (2015, p. 138). L'extrait suivant illustre cette tendance. À noter que dans cet extrait, non seulement le connecteur n'est pas utilisé à bon escient, mais sa présence est en plus superflue, puisque le groupe « une autre crainte... » signale déjà l'introduction d'un nouvel aspect.

28) P1 Pour continuer, les classes de maternelle quatre ans pour les enfants en milieu défavorisé suscitent quelques craintes. P2 Une crainte qui a été exprimée durant l'entretien est celle de la création de ghettos. [...] P5 *Ensuite*, une autre crainte exprimée provient des CPE. [...]

L'approche de Gagnon synthétisée dans la présente section constitue le principal cadre théorique dans lequel s'inscrira notre étude, en ce sens que la façon dont nous concevons ce qui assure et ce qui compromet la cohérence textuelle ainsi que la façon dont nous analyserons les extraits présentés reposeront essentiellement sur cette approche. De celle-ci, nous retiendrons en plus, entre autres choses, les deux types d'énoncés que l'auteure relie aux attentes – les énoncés non directement liés au contexte et ceux qui ne sont pas récupérés dans la suite du texte (voir 4.1.1) – ainsi qu'un principe qui nous éclaire sur ce qui fait que des attentes par rapport à une phrase donnée peuvent être suscitées chez le lecteur. Il s'agit du principe suivant, abordé précédemment au point 4.1 : « une information se voit toujours interprétée dans l'éclairage que lui donne(nt) la ou les information(s) précédente(s) », la preuve étant que, comme Gagnon (2003) l'illustre plus loin dans son article, la représentation que le lecteur se fait d'une P2 peut différer selon que celle-ci est précédée de P1A ou de P1B (p. 62-63-66). On peut déduire de ce principe que l'interprétant traite toute P2 en ayant en tête le contexte fourni par la phrase précédente ainsi que les concepts activés par ce contexte et cela nous aide à comprendre ce qui fait que le lecteur peut avoir des attentes par rapport à cette P2.

Gagnon nous met sur la piste du lien qui peut être fait entre cohérence et attentes du lecteur, notamment lorsqu'elle traite des deux types d'énoncés évoqués ci-dessus, mais elle ne met pas directement en relation ces deux concepts. Or, c'est précisément ce que nous proposons de faire dans ce travail : nous associons des ruptures de cohérence à la déception des attentes du lecteur. Ainsi, nous allons nous pencher, dans le prochain chapitre, sur ce que d'autres auteurs ont mis en lumière quant au concept d'attentes textuelles et surtout, quant au rapport que ce dernier entretient avec le concept de cohérence.

Chapitre 2 : État de la question

Le concept d'attentes chez le lecteur est abordé dans quelques écrits scientifiques; cependant, bien peu de ces écrits sont pertinents au regard de notre étude. En effet, parmi ceux portant sur le texte et non sur le discours, certains traitent des attentes suscitées au niveau phrastique – par un type de proposition donné, par exemple – ou au niveau textuel global – par le genre du texte ou par l'unité que constitue le paragraphe, par exemple –, alors que notre recherche porte sur celles qui sont suscitées au niveau textuel local. Et même parmi les travaux traitant des attentes activées à ce niveau, la perspective adoptée par les auteurs demeure souvent trop éloignée de la nôtre – qui se résume essentiellement, rappelons-le, à mettre cette notion d'attentes en rapport avec la cohérence textuelle – pour que ces travaux s'avèrent pertinents dans le cadre de notre recherche. Il y a bien, cependant, au moins quatre publications scientifiques qui abordent le sujet sous un angle qui rejoint à certains égards celui que nous privilégierons et qui peuvent donc apporter un éclairage sur notre étude. Les grandes lignes de ces travaux seront résumées dans les pages suivantes.

1. *Projections programmatiques, entamées et potentielles dans l'écrit scientifique : l'attente dans une perspective de linguistique textuelle* (Thierry Herman, 2016)

L'objectif qu'Herman (2016) poursuit dans son article est « d'établir un panorama » des marques de projection « qui invitent à projeter une suite possible au-delà du cadre [...] [de] la phrase », et ce, plus particulièrement dans l'article scientifique (p. 98). En établissant un tel panorama, l'auteur souhaite notamment mettre en lumière des moyens concrets permettant aux scripteurs qui rédigent ce type d'article de « donner des signes pour guider les lecteurs », considérant que cela constitue, selon Hyland (2005), l'une des caractéristiques de l'écriture performante (Hyland, 2005, p. IX, cité dans Herman, 2016, p. 99).

Dans l'introduction de son article, Herman défend le fait que l'énoncé suivant, qui constitue le début d'un paragraphe dans un article scientifique, crée des attentes par rapport aux énoncés subséquents : « Il est important de considérer l'aire de recoupement et de chevauchement de ces trois zones. » (Lebrun, 2015, paragr. 22, citée dans Herman, 2016,

p. 98) Pour défendre son point, l'auteur invoque trois arguments : un argument sémantique, un argument générique et un argument graphique. Le premier d'entre eux soutient plus précisément que l'énoncé présenté suscite des attentes quant aux énoncés qui le suivent parce qu'il contient les termes « important » et « considérer », et que ces derniers appellent au moins deux suites : l'une dans laquelle le scripteur justifierait l'opinion traduite par l'adjectif évaluatif, l'autre dans laquelle il en dirait davantage sur « l'aire de recoupement et de chevauchement » qu'il a invité le lecteur à « considérer » (Herman, 2016, p. 98). Le deuxième argument qu'invoque l'auteur repose sur le fait que dans l'article scientifique, genre reconnu comme étant dominé par l'explicatif ou l'argumentatif, il existe une « norme implicite de justification de tout point de vue avancé par le chercheur » (p. 98). Or, l'énoncé donné en exemple prend place dans ce genre de texte et il exprime un point de vue; il suscite donc chez le lecteur des attentes de justification. Le troisième argument qu'avance Herman pour démontrer que l'énoncé présenté crée des attentes quant à ce qui suit s'articule autour du fait que, dans les textes argumentatifs ou explicatifs, on s'attend généralement à ce que la première phrase d'un paragraphe soit « suivie de détails ou d'arguments » (p. 98). Ainsi, comme l'énoncé présenté apparaît dans un texte qui est globalement argumentatif ou explicatif et qu'il constitue le premier d'un paragraphe, il laisse attendre que les énoncés suivants le détaillent ou l'étayent.

Dans une section subséquente, Herman établit une distinction entre les concepts d'attente et de projection. Pour lui, l'attente renvoie au « processus cognitif [déclenché] par une projection »; la projection, elle, constitue le « lieu langagier par lequel le lecteur peut envisager, avec plus ou moins de certitude, qu'une incomplétude sémantique ou pragmatique inhérente à la marque de projection sera saturée dans l'aval du texte. » (p. 100) En lien avec cette dernière définition, l'auteur ajoute que si cette incomplétude n'est pas comblée dans la suite du texte, cela « demande un ajustement du lecteur. » (p. 100)

Entrant dans le vif du sujet, l'auteur aborde par la suite les marques de projection, qu'il divise en trois catégories : entamées, programmatiques ou potentielles. Les marques de projection entamées se définissent globalement comme étant une « composante facultative qui signale que l'on se situe au sein d'un mouvement projectif non terminé » (p. 104). Cette catégorie

nous étant très peu utile vu nos objectifs de recherche, elle ne sera pas détaillée davantage. Cependant, dans le cadre de l'explication de cette catégorie, Herman soulève un point qui, lui, est susceptible d'être pertinent pour notre recherche, soit le fait que certains connecteurs constituent des marques de projection. L'auteur traite plus précisément des connecteurs « d'un côté » et « certes » en mentionnant que ceux-ci renvoient à l'aval textuel en projetant leur « marqueur corrélé » respectif – « d'un autre côté » et un connecteur adversatif – ainsi que, dans le cas du second connecteur, une contre-argumentation (p. 108).

Pour ce qui est des marques de projection programmatiques, ce sont des marques qui impliquent « un *engagement fort* sur l'aval du texte » et qui doivent donc en principe être saturées dans la suite de celui-ci, que ce soit directement ou en passant par une projection entamée (p. 105). L'engagement contracté par le scripteur par le biais de ces marques de projection porte plus précisément sur « un futur acte discursif » (p. 105). Voici quelques-uns des types de marques de projection programmatiques que présente Herman : « les ouvertures d'hypothèses discursives » (ex. : « Mettons que les deux pays se nomment Atlantis et Erewhon et que [...] »); « les étiquetages de futurs actes discursifs » (ex. : « Cette analyse nous mène à faire une importante distinction entre le revenu réel et le revenu monétaire. »); « les amorces d'énumération », qui contiennent un nom énumérable (« avantages », « raisons », « aspects », « exemples », etc.) accompagné d'un déterminant numéral ou de l'adjectif « suivants » (p. 105-106-107).

Quant aux marques de projection potentielles, elles ne promettent pas, contrairement aux marques programmatiques, que la projection sera actualisée dans la suite du texte. L'attente est tout de même présente chez le lecteur, qui se livre à un « calcul cognitif sur une suite probable », mais elle est un peu moins élevée qu'avec les marques programmatiques et elle ne sera pas nécessairement comblée (p. 111-113). L'un des exemples de marque de projection potentielle que donne l'auteur est le groupe « pour plusieurs raisons ». C'est que ce groupe ne constitue pas en soi une promesse quant à une réalisation future, à la différence, par exemple, de « pour *trois* raisons » ou de « pour les raisons *suivantes* »¹³, qui constituent, eux, des amorces d'énumération et qui relèvent donc de la projection programmatique (p. 107).

¹³ C'est nous qui soulignons dans les deux dernières citations.

Si le premier groupe est tout de même la source d'une projection, c'est parce que « raison » est un nom « sous-déterminé¹⁴ » et que, comme Herman l'affirme en s'appuyant notamment sur Francis (1994), « toute désignation sous-déterminée [...] a un potentiel projectif », puisqu'elle laisse attendre une spécification dans le contexte postérieur (p. 112). Outre les noms sous-déterminés, les énoncés qui véhiculent une opinion et certains groupes détachés en tête d'énoncé ont, eux aussi, un potentiel projectif selon Herman. Pour les premiers, cela s'explique par le fait qu'ils portent en eux « un appel à arguments » (p. 111). Pour les seconds, cela s'explique par le fait que le détachement en tête de phrase peut conférer à un groupe nominal ou à un groupe prépositionnel une dimension projective qu'il n'aurait pas forcément dans un autre emplacement. Par exemple, dans « Sur le plan rhétorique, la métonymie trouve sa spécificité... », le groupe prépositionnel projette l'évocation éventuelle d'un autre plan (projection potentielle seulement); or, le même groupe, dans « La métonymie trouve sa spécificité, sur le plan rhétorique, ... », n'a pas ce potentiel projectif vu son emplacement (p. 109).

L'article d'Herman (2016) est une ressource digne d'intérêt pour notre propos, en ce sens que son contenu nous aidera à repérer, au sein de notre corpus, les énoncés qui sont « projetants » et, par le fait même, les énoncés qui sont « décevants » parce qu'ils n'actualisent pas la suite que les premiers appellent. De plus, le contenu de cet article pourra éventuellement nous aider à catégoriser ces énoncés « décevants » et à analyser les ruptures qu'ils causent.

2. *Expectations: Teaching writing from the reader's perspective* (George D. Gopen, 2004)

Pour sa part, Gopen (2004) présente, dans son ouvrage, la « *Reader Expectation Approach* » (REA), qu'il a développée avec d'autres professeurs en s'inspirant largement de certains principes en rhétorique (p. 11). Cette approche vise, dans un premier temps, à faire

¹⁴ Herman ne donne pas de définition précise du concept de « nom sous-déterminé », mais il en fournit une pour le concept de « nom sous-spécifié », auquel il fait brièvement allusion dans son article. Vu l'apparente proximité de ces deux concepts, il nous semble que cette définition peut apporter un certain éclairage sur la signification du premier. La voici donc : « [L]es noms sous-spécifiés [...] "ne donnent pas naissance à des représentations précises ou stables des objets auxquels ils renvoient virtuellement" » (Legallois, 2006, paragr. 73, cité dans Herman, 2016, p. 112).

prendre conscience aux scripteurs de l'anglais qu'ils ont, lorsqu'ils sont lecteurs, de « *relatively fixed expectations of where in the structure of any unit of discourse [(sentence, paragraph, essay, etc.)] to expect the arrival of certain kinds of substance.* » (p. 11-12) Elle vise, dans un second temps, à apprendre à ces scripteurs à respecter ces attentes structurelles et donc, à placer chaque type d'information (ex. : l'information la plus importante) dans la « *structural location* » où le lecteur l'attend (ex. : à la fin de la phrase) (p. 12-13). Selon l'auteur, un tel apprentissage permet aux scripteurs d'exercer un plus grand contrôle sur l'interprétation de leurs textes pour deux raisons. D'abord, un scripteur qui respecte les attentes structurelles du lecteur augmente les chances que celui-ci « étiquette » les informations de la façon souhaitée : en plaçant, par exemple, l'information qu'il considère comme la plus importante à la fin d'une phrase – là où le lecteur l'attend –, le scripteur s'assure que la majorité de ses lecteurs vont également la considérer ainsi (p. 12-210). En outre, lorsque ces attentes structurelles sont rencontrées, l'énergie que le lecteur investit pour percevoir la structure de l'unité est minimisée et il lui en reste donc une plus grande quantité pour comprendre le sens véhiculé par l'unité en question (p. 12). Dans les pages qui suivent, nous présenterons les types d'attentes abordés par Gopen qui sont pertinents dans le cadre de notre étude, c'est-à-dire ceux qui touchent la microstructure du texte.

Gopen traite d'abord des attentes qu'ont la plupart des lecteurs de l'anglais à l'échelle de la phrase. La première d'entre elles concerne le verbe : « *Readers expect the action of a sentence to be articulated by the verb.* » (p. 25) Autrement dit, ils s'attendent à ce que la réponse à la question « *What is going on in this sentence[?]* » soit contenue dans le verbe de l'énoncé (p. 25). Ainsi, le scripteur devrait, la plupart du temps, 1) exprimer le ou les concepts qu'il considère comme étant l'action ou les actions de la phrase au moyen d'un verbe et 2) n'exprimer au moyen d'un verbe que le ou les concepts qui ont cette fonction au sein de la phrase, sans quoi il y a de fortes chances que le lecteur n'attribue pas cette fonction au(x) « bon(s) » élément(s) et, conséquemment, qu'il n'interprète pas la phrase comme le scripteur l'aurait voulu (p. 32-33).

La deuxième attente que les lecteurs de l'anglais ont à l'échelle de la phrase selon Gopen est liée au couple sujet-verbe : ces lecteurs s'attendent à ce que le sujet soit rapidement suivi du

verbe, ces deux éléments ayant besoin l'un de l'autre pour prendre tout leur sens (p. 58). Par conséquent, si des informations sont insérées entre le sujet et le verbe, elles envoient le message suivant au lecteur : « *Don't pay much attention to me because you're still waiting for the verb to arrive* » (p. 59). Le lecteur est ainsi porté à considérer que les informations qui se trouvent dans cet emplacement sont peu importantes. Le principe est globalement le même avec le couple verbe-complément : les lecteurs de l'anglais s'attendent également à ce que ce premier élément soit rapidement suivi du second (p. 67). Ainsi, les informations s'immisçant entre ces deux éléments indiquent, elles aussi, de par leur emplacement qu'elles méritent peu d'attention et, par le fait même, qu'elles sont de second ordre. Le scripteur devrait donc éviter de placer des informations importantes entre le verbe et son sujet ou son complément, puisqu'elles risquent de ne pas être traitées comme telles par le lecteur (p. 75). Bref, si l'on fait un parallèle avec la hiérarchisation des informations dont traite Gagnon, notamment, les informations qui apparaissent dans ces deux emplacements reçoivent, selon Gopen, un statut d'informations *secondaires*, d'où le fait que des informations *principales* ne devraient pas s'y trouver.

Si ces dernières attentes sont liées, d'une certaine façon, aux principes de hiérarchisation des informations, les deux prochaines rejoignent plutôt, elles, les principes de répartition des informations, dont traite également Gagnon. Ces attentes portent plus précisément sur la « *Topic position* », laquelle correspond globalement au début de la phrase (p. 89). La première d'entre elles est formulée comme suit par Gopen : « *Readers [of English] expect the material at the beginning of a sentence to provide a connection backward to the sentence that precedes it.* » (p. 90) Selon l'auteur, l'élément fournissant ce lien avec le discours antérieur est généralement une information ancienne¹⁵ (Gopen et Swan, 1990, p. 554). Lorsqu'une telle information apparaît en tête d'énoncé, le lecteur est donc satisfait, puisque cela lui permet de recevoir dès le début de la phrase, comme il le souhaite, les instructions suivantes : « *[...] of all the information that has come your way most recently in this document, this is the one strand you should use to connect the discourse logically from where you were to where you are going.* » (Gopen, 2004, p. 91) En revanche, lorsque l'information

¹⁵ Gopen conçoit cette notion globalement de la même façon que Gagnon (et que les autres auteurs qui en traitent), c'est-à-dire comme désignant « *any material that has already appeared in this particular piece of discourse.* » (p. 91)

ancienne n'apparaît qu'au milieu ou qu'à la fin de la phrase, le lecteur doit garder actif en mémoire tout le matériel se trouvant devant cette information alors qu'il recherche toujours cette dernière pour savoir comment lier ce nouveau matériel à ce qui précède (p. 92). Il en résulte que la « *reader energy* » est dépensée dans l'identification de la structure de la phrase plutôt que dans la compréhension de son contenu (p. 98). La deuxième attente qui concerne la « *Topic position* » est que celle-ci contienne « *the "whose story" person, thing, or idea* », autrement dit le groupe dont le reste de la phrase raconte l'histoire (p. 132). Cette attente fait en sorte que le lecteur a tendance à percevoir l'énoncé « *Bees disperse pollen* » comme étant « l'histoire » des abeilles, alors qu'il a tendance à percevoir l'énoncé « *Pollen is dispersed by bees* » comme étant celle du pollen, compte tenu des groupes apparaissant respectivement au début de ces phrases (p. 85). Combiner les deux attentes liées à la « *Topic position* » permet, selon Gopen, d'en formuler une autre, plus globale : le lecteur s'attend à ce que les premiers mots d'une phrase *contextualisent* la suite de cette phrase (p. 101). Cette attente de contextualisation est si forte que le lecteur tend à considérer tout ce qui apparaît en début de phrase comme étant « le groupe dont c'est l'histoire » et à considérer toute information ancienne qui s'y trouve comme étant celle qui établit un lien avec le discours antérieur (p. 94). Placer en tête d'énoncé une information n'ayant pas cette première fonction ou une information ancienne n'ayant pas cette deuxième fonction risque donc de faire emprunter le mauvais trajet interprétatif à la majorité des lecteurs.

Si les lecteurs de l'anglais ont des attentes par rapport aux fonctions de l'information occupant la « *Topic position* », il en va de même de l'information occupant la « *Stress position* », laquelle correspond globalement à la fin d'un énoncé¹⁶ : ces lecteurs s'attendent à ce que l'information occupant cette position constitue l'information nouvelle la plus importante au sein de la phrase, considérant que l'on garde généralement le meilleur pour la fin (p. 102). Cette attente, que nous associons à la fois à la répartition et à la hiérarchisation des informations, fait en sorte que ces lecteurs ont naturellement tendance à réserver leur plus grande « *reading emphasis* » à la matière se trouvant dans cet emplacement (Gopen et Swan, 1990, p. 552). Ainsi, s'il s'y trouve des informations anciennes ou toute autre information ne

¹⁶ Elle correspond plus précisément à « *any moment of full syntactic closure*. » (p. 108) Ainsi, les deux-points et les points-virgules peuvent créer des « *Stress positions* » au sein d'une phrase (p. 108).

méritant pas cette « emphase », ils voient leur attente être déçue et surtout, ils risquent, n'ayant pas d'indice structurel leur indiquant quelle information est la plus importante dans l'énoncé, de ne pas interpréter celui-ci de la façon envisagée par le scripteur. C'est également ce qui risque d'arriver si une information qui pourrait mériter l'« emphase » inhérente à la « *Stress position* » apparaît dans cet emplacement, alors que le scripteur ne souhaitait pas y donner d'importance (Gopen et Swan, 1990, p. 552).

Même si les attentes relatives à la « *Topic* » et à la « *Stress positions* » qui viennent d'être abordées concernent la phrase, elles peuvent avoir une influence à l'échelle de la séquence, plus particulièrement par rapport à la cohérence de cette dernière (Gopen, 2004, p. 138). Prenons, par exemple, la phrase suivante : « *These diseases are regularly contracted when asbestos fibers are inhaled over a period of many years by installers of asbestos insulation.* » (p. 141) Ici, l'attente liée à la « *Stress position* » amène le lecteur à percevoir l'idée de l'isolation à l'amiante comme étant celle qui est la plus importante au sein de la phrase et cela l'amène conséquemment à s'attendre à ce que ce soit cette idée qui soit développée dans la ou les phrases subséquentes (Gopen et Swan, 1990, p. 556). Ainsi, d'après Gopen, si la suite développe bel et bien cette idée, elle paraîtra plus cohérente que si elle développait plutôt l'idée de l'exposition prolongée à l'amiante, par exemple, « *over a period of many years* » n'apparaissant pas dans une position qui laisse attendre son élaboration (2004, p. 141-145). De la même façon, considérant que le lecteur s'attend à retrouver dans la « *Topic position* » le groupe dont le reste de la phrase raconte l'histoire, un paragraphe qui contiendrait des phrases dans lesquelles cette position serait occupée par des expressions renvoyant toutes à des thèmes différents donnerait l'impression de n'être la « *consistent story of no one* » et donc, de ne pas être totalement cohérent (p. 174).

À noter que l'auteur précise, en tenant globalement le même discours que Gagnon (2014), que les principes qu'il formule par rapport aux attentes du lecteur ne constituent pas des règles strictes que le scripteur doit scrupuleusement respecter pour structurer une phrase ou un paragraphe. Le scripteur a toujours la possibilité de faire des choix dans la REA; seulement, en étant conscient du comportement général du lecteur que cette approche met en lumière, il est en mesure d'en faire de plus éclairés et de manipuler plus efficacement le

processus d'interprétation de la plupart des lecteurs (p. 288-289). Il n'est d'ailleurs pas « interdit » au scripteur de jouer avec les attentes du lecteur lorsqu'il est pertinent de le faire. Par exemple, selon Gopen, « *any reader expectation can be violated to good effect.* » (p. 237) Cela doit cependant être fait avec modération, d'après lui, notamment parce que « *constant violation produces mental turbulence.* » (p. 341) Cela doit également être fait d'une certaine façon. Ainsi, s'il est légitime, dans des contextes donnés, d'aller à l'encontre des attentes du lecteur, il faut toutefois avertir ce dernier de s'attendre à autre chose que ce à quoi il se serait attendu naturellement; autrement dit, il faut « implanter » chez lui une nouvelle attente en recourant, par exemple, au discours métadiscursif ou à des indices structurels (p. 237-238).

Cette dernière recommandation de l'auteur rejoint d'ailleurs une idée qui est très présente dans la REA, soit le fait que le scripteur doit *guider* le lecteur. Gopen exprime notamment cette idée lorsqu'il affirme que le besoin le plus grand chez le lecteur est de sentir qu'il peut prendre appui sur le scripteur « *for safe conduct* » et lorsqu'il affirme ceci alors qu'il traite des récits : « *A writer can bend a narrative in any number of directions at any given moment. Readers may be willing to follow; they must be given adequate warning where to turn next.*¹⁷ » (p. 264-255)

Il y a un dernier point parmi ceux qu'a soulevés Gopen qui mérite notre attention, à savoir le fait que, selon lui, « *context controls meaning.* » (p. 197) Pour illustrer ce phénomène, l'auteur présente à ses lecteurs une première série de mots, « *RED, YELLOW, BLUE* », puis une deuxième, « *BLUE, YELLOW, RED* », en leur demandant de lire ces mots distinctement en visualisant aussi clairement que possible la couleur que chacun évoque. D'après Gopen, à la lecture de la première série, la couleur jaune a tendance à présenter, dans l'esprit du lecteur, des teintes orangées parce qu'elle est précédée de la couleur rouge, alors qu'à la lecture de la deuxième série, le jaune a davantage tendance à être teinté de vert, puisqu'il suit la couleur bleue (p. 197). Ainsi, le lecteur tend à percevoir une teinte de jaune différente selon le mot qui précède celui désignant cette couleur (p. 198). Cela démontre, selon Gopen, que « *whatever comes first provides a context for all that follows : Everything that follows is read with that beginning unit already in mind* ». (p. 197) Et c'est notamment ce qui fait dire à

¹⁷ C'est nous qui soulignons.

l'auteur que le contexte « contrôle » le sens que le lecteur attribue aux mots, aux phrases, affirmation qui n'est d'ailleurs pas sans rappeler celle de Gagnon concernant le fait que toute information est interprétée dans l'éclairage que lui donne le contexte antérieur.

L'approche de Gopen, qui s'applique, selon nous, autant au français qu'à l'anglais, est très intéressante pour notre étude. D'abord, cette approche nous renseigne sur un type d'énoncé « décevant » susceptible de se retrouver dans notre corpus, soit les énoncés qui déçoivent les attentes *structurelles* du lecteur. De plus, comme les principes qu'elle expose mettent en lumière le comportement du lecteur et sa façon de traiter les textes, cette approche pourra éventuellement nous aider à expliquer pourquoi des ruptures de cohérence sont ressenties par le lecteur dans les extraits que nous analyserons.

3. *Les expectations*¹⁸ du lecteur dans la compréhension du texte (Karl Haberlandt, 1981-1982)

Haberlandt (1981-1982), quant à lui, a cherché à mesurer l'influence de quatre éléments touchant les attentes du lecteur – la causalité, le schéma narratif, les scripts et les connecteurs – sur la compréhension de textes narratifs (p. 733). Pour ce faire, il a mené certaines expériences, dont il livre les résultats dans son article. Nous n'entrerons pas dans le détail de ces expériences, qui revêtent peu d'intérêt au regard de notre recherche, mais nous aborderons quelques-uns des points que l'auteur a soulevés dans son article et qui sont, eux, pertinents pour notre propos.

D'abord, l'auteur établit d'entrée de jeu un rapport entre le traitement d'un texte, les attentes du lecteur et la cohérence textuelle : « La charge de la mémoire du lecteur peut être allégée et l'assimilation facilitée si l'information fournie par le texte est synchronisée avec les attentes du lecteur. Ce synchronisme peut être atteint si le texte est localement et globalement cohérent. » (p. 733) L'auteur semble donc être d'avis que 1) le lecteur traite plus facilement les textes qui respectent ses attentes et que 2) pour qu'un texte respecte les attentes

¹⁸ Étant donné qu'en français, l'emploi du terme « expectation » pour désigner une attente est considéré comme vieilli dans certains ouvrages de référence, nous emploierons, pour notre part, le terme « attente » dans la synthèse qui suit.

du lecteur, il faut qu'il soit cohérent. Concernant ce dernier point, notons au passage que, pour notre part, nous avons plutôt tendance à établir le rapport inverse : pour qu'un texte soit cohérent, il faut qu'il respecte les attentes du lecteur.

Par ailleurs, Haberlandt traite des scripts et de leur rôle dans la compréhension du texte. Il définit ce concept comme suit : « un script est une représentation schématique d'une situation bien connue, par exemple, manger dans un restaurant [ou] [...] aller chez le docteur » (p. 736). Selon l'auteur, les scripts facilitent la compréhension des phrases qui y sont liées. C'est que lorsqu'un script – par exemple, celui du restaurant – est activé dans l'esprit du lecteur par un concept donné – comme « menu » –, d'autres concepts associés à ce script – « hôtesse », « nourriture », « addition », etc. – y sont, eux aussi, activés. Ainsi, quand le lecteur rencontre, dans la suite du texte, des phrases contenant ces concepts, il traite ces dernières plus facilement que si elles n'avaient pas été « amorcées » dans le discours antérieur (p. 737).

Haberlandt traite également du rôle des connecteurs dans la compréhension du texte. Selon lui, les connecteurs facilitent la compréhension lors de la lecture, d'une part, parce qu'ils aident le lecteur « à assimiler [l]es phrases contiguës » en explicitant la relation sémantique qui les unit et, d'autre part, parce qu'ils « guident les attentes du lecteur », notamment en « "montr[ant] d'avance" le contenu de la prochaine [...] phrase », comme l'affirme Hirsch (1977) (Haberlandt, 1981-1982, p. 735; Hirsch, 1977, p. 128, cité dans Haberlandt, 1981-1982, p. 735). Haberlandt illustre ses propos avec le cas des connecteurs adversatifs (« cependant », « mais », etc.). Ces connecteurs permettent, selon l'auteur, de prévenir le lecteur que le contenu du prochain énoncé sera en contradiction avec ce que laissait attendre le contexte antérieur. Comme le lecteur est ainsi préparé au fait que l'énoncé subséquent ira à l'encontre de ses attentes, il traite facilement cet énoncé, ce qui ne serait pas le cas en l'absence de connecteur adversatif (Haberlandt, 1981-1982, p. 735).

Bien que les éléments synthétisés dans ces lignes aient été abordés dans la perspective du texte narratif, ils sont, selon nous, totalement transposables au type de texte sur lequel nous

avons choisi de nous concentrer, à savoir le texte argumentatif¹⁹ (nous justifierons plus loin ce choix théorique), et ils peuvent donc nous être utiles. Par exemple, le passage sur les connecteurs nous met sur la piste de potentiels cas de déception des attentes du lecteur impliquant ces marques de guidage. En outre, le rapport que l'auteur établit entre ces attentes, le traitement d'un texte et la cohérence nourrit notre réflexion sur le rapport similaire que nous établirons dans notre analyse.

4. *La cohérence textuelle : l'évaluer et l'enseigner. Pour en savoir plus en grammaire du texte (Lorraine Pépin, 1998)*

Pépin (1998) cherchait, elle, à combler le vide théorique laissé par les grammairiens du texte, qui ont recensé les différents procédés de cohérence sans établir de critères permettant d'évaluer si ces procédés sont appliqués correctement ou non dans un texte et, dans le cas où ils ne le sont pas, d'identifier la cause du défaut d'application et la façon de le corriger (p. XI). Dans cette optique, l'auteure a proposé, dans son ouvrage, une typologie des défauts de cohérence, qu'elle a principalement élaborée à partir de l'analyse de 90 textes rédigés par des étudiants universitaires et des élèves de cinquième secondaire (p. XI-10). Une méthode d'évaluation et une méthode d'enseignement de la cohérence mettant à profit cette typologie sont également proposées dans l'ouvrage de l'auteure.

Avant de présenter chacun de ces outils, Pépin aborde entre autres le rôle du lecteur dans la construction de la cohérence et cela l'amène à traiter des attentes chez ce dernier. Selon l'auteure, il existe deux types d'attentes : les attentes programmées, qui sont provoquées par une « indication linguistique » (un connecteur ou une annonce explicite de ce qui suivra, par exemple), et les attentes naturelles, qui sont présentes « par défaut » chez le lecteur (2008, p. 5). Ces dernières attentes peuvent elles-mêmes être de deux ordres²⁰ : les attentes d'ordre thématique – le lecteur s'attend naturellement « à ce que l'on continue à parler de la même

¹⁹ Nous n'incluons pas dans cette affirmation le concept de scripts en lui-même, mais plutôt le processus d'activation conceptuelle qui y est lié et qui s'observe, à notre avis, lors de la lecture de tout texte et notamment, de textes argumentatifs.

²⁰ Pépin (2008) traite d'un troisième type d'attente naturelle, soit les attentes d'ordre temporel, qui font en sorte que le lecteur s'attend naturellement à ce qu'une phrase dans un texte narratif « révèle l'événement subséquent à celui de la phrase précédente. » (p. 8) Or, comme nous nous concentrerons sur le texte argumentatif, ce type d'attente naturelle n'est pas pertinent pour nous; nous en ferons donc abstraction ici.

chose, d'une phrase à une autre » – et les attentes d'ordre logique – le lecteur s'attend naturellement à ce que deux énoncés qui se suivent soient unis par une relation d'explication, d'élaboration ou d'illustration (1998, p. 64). Ces différents types d'attentes sont, d'après l'auteure, étroitement reliés aux inférences que fait le lecteur pour interpréter l'univers textuel (p. 6). Par exemple, dans « Paul n'ira pas à l'école aujourd'hui. Il est malade. », l'attente naturelle d'ordre thématique amène le lecteur à inférer que « il » réfère à « Paul » et celle d'ordre logique l'amène à inférer que le fait que Paul soit malade explique son absence à l'école; dans « Paul n'ira pas à l'école aujourd'hui. De toute façon, il est malade. », le connecteur amène le lecteur à inférer qu'il y a une cause plus importante que la maladie pour expliquer l'absence de Paul à l'école, ce qui programme chez le lecteur l'attente de retrouver cette cause dans le contexte postérieur (p. 6).

Par ailleurs, le scripteur a, selon Pépin, « le devoir de respecter les attentes naturelles du lecteur ou de les déprogrammer [...] et d'en programmer d'autres qu'il [doit] aussi respecter » (p. 7). Lorsque le scripteur ne respecte pas les attentes du lecteur, qu'elles soient naturelles ou programmées, celui-ci a « une impression d'incohérence et il [est contraint de] reconstruire, plus ou moins péniblement, sa représentation [initiale] du texte. » (p. 7) Pépin (2008) établit un rapport encore plus direct entre les attentes du lecteur et la cohérence textuelle en affirmant notamment qu'« un défaut de cohérence est ressenti par le lecteur lorsque ses attentes sont contrariées » et qu'« une bonne partie de la cohérence d'un texte [peut] être réalisée par le respect [des] attentes [naturelles du lecteur] ou la programmation explicite des autres attentes grâce à différents outils discursifs » (p. 5-8).

Pour ce qui est de la typologie proposée par l'auteure, elle permet d'établir trois classifications des défauts d'un texte. Dans la première, les défauts sont classés selon qu'ils affectent la proposition, la phrase ou l'interphrases (1998, p. 11). Dans la deuxième, les défauts qui affectent l'interphrases et qui sont donc les seuls à être des défauts de cohérence sont classés selon leur gravité relative, « c'est-à-dire [selon] leur effet sur la compréhension » et, plus précisément, selon « la difficulté éprouvée à [les] corriger » (p. 14). Dans la troisième classification, les défauts de cohérence sont classés selon leur nature; les défauts de liaison

par connecteurs constituent, par exemple, l'une des catégories de cette classification, qui, très détaillée, en comporte plusieurs autres (p. XI).

Cette dernière catégorie comporte elle-même deux types de défauts de cohérence et l'un d'eux a beaucoup à voir avec les attentes du lecteur, d'où l'attention que nous y accorderons. Il s'agit de l'absence d'un connecteur essentiel. Ce défaut peut plus précisément impliquer des connecteurs toujours requis ou des connecteurs requis dans certains contextes seulement.

Parmi les connecteurs toujours requis, on retrouve notamment, selon Pépin, qui s'appuie elle-même sur Haberlandt (1981-1982), les connecteurs adversatifs-restrictifs. C'est que le lecteur ne s'attend pas naturellement à ce qu'un nouvel énoncé exprime une opposition, une objection ou une restriction par rapport au discours antérieur; il s'attend plutôt, comme il en a été question plus haut, à ce que cet énoncé explique, élabore ou illustre ce qui le précède (p. 64). Les connecteurs adversatifs-restrictifs sont donc essentiels pour annoncer « l'arrivée tout à fait imprévisible d'énoncés contradictoires », qui, autrement, déconcerterait le lecteur (p. 65). Le connecteur « par exemple » fait, lui aussi, partie des connecteurs toujours requis, puisqu'il avertit le récepteur que malgré qu'un énoncé donné l'ait amené à anticiper l'introduction de plusieurs éléments, il n'y en aura qu'un seul d'introduit dans la suite du texte. Ce connecteur est donc essentiel pour prévenir la déception des attentes du lecteur (p. 65). Bref, selon Pépin, les connecteurs adversatifs-restrictifs et le connecteur « par exemple » sont toujours requis; leur omission constitue donc un défaut de cohérence dans tous les contextes.

Pour ce qui est des connecteurs qui ne sont requis que dans certains contextes, ils comprennent notamment le connecteur « en effet ». C'est que si l'explication que ce connecteur introduit porte sur un élément d'information qui était saillant dans la phrase précédente et qui, autrement dit, occupait un « rang hiérarchique [...] élevé », la présence de ce connecteur n'est pas nécessaire, puisque le lecteur s'attend naturellement à ce que cet élément important soit élaboré. En revanche, si l'explication que le connecteur introduit porte sur un élément d'information qui n'était pas saillant dans la phrase précédente, la présence de « en effet » est essentielle, puisque l'élaboration de cet élément secondaire n'est pas

naturellement attendue et doit, par conséquent, être annoncée (p. 68). On peut donc dire, en reprenant deux concepts abordés dans la présentation de l'approche de Gagnon, que ce connecteur est essentiel ou superflu dans une P2 selon que l'élément d'information sur lequel porte l'explication est placé au *premier* ou au *second plan* dans la P1. Les connecteurs additifs et énumératifs sont, eux aussi, considérés par Pépin comme étant essentiels ou superflus selon le contexte. Certes, ils sont requis la plupart du temps, puisqu'ils permettent d'avertir le lecteur que, contrairement à ce à quoi il s'attend naturellement, l'énoncé introduit ne constitue pas l'élaboration, l'explication ou l'illustration du ou des précédents, il ajoute quelque chose par rapport à ce(s) dernier(s) (p. 68). Mais ces connecteurs peuvent aussi être superflus dans deux cas : (1) lorsqu'il y a « un fort parallélisme syntaxique » entre des phrases qui se suivent, cet élément constituant « en lui-même [...] une marque textuelle d'énumération », et (2) lorsqu'une énumération est explicitement annoncée et qu'elle n'est « pas interrompue par l'élaboration de l'un » des éléments énumérés (1998, p. 69; 2008, p. 8). Bref, selon Pépin, le connecteur « en effet » et les connecteurs additifs et énumératifs peuvent être requis en fonction du contexte; leur omission constitue donc un défaut de cohérence dans certains cas.

Outre l'absence d'un connecteur requis, quatre autres défauts de cohérence sont reliés plus ou moins directement aux attentes du lecteur dans la typologie de l'auteure. Deux d'entre eux représentent des « problèmes d'annonce d'une organisation hiérarchique » : dans le cas du premier défaut, cette annonce est absente, tandis que dans le cas du second, elle est trompeuse (1998, p. 78). Ce premier défaut survient entre autres lorsqu'il n'y a pas de proposition présentative comme « Voici en quoi » ou « Je m'explique » « pour faire patienter le lecteur [alors qu']une explication anticipée ne suit pas immédiatement l'énoncé qui en provoque l'attente » (p. 79). Le deuxième type de défaut survient, quant à lui, lorsqu'une annonce laisse attendre une structure autre que celle qui est réellement établie dans la suite du texte (p. 80).

Pour ce qui est du troisième type de défaut de cohérence dans la typologie de Pépin qui est lié aux attentes, il s'agit de la déviation des informations, défaut qui s'apparente d'ailleurs au cas des informations non récupérées dont traite Gagnon. Ce défaut est ressenti lorsque le scripteur délaisse, dans la P2, l'idée qui a suscité de fortes attentes de développement dans la

P1 « au profit d'une idée secondaire. » (p. 111) Le discours dévie de cette façon dans l'extrait suivant :

29) P1 Les propriétaires d'équipes de hockey ou de baseball ont dépensé trop d'argent à payer des salaires faramineux à leurs athlètes. P2 *Pendant que les joueurs s'enrichissent, nous on vit des crises économiques.*²¹ (p. 112)

Ici, alors que le lecteur s'attend à en savoir plus sur « les conséquences des dépenses excessives des propriétaires d'équipes sportives en salaires aux athlètes », cette information est abandonnée dans le discours, le scripteur n'ayant conservé en P2 que l'idée secondaire de « la prospérité des joueurs par rapport à la fragilité économique des autres » (p. 112).

Le quatrième type de défaut de cohérence qui est en relation avec les attentes du lecteur dans la typologie de l'auteure est le retard des informations. Cette maladresse est commise lorsque l'explication à un problème évoqué n'est pas fournie au moment où le lecteur l'attend parce que le scripteur a pris des détours hasardeux (p. 113). Pépin fait remarquer qu'en plus, dans ces cas, lorsque l'explication attendue apparaît enfin, le lien qu'elle entretient avec le problème posé « porte souvent une trop grande part d'implicite », comme on peut le constater dans l'extrait ci-dessous (p. 113).

30) P1 La télé peut jouer un rôle néfaste dans la société. P2 *Elle est peut-être le média le plus important, mais aussi celui qui influence le plus [...].* P3 *La télé est écoutée, je dirais, par 90 % de la population, et dans tous les programmes diffusés, on retrouve un très grand nombre de commerciaux qui se veulent des sources d'information souvent trop influentes auprès des gens.* (p. 113)

Après avoir lu la P1 de l'extrait 30, le lecteur s'attend à ce que le scripteur explique en quoi « la télé peut jouer un rôle néfaste dans la société ». Or, non seulement cette explication attendue n'apparaît qu'en P3, mais en plus, elle n'est pas clairement reliée au problème posé en P1, en ce sens que la grande influence des publicités diffusées à la télé n'est pas explicitement présentée comme étant néfaste (p. 113).

²¹ Dans un souci d'uniformité, nous avons quelque peu modifié la façon dont les extraits contenant des ruptures de cohérence sont présentés dans l'ouvrage de Pépin.

Tous les défauts que nous avons abordés jusqu'à présent étaient mis en rapport, de façon plus ou moins directe, avec les attentes du lecteur dans la typologie de Pépin. Cependant, il y a d'autres défauts présentés par l'auteure qui n'ont pas été mis en rapport avec ce concept, mais qui y sont tout de même étroitement liés à notre avis. C'est le cas des défauts de contiguïté sémantique, de parallélisme sémantique et de contraste sémantique, que nous présenterons avant de défendre notre point de vue. Le premier type de défaut concerne les cas où « des unités de sens sont mises en relation [...], mais [qu']il y a incompatibilité sémantique entre elles », ce qui peut se produire entre une expression anaphorique et son référent, comme on l'a vu avec les cas d'inadéquation sémantique de Gagnon, ou entre d'autres éléments, comme dans l'extrait ci-dessous (p. 50).

31) P1 Les sportifs ne sont pas essentiels à la survie de l'humanité. P2 Pourquoi devrions-nous leur donner un salaire si élevé pour un travail si *facile*? (p. 51)

Ce passage est rédigé comme si « pas essentiel » et « facile » étaient en adéquation, alors que ces deux concepts n'ont aucune affinité sémantique; c'est « futile » que le scripteur aurait dû employer dans le deuxième énoncé (p. 51).

Quant aux défauts de parallélisme sémantique, ils relèvent essentiellement d'une mise en parallèle incomplète, en ce sens que « tous les termes de la phrase 1 pouvant faire l'objet d'une comparaison ou d'un rappel ne sont pas mis en correspondance avec un terme de la phrase 2. » (p. 52) Cette situation se produit notamment dans cet extrait :

32) P1 Aujourd'hui, le hockey est un sport *brutal* et très cher. P2 Est-ce normal, en effet, qu'un bon joueur de hockey professionnel ait un meilleur salaire que notre premier ministre? (p. 52)

L'élément « brutal » n'est pas repris dans la deuxième phrase, ce qui fait qu'il apparaît inutile (non pertinent, dirait Gagnon). En effet, à quoi sert-il d'évoquer cet élément si l'on ne souhaite que développer le point « hockey = sport très cher »? Pour rectifier le tir, on devrait ajouter dans la P2, après le segment « qu'un bon joueur de hockey professionnel », quelque chose comme « doit d'abord savoir plaquer l'adversaire », qui établirait un parallèle avec l'élément « oublié » de la P1 (p. 52).

Enfin, un défaut de contraste sémantique est ressenti lorsqu'un élément devant établir un tel contraste pour renforcer une « opposition [...] [qui] est trop faiblement exprimée » est absent ou n'est pas assez fort (p. 54). Ce dernier cas peut notamment être illustré au moyen de l'extrait suivant :

33) P1 Dans ma famille, nous sommes des gens bien ordinaires. P2 Mais grâce aux nombreuses années passées dans le monde de la politique, mes parents et moi avons acquis un sens de la critique et de la tolérance très *élevé*. (p. 54)

Ici, le terme « élevé » n'est pas assez fort pour marquer un contraste avec « ordinaires » et donc, « pour exprimer l'opposition annoncée par » le connecteur (p. 54). Il aurait plutôt fallu utiliser « extraordinaire » ou « hors du commun ».

Comme nous l'avons affirmé plus haut, nous considérons que les trois défauts de cohérence que nous venons de présenter sont étroitement liés au concept d'attentes. C'est qu'ils constituent, selon nous, trois cas de déception des attentes du lecteur. Reprenons, par exemple, chacun des extraits analysés ci-dessus. Dans l'extrait 31, le lecteur s'attend à retrouver, à la fin du deuxième énoncé, un terme ayant globalement la même signification que « pas essentiel », mais il y retrouve plutôt le terme « facile ». Dans l'extrait 32, le lecteur s'attend à retrouver, dans le second énoncé, un segment établissant un parallèle avec l'élément « brutal », mais cet énoncé est dépourvu d'un tel segment. Enfin, dans l'extrait 33, le lecteur s'attend à retrouver, à la fin de la deuxième phrase, un terme s'opposant sémantiquement à « ordinaire », mais il y retrouve plutôt le terme « élevé ». Ainsi, les attentes de contiguïté, de parallélisme et de contraste sémantiques du lecteur sont respectivement déçues dans ces trois extraits et elles le sont, selon nous, chaque fois que les défauts dont nous traitons ici surviennent, d'où notre affirmation de départ.

L'approche de Pépin, dont nous avons donné un aperçu dans la présente section, nous éclaire d'abord sur une notion très importante au regard de notre sujet de recherche, soit le fait que le lecteur peut avoir non seulement des attentes qui sont programmées par le texte, mais aussi des attentes qui sont naturelles. Ainsi, nous devons également être attentive à la déception de ces dernières attentes lorsque nous analyserons les textes que nous avons recueillis. De plus, cette approche pourra éventuellement nous aiguiller lorsque nous aurons à établir un

rapport entre les attentes du lecteur et l'évaluation de la cohérence, à identifier les différents types d'énoncés « décevants » se trouvant dans notre corpus et à analyser les ruptures de cohérence dues à ces énoncés.

Comme ce dernier chapitre le laisse voir, Herman et Gopen ont traité du concept d'attentes chez le lecteur sans le mettre en lien avec le concept de cohérence textuelle. Haberlandt a, lui, directement mis ces deux concepts en relation, mais il n'a pas traité des défauts de cohérence et donc, du fait que ceux-ci peuvent parfois être attribués au non-respect des attentes du lecteur. Quant à Pépin, elle a, pour sa part, mis à profit la notion d'attentes du lecteur lorsqu'elle a analysé certains défauts de cohérence, mais elle n'a pas présenté explicitement ces défauts comme étant dus à la déception de ces attentes et elle n'a pas attribué d'autres défauts à cette dernière, alors qu'ils auraient pu l'être.

Contrairement à ces auteurs, nous adopterons, dans le prochain chapitre, une approche centrée à la fois sur les attentes du lecteur et sur les ruptures de cohérence. L'analyse présentée dans ce chapitre visera plus précisément à montrer que la déception de ces attentes est en cause dans certaines ruptures événementielles se produisant à l'échelle microstructurelle. Nous pensons que l'analyse proposée permettra une meilleure compréhension de ce qui est à l'origine de certains bris de cohérence et, conséquemment, de ce à quoi on doit sensibiliser les scripteurs afin que ces bris ne surviennent plus dans leurs textes.

Chapitre 3 : Méthodologie et analyse

1. Corpus

Le corpus que nous avons utilisé pour effectuer notre recherche est constitué de 68 textes produits à différents trimestres dans le cadre du Test de français de l'Université du Québec à Chicoutimi (TF-UQAC). Comme le prévoient les paramètres de l'épreuve, ces textes sont tous de type argumentatif²², ils contiennent environ 500 mots, ont été rédigés à la main en trois heures ou moins et portent sur l'un des trois sujets proposés lors de chaque passation du test. Trente-et-un d'entre eux portent plus précisément sur le premier des sujets énumérés ci-après, vingt-sept portent sur le deuxième et dix sur le troisième : « Sommes-nous devenus esclaves de notre téléphone portable? » (TEL); « Devrait-on abaisser à 16 ans l'âge du droit de vote? » (VOT); « Les bagarres ont-elles encore leur place au hockey? » (BAG). Pour ce qui est des auteurs de ces textes, ce sont tous des étudiants universitaires québécois qui ont le français comme langue maternelle et qui, comme tous ceux ayant été convoqués au TF-UQAC, ont été admis sur la base « Préparation suffisante » plutôt que sur la base d'un diplôme d'études collégiales²³. Précisons que certains de ces étudiants ont pu avoir été sensibilisés aux contraintes d'arrimage événementiel, puisqu'il en est question lors de l'atelier préparatoire au test auquel assistent en moyenne une quarantaine d'étudiants chaque passation.

Si nous avons choisi de travailler sur un corpus de textes produits lors de l'épreuve du TF-UQAC, c'est d'abord pour une raison purement pragmatique : nous disposions de ce corpus de textes, notre directrice de recherche ayant déjà recueilli ces derniers et ayant déjà obtenu le consentement écrit de leur auteur pour qu'ils soient utilisés dans le cadre d'activités de recherche et, éventuellement, publiés de façon anonyme. Mais nous avons également choisi d'utiliser ce corpus parce que les textes dont il est constitué sont des textes argumentatifs et

²² Rappelons que les textes de *type* argumentatif désignent globalement les textes à dominante argumentative (concept emprunté à Adam (1999)), qui s'opposent notamment aux textes à dominante narrative, descriptive et explicative, alors que les *genres* de textes argumentatifs, eux, désignent plus précisément la lettre ouverte, l'éditorial ou le message publicitaire, par exemple.

²³ Les étudiants convoqués au TF-UQAC le sont plus précisément parce que n'ayant pas de DEC, ils ne sont pas réputés avoir réussi l'épreuve uniforme de français du cégep; l'UQAC les soumet donc à son test institutionnel pour évaluer leur maîtrise du français écrit et pour déterminer s'ils ont besoin de cours d'appoint en la matière.

que nous croyions qu'il était pertinent d'exploiter ce type de texte vu nos objectifs de recherche. C'est que nous avons observé, dans notre pratique d'enseignante et de réviseure, que les textes argumentatifs contiennent, de façon générale, davantage d'énoncés « décevants » créant une rupture de cohérence sur le plan événementiel que les textes narratifs, descriptifs et explicatifs. Cette observation laissait donc croire que travailler sur des textes argumentatifs nous permettrait de brosser un tableau plus complet des principaux types d'énoncés « décevants » entravant la cohérence événementielle et, conséquemment, d'émettre des propositions didactiques portant sur un plus large éventail de ces types d'énoncés. Évidemment, il aurait tout de même été intéressant d'observer comment les énoncés « décevants » ciblés par notre étude se manifestent dans les textes d'autres types, comme il aurait été intéressant d'analyser, en plus des productions constituant notre corpus, des productions réalisées dans d'autres contextes par des scripteurs de différents niveaux. Or, comme cette recherche s'ancre dans des études de deuxième cycle, son envergure est restreinte en conséquence.

2. Méthode d'analyse

Nous avons commencé l'analyse de notre corpus en faisant une lecture attentive de tous les textes le constituant et en relevant les potentielles ruptures de cohérence événementielle dues au non-respect des attentes du lecteur s'y trouvant. Nous avons ensuite réévalué chacune de ces ruptures potentielles et avons éliminé celles qui nous apparaissaient discutables a posteriori. Puis, nous avons soumis l'ensemble des séquences qui, après réévaluation, nous semblaient toujours contenir une rupture à notre directrice de recherche pour qu'elle valide nos jugements de cohérence. Afin que quelques-uns de ces jugements soient également validés par d'autres juges experts, nous avons par la suite fait passer un questionnaire à trois étudiants à la maîtrise en linguistique ayant assisté à au moins quarante-cinq heures de cours sur la cohérence textuelle et ayant de l'expérience dans l'évaluation de cet aspect du texte. Dans ce questionnaire, il était demandé aux juges experts 1) de compléter près d'une dizaine de séquences tirées de notre corpus en fonction de ce que le contexte antérieur laisse attendre et 2) d'évaluer, à l'aide d'une échelle d'appréciation, l'arrimage événementiel de six paires

de phrases apparaissant dans d'autres séquences tirées de notre corpus²⁴. Les réponses des juges experts, qu'on peut retrouver dans l'annexe 1, ont montré ceci : dans les premières séquences, il leur a semblé, eux aussi, que le contexte antérieur laissait attendre une idée passablement différente de celle se retrouvant dans la suite originale; dans les secondes, l'arrimage événementiel des paires de phrases qui nous semblaient maladroitement arrimées sur ce plan leur a également semblé inadéquat ou plus ou moins adéquat. Leurs réponses nous portaient donc à croire qu'ils auraient identifié les mêmes ruptures de cohérence événementielle que nous dans les séquences que nous leur avons soumises et, en ce sens, elles ont indirectement confirmé la validité des jugements de cohérence que nous avons portés sur ces séquences.

Les ruptures de cohérence validées de façon directe ou indirecte par notre directrice de recherche et nos pairs étaient beaucoup trop nombreuses pour que nous les analysions toutes dans le cadre de notre mémoire. Il a donc fallu en sélectionner certaines, tout en veillant à ce qu'elles soient représentatives de l'ensemble. Pour ce faire, nous avons, dans un premier temps, procédé à une analyse préliminaire de ces ruptures afin de voir si certaines d'entre elles présentaient un cas similaire de déception des attentes du lecteur et si des regroupements étaient possibles. Cela nous a amenée à effectuer les sept regroupements de ruptures suivants : les ruptures causées par un énoncé qui est ou dont une partie est non directement lié(e) au contexte (énoncé « décevant » de type A); les ruptures causées par un énoncé dans lequel un connecteur ou l'absence d'un connecteur ne génère pas la bonne attente chez le lecteur (énoncé « décevant » de type B); les ruptures causées par un énoncé qui ne récupère pas une information qu'on s'attendait à voir récupérée (énoncé « décevant » de type C); les ruptures causées par un énoncé qui est ou dont une partie est en opposition avec l'attente programmée par le contexte (énoncé « décevant » de type D); les ruptures causées par un énoncé dans lequel un mot déçoit l'attente de contiguïté sémantique programmée par le contexte (énoncé « décevant » de type E); les ruptures causées par un énoncé retardant l'accès à une information attendue (énoncé « décevant » de type F); et enfin, les ruptures causées par

²⁴ À noter que les séquences figurant dans ce questionnaire ont été retranscrites telles qu'elles apparaissaient dans les textes de notre corpus. Cependant, nous avons dû améliorer la qualité de la langue de certains segments les composant, puisque sans cela, les répondants auraient facilement pu identifier ceux qui ont été produits par les scripteurs non experts et ceux qui ont été retouchés ou produits par nous-même pour les besoins de l'exercice, et cela aurait évidemment orienté leurs réponses.

un énoncé dans lequel c'est la répartition des informations qui déçoit les attentes du lecteur (énoncé « décevant » de type G). Dans un deuxième temps, à l'intérieur des regroupements les plus importants, nous avons formé des sous-groupes de ruptures sur la base de leur ressemblance et avons retenu pour l'analyse la rupture qui illustre le mieux le cas de figure que donnait à voir chacun de ces sous-groupes. Dans certains cas, c'étaient deux ou trois ruptures qui étaient nécessaires pour bien illustrer ce cas de figure; nous avons donc, dans ces cas, analysé ces deux ou trois ruptures conjointement. Quant aux ruptures qui n'ont pas été retenues pour l'analyse dans chacun des sous-groupes, elles ont, pour leur part, été placées en annexe, plus précisément dans l'annexe 2. À l'intérieur des regroupements contenant moins de ruptures, nous avons procédé exactement de la même manière, excepté que nous n'avons pas formé de sous-groupes. Par ailleurs, comme ce qui précède le laisse deviner, nous avons retenu dans notre sélection un nombre de ruptures globalement proportionnel au nombre de ruptures repérées dans notre corpus pour chacun des regroupements et, autrement dit, pour chacun des types d'énoncés « décevants ». C'est ce qui explique qu'il y a, par exemple, davantage de ruptures dues à un énoncé « décevant » de type A que de ruptures dues à un énoncé « décevant » de type B dans l'analyse proprement dite : les premières sont également plus nombreuses que les secondes dans notre corpus. Ainsi, même si nous n'avons pas analysé l'ensemble des ruptures événementielles liées à la déception des attentes qui se trouvaient dans notre corpus, nous pensons que celles que nous avons sélectionnées pour l'analyse sont représentatives de cet ensemble.

Pour ce qui est de la façon dont nous avons analysé ces ruptures, nous avons, en premier lieu, cherché à mettre en lumière ce qui est plus précisément à l'origine de chacune d'elles. Ainsi, pour chaque extrait contenant une rupture, nous avons décrit l'attente, naturelle ou programmée, qu'a le lecteur après avoir lu une certaine partie de l'extrait²⁵ et nous avons expliqué pourquoi elle est déçue dans la suite de ce dernier, ce qui nous a permis de mettre en évidence le type d'énoncé « décevant » étant en cause dans la rupture étudiée. Pour les attentes programmées, nous avons en plus expliqué pourquoi, selon nous, le contexte crée

²⁵ Une précision s'impose à ce sujet : nous ne prétendons pas que l'attente que nous avons mise de l'avant pour chacun des extraits analysés correspond à celle suscitée chez *tous* les lecteurs, puisque nous sommes consciente qu'un même contexte peut parfois amener deux récepteurs à anticiper une suite passablement différente. Nous croyons cependant que les attentes que nous avons identifiées sont celles que la *plupart* des lecteurs seraient susceptibles d'avoir à la lecture des contextes étudiés.

chez le lecteur l'attente décrite. En second lieu, nous avons proposé une façon de corriger chacune des ruptures de cohérence analysées. Soulignons que lorsque c'était possible de le faire, nous avons conservé l'idée que le scripteur semblait vouloir exprimer, et ce, même si elle ne nous paraissait pas totalement juste ou pertinente au regard du sujet de l'argumentation, l'objectif de nos corrections n'étant pas de rendre les segments problématiques plus acceptables sur le plan du contenu, mais bien sur le plan de la cohérence événementielle. Dans d'autres cas, en revanche, nous ne pouvions faire autrement que de modifier de façon plus ou moins importante l'idée exprimée par le scripteur, puisque c'était justement elle qui entravait la cohérence événementielle en contrariant les attentes du lecteur. Notons que les corrections proposées ne sont évidemment pas les seules qui auraient été valables. Il importe enfin de préciser que nous n'avons signalé, dans l'analyse, que les défauts de cohérence sur lesquels porte notre mémoire, c'est-à-dire ceux qui touchent à la fois la dimension événementielle du texte et la déception des attentes du lecteur. Les extraits présentés au point suivant peuvent donc contenir d'autres défauts de cohérence (liés à la reprise de l'information ou à l'utilisation des temps verbaux, par exemple) que ceux qui ont été signalés.

Toute cette démarche nous a permis de montrer que certaines ruptures de cohérence événementielle au niveau local peuvent être expliquées par la déception des attentes du lecteur, ce qui constituait, rappelons-le, notre objectif global. Elle nous a aussi permis d'identifier les principaux types d'énoncés « décevants » qui peuvent compromettre la réussite de l'arrimage événementiel, ce qui constituait notre premier objectif spécifique et ce qui nous permettra d'atteindre, dans une section subséquente, le second que nous nous sommes fixé. C'est que nous nous appuierons notamment sur les types d'énoncés « décevants » que nous avons identifiés lors de l'analyse pour émettre des propositions didactiques concernant la façon d'entraîner les apprentis scripteurs à ne pas produire de tels énoncés.

Avant de présenter notre analyse, mentionnons que celle-ci est majoritairement qualitative, puisque ce que nous jugions pertinent, c'était de décrire les ruptures et les types d'énoncés qui nous intéressent. Nous procéderons cependant, au début de la discussion, à une brève

analyse quantitative de nos données dans le but de brosser un portrait global de la fréquence d'apparition dans notre corpus des ruptures dues à chacun des types d'énoncés « décevants ».

3. Analyse proprement dite

Tous les extraits apparaissant dans cette section ou dans l'annexe 2 ont été retranscrits à l'ordinateur avec les erreurs de tout type qu'ils comportaient, puisque nous ne voulions pas modifier le contenu des séquences originales de quelque façon que ce soit. Nous avons toutefois corrigé les erreurs commises par les scripteurs dans les corrections que nous avons suggérées. De plus, afin de faciliter la référence aux unités concernées, nous avons numéroté chacune des phrases constituant ces extraits et avons identifié ces derniers de la façon suivante : nous les avons fait précéder des lettres « TEL », « VOT » ou « BAG » selon le sujet du texte dont ils proviennent (voir point 1 du présent chapitre), nous avons fait suivre ces lettres du numéro attribué aléatoirement au texte duquel ils ont été issus et lorsque deux extraits ou plus étaient issus du même texte, nous avons ajouté « -1 », « -2 », « -3 », etc., aux éléments d'identification pour distinguer chacun des extraits. L'extrait VOT1-1, par exemple, est le premier extrait du premier texte tiré de notre corpus ayant comme sujet la question « Devrait-on abaisser à 16 ans l'âge du droit de vote? ». Enfin, nous avons mis en italique les segments dans lesquels les attentes du lecteur sont déçues pour qu'ils soient plus facilement repérables. Dans les extraits placés en annexe, nous avons en plus mis en gras les segments qui ont contribué à créer ces attentes pour pallier le fait que nous ne les mettons pas en lumière dans une analyse proprement dite.

3.1 Ruptures causées par un énoncé « décevant » de type A (un énoncé qui est ou dont une partie est non directement lié(e) au contexte)

3.1.1 Extrait VOT1-1

P1 Au dernières élections, le taux de participation de la population du Québec au vote fût de soixante-sept pourcent (67 %). P2 Plus du tiers des citoyens de la belle province ont choisi de ne pas exprimer leurs opinions en cette journée de mobilisation. P3 Ces faits m'amènent à me demander : « *Devrait-on abaisser à seize (16) ans l'âge du droit de vote?* »

Dans cet extrait, la deuxième partie de la P3 crée une rupture de cohérence, en ce sens qu'elle provoque une interruption du flux textuel (Lemonnier et Gagnon, 2010, p. 109). Cette rupture touche plus particulièrement le plan événementiel si nous nous référons à l'approche de Gagnon présentée précédemment. Or, elle n'est clairement pas attribuable à la présence d'un connecteur superflu ou inapproprié ni à l'absence d'un connecteur requis. Et à notre avis, elle n'est pas simplement attribuable au fait que le lien entre la fin de la P3 et son contexte est faible en raison de l'absence de certaines informations contextuelles. En fait, nous croyons que l'impression de rupture ressentie est due au fait que l'attente programmée par le contexte est déçue, justement à cause de ce faible lien. Pour étayer notre point, nous recopions ce contexte ci-dessous.

P1 Au dernières élections, le taux de participation de la population du Québec au vote fût de soixante-sept pourcent (67 %). P2 Plus du tiers des citoyens de la belle province ont choisi de ne pas exprimer leurs opinions en cette journée de mobilisation. P3 Ces faits m'amènent à me demander...

Dans les deux premières phrases de cette introduction, le scripteur traite du fait que le tiers des Québécois n'ont pas voté aux dernières élections. Puis, au début de la P3, il indique au lecteur que ce dont il vient de traiter l'amène à se demander quelque chose. À quoi le lecteur s'attend-il alors? Il s'attend à ce que le questionnement du scripteur soit intimement lié à ce dont il vient de traiter, justement, et donc, au faible taux de participation électorale des Québécois. Ce n'est d'ailleurs pas un hasard si, après avoir lu ce contexte, nos juges experts ont tous trois complété la P3 avec un questionnement qui est directement en lien avec ce faible taux de participation (voir annexe 1) : ils ont perçu que c'est une telle suite que ce contexte laisse attendre. La suite originale ne correspond toutefois pas à celle attendue par le lecteur, puisque, comme nous l'avons mentionné plus haut, la question introduite n'est pas en lien étroit avec l'idée véhiculée dans les phrases qui la précèdent. En effet, pour reprendre l'image de Gagnon (2015, p. 126), un « fossé » sépare le fait d'abaisser à seize ans l'âge du droit de vote et la faible participation électorale des Québécois. Bref, le contexte dans lequel apparaît le deuxième segment de la P3 programme chez le lecteur une attente à laquelle ce segment ne répond pas; le lecteur a ainsi l'impression que la séquence ne se « tient » pas et c'est ce qui fait en sorte, d'après nous, qu'il ressent un bris de cohérence à la lecture de cette phrase. Ce que nous avançons ici rejoint notamment l'affirmation de Pépin (2008) selon

laquelle « un défaut de cohérence est ressenti par le lecteur lorsque ses attentes sont contrariées » (p. 5).

Cette première partie de l'analyse montre que le type d'énoncé « décevant » qui entrave la cohérence événementielle de l'extrait à l'étude est bel et bien un énoncé de type A et, plus précisément, un énoncé dont une partie est non directement liée au contexte, type d'énoncé non pertinent que Gagnon mettait d'ailleurs en relation avec la notion d'attentes. Pour rétablir la cohérence au sein de cette séquence, on n'aurait donc normalement qu'à remplacer la partie d'énoncé problématique par un segment étroitement relié au contexte (comme « si les Québécois ne sont pas désabusés de la politique » ou « ce que l'on pourrait faire pour inciter plus de Québécois à se rendre aux urnes », par exemple) ou qu'à ajouter des informations contextuelles permettant de resserrer le lien entre cette partie d'énoncé et son contexte; l'énoncé contenant ce segment (la P3) ne serait donc plus « décevant » au regard de l'attente soulevée par le discours antérieur et la cohérence événementielle de la séquence analysée serait ainsi préservée. Or, on ne peut modifier le contenu du segment problématique parce qu'il correspond au sujet du texte et on peut difficilement, à notre avis, relier étroitement ce segment à son contexte en laissant ce dernier tel quel et en ne faisant qu'y ajouter des informations. Ainsi, selon nous, pour rétablir la cohérence dans la séquence analysée, on n'a d'autre choix que de modifier ce contexte et, plus particulièrement, la première partie de la P3, ce qui est évidemment susceptible de modifier l'attente que celui-ci suscitait à l'origine. Voici ce que nous suggérons comme modification :

P1 Aux dernières élections, le taux de participation de la population du Québec au vote a été de 67 %. P2 Plus du tiers des citoyens de la Belle Province ont choisi de ne pas exprimer leur opinion en cette journée de mobilisation. P3 En vue de remédier à cette situation, certains de nos élus ont proposé d'abaisser à 16 ans l'âge du droit de vote dans notre province, arguant notamment que cela pourrait augmenter le nombre d'électeurs québécois se rendant aux urnes le jour du scrutin. P4 Cependant, à notre avis, une telle mesure...

À la suite de la modification apportée à la première partie de la P3, le contexte formé de cette partie de phrase et des P1-P2 laisse toujours attendre un segment qui est intimement relié au faible taux de participation des électeurs québécois mais, plus particulièrement, qui exprime une solution possible à ce problème. Or, c'est exactement ce qu'exprime le segment

contenant le sujet du texte tel qu'il est formulé dans la dernière séquence. Il satisfait donc l'attente soulevée par le contexte dans lequel il est traité. Sa phrase hôte, qui est toujours la P3, n'apparaît ainsi plus « décevante » au regard du contexte, ce qui fait qu'elle ne perturbe plus la cohérence événementielle de la séquence dans laquelle elle prend place.

Nous avons repéré dans notre corpus trois autres séquences qui présentent une rupture très similaire à celle que présente la séquence qui vient d'être analysée, c'est-à-dire une rupture due au fait que le segment présentant le sujet du texte déçoit les attentes du lecteur parce qu'il est annoncé comme étant directement lié à son contexte (le sujet amené), alors qu'il ne l'est pas. Nous avons donc placé ces séquences en annexe (p. 122). Elles correspondent plus précisément aux extraits TEL1-1, TEL19-1 et TEL17.

3.1.2 Extrait BAG6

P1 De nos jours, il est fréquent d'entendre des histoires concernant le monde du hockey. P2 Au Québec, plus de 10 000 jeunes pratiquent ce sport avec passion et bien sûr tout l'encouragement de leurs parents. P3 En ayant un jeune pratiquant ce sport, *il m'arrive souvent de me demander si les bagarres au hockey ont encore leur place.*

Outre le fait que ce début d'introduction donne l'impression d'amener deux sujets (l'un en P1, l'autre en P2), la deuxième partie de la P3 nous semble créer une rupture de cohérence événementielle. On pourrait croire, a priori, que cette rupture résulte simplement du fait que cette partie de phrase n'entretient pas de lien étroit avec son contexte. Cependant, d'après nous, cette absence de lien étroit n'est pas la cause principale de l'effet de rupture ressenti; ce qui l'est, à notre avis, c'est plutôt ce qu'entraîne cette absence de lien étroit, à savoir la déception de l'attente déclenchée par le contexte. Afin d'appuyer cette affirmation, reprenons, justement, le contexte dans lequel est traitée la fin de la P3 :

P1 De nos jours, il est fréquent d'entendre des histoires concernant le monde du hockey. P2 Au Québec, plus de 10 000 jeunes pratiquent ce sport avec passion et bien sûr tout l'encouragement de leurs parents. P3 En ayant un jeune pratiquant ce sport, ...

Après avoir lu la première partie de la P3, le lecteur s'attend à ce que cette phrase élabore le même thème que la précédente, puisqu'aucun connecteur et qu'aucune autre indication linguistique ne reprogramme ses attentes naturelles (Pépin, 1998, p. 64; Gagnon, 2015, p. 132); il s'attend ainsi à retrouver, dans la deuxième partie de la P3, quelque chose comme « je suis moi-même témoin régulièrement de l'enthousiasme que manifestent les joueurs et du soutien indéfectible de leurs parents. » Or, la suite effective de la P3 n'est pas liée au thème de la P2 et, autrement dit, au fait que plusieurs jeunes jouent au hockey avec passion et avec tous les encouragements de leurs parents, si ce n'est qu'à l'élément « hockey » que ce thème contient. Elle n'élabore donc pas ce dernier et déçoit conséquemment l'attente que son contexte avait suscitée chez le lecteur, ce qui explique, selon nous, que celui-ci perçoit un effet plus ou moins grand d'incohérence sur le plan événementiel à la lecture de cette partie d'énoncé.

Le type d'énoncé « décevant » ayant causé une rupture de cohérence événementielle dans la séquence à l'étude est donc, comme dans la séquence analysée plus haut, un énoncé dont une partie est non directement liée au contexte. Et, comme dans la séquence précédente, pour pallier la rupture ressentie, on ne peut remplacer la partie d'énoncé problématique par un segment complètement différent qui serait, lui, directement lié au contexte (comme celui que nous avons formulé précédemment) parce qu'elle exprime le sujet du texte. Cependant, à la différence de l'extrait précédent, dans celui qui vient d'être analysé, on pourrait reformuler cette partie d'énoncé et ajouter des informations permettant de la relier étroitement à son contexte sans que celui-ci ne subisse de modification; or, à notre avis, le résultat ne serait pas optimal. Ainsi, pour qu'il le soit, on est contraint, selon nous, de procéder de la même façon qu'avec l'extrait VOT1-1, c'est-à-dire de modifier le contexte dans lequel le segment problématique s'insère, ce qui risque, ici aussi, de modifier l'attente que ce contexte générerait initialement. La séquence modifiée pourrait se lire comme suit :

P1 Au Québec, plus de 10 000 jeunes jouent au hockey avec passion et, bien sûr, avec tous les encouragements de leurs parents. P2 Or, il y a un élément au sein de ce sport qui refroidit souvent l'enthousiasme des joueurs et des gens venus les encourager : les bagarres. P3 À mon avis, celles-ci n'ont plus leur place au hockey, non seulement pour la raison qui vient d'être invoquée, mais aussi...

Dans la séquence modifiée, le segment présentant la première partie du sujet du texte (« les bagarres ») apparaît dans un contexte qui annonce un élément lié au hockey qui freine l'enthousiasme des joueurs et de leurs proches. Comme les bagarres peuvent correspondre à cette description, ce segment comble l'attente que son contexte suscite. Quant au segment présentant la deuxième partie du sujet du texte (« celles-ci n'ont plus leur place au hockey »), il fait de même, puisqu'il prend place dans un contexte qui laisse attendre une élaboration de la P2 et que c'est ce qu'il constitue. Soulignons que si les parties d'énoncé dont il est question ici répondent à l'attente que soulève leur contexte respectif dans cette séquence, c'est parce qu'à la base, elles entretiennent un lien étroit avec celui-ci. Comme la déception des attentes du lecteur est évitée dans cette nouvelle version de l'extrait BAG6, cette dernière paraît beaucoup plus cohérente sur le plan événementiel que la version originale.

3.1.3 Extraits VOT11 et BAG2

P1 Pendant la première moitié du XXème siècle, les femmes québécoises ne pouvaient se rendre aux urnes afin d'élire ceux qui prendraient les décisions touchant la société. P2 Quelques décennies plus tard, *nos élus proposent d'abaisser l'âge du droit de vote à 16 ans.*

P1 À l'époque, le hockey était un sport qui créait des liens forts entre les jeunes puisque ces derniers partageaient une passion commune. P2 Aujourd'hui, *il est malheureux de constater qu'il y a beaucoup de bagarres sur la glace et que la violence n'épargne pas ce sport.*

À la lecture de chacune des P2 ci-dessus, le lecteur perçoit une rupture de cohérence sur le plan événementiel. Certains pourraient avancer que les ruptures perçues sont dues au fait que les événements décrits dans les P1-P2 ne sont pas étroitement liés. Or, selon nous, le lien entre les événements décrits n'est pas suffisamment lâche pour expliquer à lui seul l'impression de rupture relativement importante que le lecteur averti ressent en traitant ces P2. Ce qui peut l'expliquer, en revanche, c'est le non-respect de l'attente créée par le contexte – qui a à voir avec ce lien lâche, par ailleurs –, comme nous cherchons à le démontrer plus bas.

P1 Pendant la première moitié du XXème siècle, les femmes québécoises ne pouvaient se rendre aux urnes afin d'élire ceux qui prendraient les décisions touchant la société. P2 Quelques décennies plus tard, ...

P1 À l'époque, le hockey était un sport qui créait des liens forts entre les jeunes puisque ces derniers partageaient une passion commune. P2 Aujourd'hui, ...

Dans chacun de ces contextes, la paire de marqueurs temporels jumelée au contenu véhiculé dans la P1 annonce, d'après nous, une mise en parallèle diachronique visant à mettre en lumière le fait que la situation dépeinte a changé avec le temps. Elle amène donc le lecteur à s'attendre à ce que le segment suivant le complément de phrase de la P2 expose des faits contrastant avec ceux dénotés dans la P1, comme nous l'avons mentionné dans l'introduction (voir p. 2). C'est ce qui fait que dans le premier extrait, le lecteur s'attend à ce que ce segment traite du fait que les Québécoises ont maintenant le droit de voter, cette idée établissant un contraste direct avec celle émise en P1. D'ailleurs, ce que nous avançons ici est validé, dans une certaine mesure, par les réponses de nos juges experts, puisque lorsque nous avons demandé à ces derniers de compléter la P2 du premier extrait en fonction de ce que le contexte laisse attendre, ils ont tous les trois formulé un segment traitant du fait que les Québécoises peuvent désormais voter. Or, dans la séquence originale, ce n'est pas du tout cette idée qui est véhiculée dans la deuxième partie de la P2 et celle qui l'est n'établit pas de contraste avec l'idée véhiculée dans le premier énoncé, puisqu'elle n'est pas suffisamment reliée à cette dernière pour ce faire. Il en va de même des faits dénotés dans le segment suivant « Aujourd'hui » dans la P2 du deuxième extrait : ces faits ne sont pas liés assez étroitement à ceux dénotés dans la P1 pour contraster avec ces derniers. Ainsi, dans les deux extraits analysés, le segment suivant le second marqueur temporel ne concorde pas avec ce que son contexte laisse attendre, d'où le fait qu'il provoque une rupture de cohérence sur le plan événementiel.

Il découle de ce qui vient d'être dit que dans les extraits VOT11 et BAG2, la P2 déçoit l'attente que le contexte suscite parce que ce qui suit le complément de phrase n'entretient pas un lien assez direct avec la P1 pour exprimer un contraste avec celle-ci. Ainsi, le type d'énoncé « décevant » causant une rupture sur le plan événementiel dans ces deux extraits est, comme pour les précédents, un énoncé dont une partie est non directement liée au contexte. Pour restaurer la cohérence événementielle dans chacun de ces extraits, il faut donc faire en sorte de relier directement la deuxième partie de la P2 à la P1 afin de lui permettre

d'établir un contraste avec ce premier énoncé et, conséquemment, de satisfaire l'attente du lecteur. Toutefois, pour ce faire, on ne peut simplement remplacer cette partie de phrase par un autre segment qui serait, lui, en lien direct avec la phrase précédente, puisque la deuxième partie de la P2 exprime le sujet du texte. On peut cependant la reformuler et y ajouter une idée la reliant étroitement à son contexte, et ce, sans modifier ce dernier comme dans les corrections précédentes. C'est donc ce que nous avons fait dans les séquences qui suivent.

P1 Pendant la première moitié du XX^e siècle, les femmes québécoises ne pouvaient se rendre aux urnes afin d'élire ceux qui prendraient les décisions touchant la société. P2 Quelques décennies plus tard, non seulement les femmes ont le droit de vote dans notre province, mais nos élus parlent également d'octroyer ce droit aux jeunes de 16 et 17 ans.

P1 À l'époque, le hockey était un sport qui créait des liens forts entre les jeunes, puisque ces derniers partageaient une passion commune. P2 Aujourd'hui, plusieurs éléments au sein de ce sport nuisent à la création de tels liens entre les jeunes joueurs – et entre les moins jeunes! –, dont les nombreuses bagarres qu'il y a sur la glace.

Dans les séquences ci-dessus, le segment suivant le deuxième marqueur temporel contient toujours l'idée correspondant au sujet du texte, mais il contient maintenant en plus une idée qui est intimement liée aux faits exposés dans la P1 et qui peut ainsi créer un contraste avec ces derniers. Les P2 corrigées comblent donc l'attente (de contraste) générée par leur contexte respectif et préservent conséquemment la cohérence événementielle de la séquence dans laquelle elles s'insèrent.

Dans tous les extraits analysés jusqu'à présent, lesquels constituaient tous des débuts d'introduction, les attentes du lecteur étaient déçues à la lecture du sujet posé; dans le prochain extrait – et dans la majorité des extraits similaires qui figurent en annexe –, elles sont plutôt déçues *après* la lecture de cette partie de l'introduction.

3.1.4 Extrait VOT10-1

P1 De puis un certains temps, le gouvernements parle d'abaisser l'âge de votation à 16 ans. P2 Est-ce une bonne idée? P3 *Beaucoup de gens croient qu'ils sont trop jeune pour prendre cette responsabilité.* P4 *De plus, ce sont souvent les parents*

et le gouvernement qui prennent des décisions importantes pour eux. P5 Plus encore, les jeunes ne suivent pas l'actualité politique.

La cohérence événementielle de cet extrait est clairement perturbée à partir de la P3 et ce qui est principalement à l'origine de ce problème de cohérence, à notre avis, c'est, une fois de plus, la déception d'une attente programmée par le contexte, lequel est retranscrit isolément ci-dessous pour les besoins de la démonstration.

P1 De puis un certains temps, le gouvernements parle d'abaisser l'âge de votation à 16 ans. P2 Est-ce une bonne idée?

Après avoir lu la P2 de cette introduction, le lecteur s'attend évidemment à ce que le scripteur réponde à la question qu'il a lui-même soulevée. La réponse à cette question est d'autant plus attendue que le contexte laisse croire qu'elle aurait comme fonction de présenter la position du scripteur par rapport au sujet du texte et que cette information est celle qui est la plus recherchée dans l'introduction d'un texte argumentatif. L'attente du lecteur n'est toutefois pas satisfaite dans la P3, puisque cette dernière n'équivaut ni à « oui, c'est une bonne idée » ni à « non, ce n'est pas une bonne idée », et qu'elle ne constitue donc pas en soi une réponse à la question posée en P2. Précisons que la P4 et la P5 (voire une éventuelle P6) auraient pu récupérer en partie la rupture que la P3 cause en satisfaisant l'attente créée par la P2 avec un peu de retard; elles ne répondent toutefois pas plus à la question posée dans cette dernière phrase que la P3 ne le fait.

D'après nous, la P3 est plus particulièrement « décevante » parce qu'elle n'entretient pas un lien étroit avec le deuxième énoncé; en effet, si tel avait été le cas, elle aurait nécessairement répondu à la question que cet énoncé contient et aurait donc comblé l'attente soulevée par ce dernier. C'est pourquoi nous avons déterminé que le type d'énoncé « décevant » étant en cause dans la rupture analysée est un énoncé non directement lié au contexte. Ainsi, dans la séquence corrigée qui suit, nous avons établi une relation directe entre cet énoncé, la P3, et l'énoncé précédent; cela a automatiquement fait en sorte de combler l'attente activée par celui-ci et donc, de pallier la rupture de cohérence perçue initialement.

P1 Depuis un certain temps, le gouvernement parle d'abaisser l'âge du droit de vote à 16 ans. P2 Est-ce une bonne idée? P3 À mon avis, pas du tout! P4 D'abord, à cet âge, on est trop jeune pour avoir une telle responsabilité. P5 De plus, ...

Soulignons par ailleurs que nous sommes consciente que les trois dernières phrases de l'introduction originale permettent au lecteur de deviner la position du scripteur et donc, d'inférer sans difficulté la réponse à la question posée en P2. Mais cela n'empêche pas le lecteur de ressentir une rupture sur le plan événementiel, puisqu'il reste que le deuxième énoncé crée chez lui l'attente de retrouver cette réponse dans la suite du texte, alors qu'elle n'y apparaît pas. Ainsi, à notre avis, l'extrait VOT10-1 contient un défaut de cohérence, et ce, même si le « trou » dans le tissu textuel qui en est à l'origine peut être comblé, à la fin de l'extrait, par une inférence relativement peu coûteuse. Nous admettons cependant que ce défaut ne serait probablement pas considéré par Pépin (1998) comme faisant partie des défauts les plus « graves » qui soient, étant donné que le lecteur peut le corriger assez facilement.

Comme nous l'avons mentionné brièvement plus haut, d'autres séquences tirées de notre corpus présentent un cas de déception des attentes similaire à celui qui vient d'être étudié et ont donc été placées en annexe (p. 122-123). Il s'agit plus précisément des extraits TEL7, TEL11-1, VOT6, VOT9-1, VOT5-1 et VOT5-2. Notons au passage que ce dernier extrait n'est cependant pas issu d'une introduction, mais bien d'un paragraphe de développement, contrairement aux autres. C'est d'ailleurs aussi le cas des prochains extraits.

3.1.5 Extrait TEL16-1

P1 Premièrement, sans le téléphone portable, les gens communiqueraient plus de personne à personne et suivraient plus ce qui se passe autour d'eux. P2 En effet, les gens sont trop rivés à leur écran portable à tel point qu'ils en perdent *le contrôle que ce soit dans leur vie professionnelle ou personnelle*.

Dans l'extrait TEL16-1, la fin de la P2 crée un bris de cohérence sur le plan événementiel. Une analyse superficielle pourrait laisser croire, dans ce cas-ci aussi, que ce bris de cohérence est seulement dû au fait que cette partie d'énoncé entretient un lien trop ténu avec l'énoncé précédent. Or, à notre avis, la cause réelle de ce bris de cohérence est moins le manque de

lien entre la fin de la P2 et la P1 que la déception de l'attente du lecteur que ce manque de lien provoque. Pour s'en convaincre, il suffit d'analyser le contexte dans lequel le segment problématique prend place.

P1 Premièrement, sans le téléphone portable, les gens communiqueraient plus de personne à personne et suivraient plus ce qui se passe autour d'eux. P2 En effet, les gens sont trop rivés à leur écran portable à tel point qu'ils en perdent...

Dans ce contexte, le marqueur de justification « en effet » amène le lecteur à s'attendre à ce que la P2 justifie l'assertion émise en P1. La première partie de la P2 donne à penser que cette attente va être satisfaite dans la suite de l'énoncé, mais la suite effective ne la satisfait finalement pas. C'est que, comme nous l'avons mentionné plus haut, l'idée exprimée dans la deuxième partie de la P2 – les gens perdent le contrôle du temps qu'ils passent sur leur cellulaire dans leur vie professionnelle et personnelle²⁶ – n'est pas directement liée à celle exprimée dans la P1 – le cellulaire fait en sorte que les gens communiquent moins de personne à personne et suivent moins ce qui se passe autour d'eux. Cette première idée ne donne donc pas l'impression de « prouver » ou d'appuyer la seconde, ce qui fait que la P2 n'apparaît pas comme étant une justification de la P1 et qu'elle déçoit conséquemment l'attente du lecteur. Bref, la fin de la P2 contrarie l'attente qu'avait provoquée son contexte et, plus particulièrement, le connecteur qui en fait partie, ce qui explique qu'à la lecture de cette partie de phrase, le lecteur perçoit une rupture de cohérence événementielle.

Pour que la P2 ne soit plus « décevante » et ne mette plus à mal la cohérence de cet extrait, on doit donc relier directement sa deuxième partie à la P1, ce que nous avons fait dans la séquence suivante :

P1 Premièrement, sans le téléphone portable, les gens communiqueraient plus de personne à personne et suivraient plus ce qui se passe autour d'eux. P2 En effet, les gens sont tellement rivés à l'écran de leur cellulaire qu'ils en perdent le contact avec le monde réel!

²⁶ C'est de cette façon que nous interprétons la deuxième partie de la P2, mais comme elle n'est pas des plus claires (le pronom « en » n'a pas de référent, entre autres), il se peut que notre interprétation ne cadre pas totalement avec ce que le scripteur souhaitait exprimer.

Dans cette séquence, nous avons plus précisément remplacé le dernier segment de la P2 originale par un segment qui entretient, lui, un lien direct avec la P1, ce qui redonne à la P2 sa fonction de « preuve » appuyant l’assertion émise dans le premier énoncé et ce qui lui permet ainsi de combler l’attente suscitée par le connecteur « en effet ». C’est pourquoi cette séquence paraît plus cohérente sur le plan événementiel que l’originale. Précisons qu’elle pourrait cependant l’être encore plus si l’information donnée dans la P1 était abordée non pas sous l’angle « sans le téléphone portable... », mais plutôt sous l’angle « avec le téléphone portable/à cause du téléphone portable... » comme la P2.

D’autres séquences repérées dans les textes de notre corpus présentent une rupture similaire à celle que présente la séquence qui vient d’être analysée, c’est-à-dire une rupture causée par un énoncé qui déçoit l’attente de justification soulevée par le connecteur « en effet » parce que l’une ou l’ensemble de ses parties sont non directement liées au contexte. Ces séquences ont donc été placées en annexe (p. 123-124). Elles correspondent plus précisément aux extraits VOT10-2, VOT10-3, TEL27-1, TEL9-1 et TEL22-1, tous issus de paragraphes de développement, à l’exception du dernier d’entre eux.

Un autre paragraphe de développement repéré dans notre corpus présente, lui aussi, une rupture qui est causée par un énoncé qui déçoit l’attente soulevée par un connecteur parce que l’une de ses parties est non directement liée au contexte. Or, dans ce cas-ci, le connecteur est « bref ». Ainsi, l’attente qui est soulevée puis déçue ici n’en est pas une de justification, mais bien de synthèse. Ce paragraphe est identifié comme étant l’extrait TEL9-2 et il apparaît à la suite des extraits qui ont été mentionnés ci-dessus (p. 124).

Avant de passer au prochain extrait, il convient de préciser pourquoi toutes ces ruptures qui sont en lien avec un connecteur ont été associées à un énoncé « décevant » de type A plutôt que de type B (un énoncé dans lequel un connecteur ou l’absence d’un connecteur ne génère pas la bonne attente chez le lecteur). C’est que dans les énoncés « décevants » en cause dans ces ruptures, le problème n’est pas que le connecteur génère la mauvaise attente; en effet, dans ces énoncés, le connecteur génère une attente de justification ou de synthèse et ces derniers semblaient bel et bien être destinés à justifier ou à synthétiser ce qui précède et non

pas, par exemple, à s'y opposer ou à s'y additionner. Le problème est plutôt que, comme il vient d'en être question, ces énoncés sont trop peu liés au contexte pour satisfaire l'attente programmée par le connecteur qu'ils contiennent, d'où le fait qu'ils ont été catégorisés comme étant de type A.

3.1.6 Extrait VOT13-1²⁷

P1 De plus, pour ces jeunes hommes et femmes la politique n'est, pour la majorité, pas un sujet de conversation très populaire. P2 En effet, selon une étude, plus de 85% des jeunes de seize et dix-sept ans n'ont jamais discuté de politique. P3 Autrement dit, ils ne peuvent prendre des décisions à ce propos, puisqu'ils *ne sont pas informés correctement*.

Nous souhaitons signaler d'entrée de jeu que dans cet extrait, la P2 satisfait l'attente provoquée par le connecteur « en effet », notamment parce qu'elle est directement liée à la P1 et qu'elle peut donc apparaître comme étant la justification de cette phrase. Nos trois juges experts ont d'ailleurs considéré que l'arrimage événementiel des P1-P2 dans cet extrait était adéquat et cela est principalement dû, selon nous, au fait que leur attente de voir la P2 justifier la P1 a été comblée. Ils ont cependant jugé plus défavorablement l'arrimage événementiel de la P3 aux phrases précédentes, comme nous l'avons fait nous-même à la lecture de l'extrait à l'étude, et ce jugement défavorable ne peut découler, à notre avis, que du segment « décevant » mis en italique plus haut. C'est que dans l'extrait original, hormis ce segment, il n'y a qu'un autre élément qui peut faire en sorte que l'arrimage événementiel de la P3 aux énoncés antérieurs paraît inadéquat : le connecteur « autrement dit », qui annonce une relation de reformulation, alors que c'est plutôt une relation de conclusion qui s'établit entre les P1-P2 et la P3 (nous y reviendrons lorsque nous présenterons l'extrait VOT13-2). Or, nous avons soumis à nos experts une version de l'extrait VOT13-1 dans laquelle « autrement dit » a été remplacé par un connecteur beaucoup plus approprié (« ainsi »), d'où le fait que le jugement défavorable qu'ils ont porté sur l'arrimage événementiel de la P3 aux énoncés antérieurs ne peut reposer que sur le dernier segment de cette phrase. Mais qu'est-ce qui fait

²⁷ Cet extrait et l'extrait VOT13-2 (p. 130) sont identiques, mais nous leur avons attribué un numéro d'identification différent parce que ce n'est pas le même cas de déception des attentes du lecteur qui est mis en lumière dans chacun d'eux.

que ce segment déçoit l'attente du lecteur? C'est ce que nous cherchons à mettre en lumière ci-dessous.

P1 De plus, pour ces jeunes hommes et femmes la politique n'est, pour la majorité, pas un sujet de conversation très populaire. P2 En effet, selon une étude, plus de 85% des jeunes de seize et dix-sept ans n'ont jamais discuté de politique. P3 Autrement dit, ils ne peuvent prendre des décisions à ce propos, puisqu'ils...

Ce contexte laisse attendre que la fin de la P3 contienne une idée qui est intimement reliée au fait que les jeunes de 16 et 17 ans ne parlent pas de politique; sinon, pourquoi cette phrase aurait-elle été placée après les P1-P2? Or, la fin de la P3 traite du fait que ces jeunes sont mal informés, en matière de politique, présume-t-on, ce qui n'est aucunement lié au fait qu'ils ne discutent pas de ce sujet. En effet, ils pourraient ne jamais en discuter, mais être bien informés sur le sujet et vice versa. Ce segment déçoit donc l'attente programmée par son contexte. Sa phrase hôte semble, par conséquent, inadéquatement arrimée à ce dernier sur le plan événementiel, ce qui explique que nos experts ont jugé défavorablement cet arrimage et que l'on perçoit une rupture de cohérence sur ce plan à la lecture de la P3.

Comme le type d'énoncé « décevant » nuisant à la cohérence événementielle de l'extrait est, encore une fois, un énoncé dont une partie est non directement liée au contexte, nous avons cherché, dans la proposition de correction qui suit, à rattacher la partie problématique de cet énoncé à l'information véhiculée dans les énoncés antérieurs.

P1 De plus, pour la majorité de ces jeunes hommes et femmes, la politique n'est pas un sujet de conversation très populaire. P2 En effet, selon une étude, plus de 85 % des jeunes de seize et dix-sept ans n'ont jamais discuté de politique. P3 Ainsi, ils ne peuvent prendre de décisions à ce propos, puisqu'ils n'ont pas eu l'occasion de confronter leurs opinions politiques à celles de leurs concitoyens.

Dans la séquence ci-dessus, nous avons remplacé l'idée exposée dans le dernier segment de la P3 originale par une idée qui est intimement reliée au fait de discuter de politique. Ce segment et sa phrase d'accueil ne déçoivent donc plus l'attente suscitée par le discours antérieur.

3.1.7 Extrait VOT9-2

P1 Tout d'abord, l'une des principales causes du faible pourcentage des électeurs se rendant aux urnes le jour du scrutin est le désintéressement généralisé de la population par rapport à la « machine politique ». P2 Par ailleurs, le simple fait de mieux préparer les futurs électeurs en les instruisant plus tôt à l'école ressort, selon les dernières études sur ce sujet, comme étant le meilleur moyen de les faire sentir impliqués et concernés²⁸. P3 Ainsi, en leur offrant les outils nécessaires à une bonne compréhension dès le début de leurs études secondaires, *ils peuvent mieux cerner les divers enjeux et alors ils peuvent faire un meilleur choix.*

La dernière partie de la P3 est l'un des deux segments qui entravent la cohérence événementielle de cet extrait. Nous croyons que si cette partie d'énoncé affecte ainsi la cohérence, c'est, une fois de plus, non seulement parce que les événements qui y sont décrits ne sont pas en lien étroit avec ceux décrits dans le contexte antérieur, mais aussi et surtout parce que cette absence de lien étroit fait en sorte de décevoir l'attente activée par ce contexte. Observons justement ce dernier.

P1 Tout d'abord, l'une des principales causes du faible pourcentage des électeurs se rendant aux urnes le jour du scrutin est le désintéressement généralisé de la population par rapport à la « machine politique ». P2 Par ailleurs, le simple fait de mieux préparer les futurs électeurs en les instruisant plus tôt à l'école ressort, selon les dernières études sur ce sujet, comme étant le meilleur moyen de les faire sentir impliqués et concernés. P3 Ainsi, en leur offrant les outils nécessaires à une bonne compréhension dès le début de leurs études secondaires...

La structure événementielle (ou sémantique) de ce contexte correspond globalement à ce qui suit : P1 Une des causes de la faible participation électorale = désintéressement de la population par rapport à la politique; P2 Meilleur moyen d'intéresser les futurs électeurs à la politique = les instruire plus tôt sur le sujet; P3 Donc en les instruisant plus tôt sur le sujet... La première partie de la P3 annonce la conclusion du raisonnement élaboré à partir de la P1; or, ce raisonnement syllogistique ne peut mener qu'à une conclusion comme « *on peut présumer que les jeunes développeront un certain intérêt pour la politique et qu'ils seront motivés à aller voter lorsqu'ils auront l'âge pour le faire.* » Ainsi, c'est une conclusion équivalant à celle-ci que le contexte laisse attendre après la première partie de la P3. Les réponses de nos experts appuient d'ailleurs cette affirmation : ils ont tous les trois choisi la

²⁸ La P2 présente un autre cas de déception des attentes du lecteur, cas qui est associé à l'extrait VOT9-5 (p. 129).

conclusion formulée ci-dessus pour compléter la première partie de la P3 lorsque nous leur avons demandé de la compléter en se basant sur ce que le contexte antérieur laisse attendre. Or, la conclusion qui est réellement introduite en P3 n'équivaut pas du tout à celle que nous avons formulée, puisqu'elle n'est pas liée, du moins, pas étroitement à l'intérêt pour la politique ni au fait de se rendre aux urnes le jour du vote.

La correction que nous suggérons pour l'extrait à l'étude est de remplacer la conclusion apparaissant dans la deuxième partie de la P3 par celle qui est en italique dans la séquence précédente. De cette façon, la conclusion apparaissant dans cette partie de phrase serait directement liée aux informations antérieures et correspondrait ainsi à celle que son contexte laisse attendre. La deuxième partie de la P3 ne décevrait donc plus l'attente générée par ce dernier et ne créerait plus, par conséquent, de rupture sur le plan événementiel.

Une dizaine de séquences tirées de notre corpus présentent une rupture similaire à celle que présentent les deux derniers extraits analysés, soit une rupture causée par un énoncé qui déçoit les attentes soulevées moins par un connecteur ciblé (comme dans l'extrait TEL16-1) que par le contexte en général parce que l'une ou l'ensemble de ses parties sont non directement liées à ce dernier. De plus, ces séquences sont issues, comme les trois extraits précédents, d'un paragraphe de développement. Elles ont donc été placées en annexe (p. 124-125-126), où elles sont identifiées ainsi : extraits TEL19-2, VOT8, VOT1-2, VOT5-3, TEL6, TEL16-2, TEL18, VOT16-1, VOT3, TEL13. Quatre autres séquences tirées de notre corpus présentent le même type de rupture que ces séquences, mais sont issues, à la différence de ces dernières, d'une conclusion. Nous avons donc analysé l'une d'entre elles ci-dessous et avons relégué les autres – extraits VOT16-2, TEL22-2 et VOT18 – à la fin de ce mémoire (p. 126).

3.1.8 Extrait VOT12

P1 Finalement, abaisser l'âge du droit de vote n'est définitivement pas une bonne idée. P2 Que ce soit par le manque d'éducation, le fait d'être sous la responsabilité parentale ou la maturité qui n'est pas atteinte, le jeune de 16 ans manque d'outils pour pouvoir endosser les responsabilités engendrées par le droit de vote. P3 Le monde change, les idées évoluent. P4 Si aujourd'hui j'avais encore

la vision de la vie telle que je l'avais à 16 ans, *je ne serais surement pas assise ici...*

Lorsqu'on traite la deuxième partie de la P4 dans l'extrait VOT12, on perçoit une rupture de cohérence assez flagrante sur le plan événementiel. Cette rupture peut sembler, à première vue, n'être attribuable qu'au fait que cette partie de phrase n'est pas liée à son contexte. Mais, selon nous, elle est, comme toutes celles analysées jusqu'ici, également et principalement attribuable au fait que cette partie de phrase, en n'étant pas liée à son contexte, déçoit l'une des attentes générées par ce dernier. C'est d'ailleurs ce que nous tâchons de démontrer plus bas.

P1 Finalement, abaisser l'âge du droit de vote n'est définitivement pas une bonne idée. P2 Que ce soit par le manque d'éducation, le fait d'être sous la responsabilité parentale ou la maturité qui n'est pas atteinte, le jeune de 16 ans manque d'outils pour pouvoir endosser les responsabilités engendrées par le droit de vote. P3 Le monde change, les idées évoluent. P4 Si aujourd'hui j'avais encore la vision de la vie telle que je l'avais à 16 ans...

Ce contexte suscite chez le lecteur deux attentes par rapport à la P4. La première est que cette phrase élabore le thème de la précédente, puisqu'elle apparaît sans qu'un connecteur ou qu'une autre indication linguistique reprogramme les attentes naturelles du lecteur (Pépin, 1998, p. 64; Gagnon, 2015, p. 132). La deuxième attente que le lecteur a par rapport à la P4 découle de celle qu'il avait par rapport à la P3. C'est que cette dernière ne contient pas non plus d'élément susceptible de reprogrammer les attentes naturelles du lecteur. Ainsi, normalement, celui-ci se serait attendu à ce que cette phrase élabore le thème de la P2. Cependant, ce thème correspond globalement au sujet du texte et le lecteur sait, consciemment ou inconsciemment, qu'à ce stade du déroulement textuel, l'heure n'est plus à l'élaboration du sujet du texte. Il s'attendait donc seulement à ce que la P3 soit liée à ce thème. Or, lorsqu'il a traité la P3, il s'est aperçu que cette phrase ne semblait être que le préambule de la P4, ce qui l'a conduit à anticiper que le lien avec le thème de la P2 s'établirait plutôt dans ce quatrième énoncé, d'où la deuxième attente liée à cette phrase qu'a le lecteur. Ainsi, le lecteur s'attend, d'une part, à ce que la P4 élabore le fait que « le monde change » et que « les idées évoluent » et, d'autre part, à ce qu'elle soit liée d'une quelconque façon aux faits exposés dans la P2. Cependant, la P4 déçoit cette dernière attente. C'est qu'elle traite du fait que si la vision de la vie que la scriptrice avait à 16 ans n'avait pas évolué, cette

dernière ne se serait jamais inscrite à l'université²⁹, ce qui développe le thème de l'évolution des idées, mais ce qui n'a rien à voir avec le fait que les jeunes de 16 ans manquent d'outils pour endosser les responsabilités inhérentes au droit de vote. En fait, ainsi que nous l'avons mentionné précédemment, c'est plus particulièrement la deuxième partie de la P4 qui n'a rien à voir avec le thème de la P2 et qui fait donc en sorte que cette dernière attente est déçue. Si cette partie d'énoncé avait plutôt contenu un segment comme « je voterais probablement pour le Bloc pot! », la P4 aurait établi un certain lien avec la P2 et aurait donc comblé les deux attentes du lecteur. D'ailleurs, c'est ce segment plutôt que le segment original que nos trois experts ont choisi comme deuxième partie de la P4 lorsque nous leur avons demandé de compléter cette phrase en fonction de ce que le contexte suscite comme attente chez le lecteur, ce qui va dans le sens de notre analyse. Bref, la P4 – ou plutôt, la fin de cette phrase – déçoit l'une des attentes activées par le contexte dans lequel elle prend place; elle ne semble donc pas adéquatement arrimée à son contexte sur le plan événementiel et c'est pourquoi on ressent, lorsqu'on lit cette phrase, une rupture de cohérence sur ce plan.

Pour réparer le tissu textuel dans cet extrait, on pourrait remplacer la deuxième proposition que la P4 contient par celle que nous avons formulée plus haut. De cette manière, la dernière partie de cette phrase serait en lien avec son contexte, ce qui fait que la P4 ne serait plus « décevante » au regard de l'une des attentes que ce dernier soulève et qu'elle n'entraverait donc plus la cohérence événementielle de la séquence analysée.

3.2 Ruptures causées par un énoncé « décevant » de type B (un énoncé dans lequel un connecteur ou l'absence d'un connecteur ne génère pas la bonne attente chez le lecteur)

3.2.1 Extraits VOT5-4³⁰ et VOT15

P1 L'âge légal pour voter est dix-huit ans et plus, sommes nous au point d'autoriser les seize ans et plus? P2 À cette âge, le jeune n'est pas prêt à prendre

²⁹ Nous croyons que « je ne serais sûrement pas assise ici » équivaut à « je ne me serais sûrement pas inscrite à l'université » parce qu'au moment d'écrire ces lignes, la scriptrice était assise à l'UQAC en train de faire le test de français pour les nouveaux admis dans cette université (plus particulièrement, pour ceux qui n'ont pas de DEC, comme nous l'avons spécifié au début du présent chapitre).

³⁰ Comme mentionné précédemment, cet extrait et l'extrait VOT5-1 (p. 123) sont identiques, mais nous leur avons attribué un numéro d'identification différent parce que ce n'est pas le même cas de déception des attentes du lecteur qui est mis en lumière dans chacun d'eux.

une décision comme celle là. P3 Le jeune de seize ans manque d'informations et de scolarisation en terme politique. P4 Par ce fait, il va majoritairement voter par intérêts familiaux. P5 Nous connaissons tous *le problème de participation au droit de vote, les adolescents de seize et dix sept ans auront-ils l'intérêt d'aller aux scrutins.*

P1 Premièrement, le fait que la majorité soit fixée à 18 ans au Québec, rend les jeunes pleinement responsables de leurs actes à partir de cet âge. P2 Bien sûr, ils ont des droits, surtout en ce qui a trait à leur santé, leurs études, leur protection; bref, ces droits sont généralement reliés à leur personne seulement. P3 Le droit de vote est un droit qui *impacte la collectivité et est d'une importance majeure.*

Le segment mis en italique dans chacun de ces extraits produit un effet plus ou moins grand d'incohérence sur le plan événementiel³¹. Certains auteurs, dont Gagnon, attribueraient probablement directement cet effet d'incohérence à l'absence de connecteur. Mais est-ce vraiment l'absence de connecteur *en soi* qui provoque cet effet? Pour notre part, nous croyons que ce qui le provoque, c'est plutôt ce qu'entraîne l'absence de connecteur dans les contextes étudiés, à savoir la déception des attentes du lecteur. Nous justifions notre point de vue ci-dessous.

P1 L'âge légal pour voter est dix-huit ans et plus, sommes nous au point d'autoriser les seize ans et plus? P2 À cette âge, le jeune n'est pas prêt à prendre une décision comme celle là. P3 Le jeune de seize ans manque d'informations et de scolarisation en terme politique. P4 Par ce fait, il va majoritairement voter par intérêts familiaux. P5 Nous connaissons tous...

P1 Premièrement, le fait que la majorité soit fixée à 18 ans au Québec, rend les jeunes pleinement responsables de leurs actes à partir de cet âge. P2 Bien sûr, ils ont des droits, surtout en ce qui a trait à leur santé, leurs études, leur protection; bref, ces droits sont généralement reliés à leur personne seulement. P3 Le droit de vote est un droit qui...

Comme le début de la P5 du premier extrait et le début de la P3 du deuxième extrait ne contiennent aucun connecteur ni aucune autre indication linguistique du même genre, ils ne déprogramment pas l'attente d'élaboration présente par défaut chez le lecteur (Pépin, 2008, p. 5; Gagnon, 2015, p. 132). Ils amènent donc indirectement ce dernier à s'attendre à ce que ces phrases élaborent la précédente. C'est ce qui fait, par exemple, qu'après avoir lu « nous

³¹ D'autres segments que ceux mis en italique dans ces extraits produisent un tel effet, mais comme ils ne sont pas liés à la déception des attentes du lecteur, nous ne les identifierons pas dans le cadre de notre analyse.

connaissons tous... », le lecteur anticipe une suite comme « des jeunes qui, par ignorance, voteraient pour le même parti que leurs parents », la phrase formée de ces deux segments développant le thème de la P4. Cependant, à la lecture de la suite effective de la P5 et de la P3 analysée, le lecteur s'aperçoit que ni l'une ni l'autre de ces phrases n'élaborent l'énoncé antérieur : la première s'ajoute plutôt aux phrases précédentes, en ce sens qu'elle présente le deuxième argument invoqué par le scripteur et que les P2-P3-P4 semblent présenter le premier; la seconde phrase, quant à elle, s'oppose à celle qui la précède, en ce sens qu'elle porte sur un droit qui a un impact sur la collectivité, alors que la P2 porte sur des droits qui n'ont un impact que sur l'individu. Ainsi, lorsque le lecteur traite la suite effective de chacune de ces phrases, il se retrouve face à un type d'énoncé qui ne correspond pas du tout à celui auquel le contexte – et surtout, l'absence de connecteur – l'avait amené à s'attendre, d'où le fait, selon nous, qu'il perçoit un effet d'incohérence sur le plan événementiel.

L'analyse ci-dessus explique que nous avons considéré que les deux ruptures analysées étaient causées par un énoncé « décevant » de type B et, plus précisément, par un énoncé « décevant » de type B dans lequel c'est l'absence d'un connecteur qui génère la mauvaise attente chez le lecteur. Elle explique aussi que ce que nous proposons pour corriger ces ruptures est d'ajouter « de plus », un marqueur d'addition, au début de la P5 du premier extrait et « or », un marqueur d'opposition, au début de la P3 du deuxième extrait, ces connecteurs programmant, eux, la bonne attente chez le lecteur. Soulignons que ces suggestions de correction sont validées, dans une certaine mesure, par ce qu'affirment Pépin et Haberlandt par rapport aux connecteurs d'addition et d'opposition. En effet, Pépin (1998) soutient, rappelons-le, que les premiers sont toujours requis, sauf lorsqu'un « fort parallélisme syntaxique » ou qu'une énumération annoncée et ininterrompue reprogramme déjà les attentes naturelles du lecteur (p. 69). Or, aucun de ces deux cas ne s'applique à la P5 du premier extrait; un connecteur d'addition est donc bel et bien requis dans cette phrase. L'auteure soutient également, comme nous en avons déjà traité, que les connecteurs d'opposition sont essentiels pour annoncer « l'arrivée tout à fait imprévisible » de phrases qui expriment une opposition, une objection ou une restriction par rapport à ce qui précède (p. 65). La P3 du deuxième extrait correspondant à ce type de phrase, elle devrait donc, selon Pépin aussi, être introduite par un tel connecteur. Elle devrait également l'être selon

Haberlandt (1981-1982) si l'on se fie au fait que celui-ci croit que les connecteurs d'opposition sont nécessaires pour prévenir le lecteur qu'une phrase ira à l'encontre de ses attentes et que c'est précisément ce que fait la P3 (p. 735).

Neuf autres ruptures décelées dans les textes de notre corpus sont causées par un énoncé qui est « décevant » parce qu'il est dépourvu d'un connecteur. Pour six d'entre elles, le connecteur manquant est un connecteur d'addition, comme pour la première rupture analysée ci-dessus; pour deux d'entre elles, c'est un connecteur d'opposition qui est manquant, comme pour la deuxième rupture analysée ci-dessus; et pour la dernière d'entre elles, c'est un connecteur d'illustration qui l'est. Les deux premières ruptures parmi celles que nous évoquons apparaissent dans l'extrait TEL11-2 et les suivantes apparaissent respectivement dans les extraits TEL25-1, BAG1-1, TEL1-2, TEL22-3, VOT16-3, TEL9-3 et TEL21, extraits qui apparaissent eux-mêmes en annexe (p. 127-128).

Deux autres extraits placés en annexe (p. 128), les extraits TEL2-1 et VOT1-3, présentent, eux aussi, une rupture causée par un énoncé qui est « décevant » parce qu'il ne contient pas de connecteur. Or, les connecteurs manquants dans ces extraits sont respectivement le marqueur corrélé de « premièrement », soit « deuxièmement », et le marqueur corrélé de « certes », soit un connecteur adversatif, comme l'affirme Herman (2016, p. 108), connecteur qui est, le plus souvent, « mais ». Ainsi, dans le cas de ces deux extraits, l'absence d'un connecteur mène à la déception non pas d'une, mais de deux attentes du lecteur : son attente naturelle d'élaboration, qui aurait dû, comme dans les extraits plus haut, être reprogrammée et son attente de retrouver dans l'aval textuel le marqueur corrélé que projettent « premièrement » et « certes ». C'est donc la déception de deux attentes du lecteur qu'on préviendrait en ajoutant « deuxièmement » et « mais » dans les énoncés « décevants ».

3.2.2 Extraits VOT10-4, VOT9-3 et VOT9-4

P1 De plus, nos jeunes ne suivent pas l'actualité politique. P2 En outre, ils sont branchés sur internet à journée longue *mais ne regardent pas les sites d'actualité*. P3 Ils sont plutôt sur Facebook.

P1 De nos jours, le taux de participation aux élections provinciales et nationales ne cesse de diminuer. P2 De ce fait, devrait-on abaisser l'âge du droit de vote à 16 ans afin de contrer cette baisse? P3 Il est clair qu'une personne est suffisamment mature à cet âge pour voter. P4 En d'autres termes, *politiser les adolescents peut leur permettre de développer un plus grand intérêt pour la politique*³².

P1 De plus, il est annoncé par les démographes du pays que maintenant le taux de la population vieillissante augmente beaucoup plus rapidement que celui de la natalité. P2 Par conséquent, les gens âgés représentent la majorité des électeurs et il a déjà été démontré que ceux-ci ont tendance à voter de façon plus conservatrice. P3 En effet, les personnes plus âgées sont *aussi plus expérimentées et la plupart d'entre elles sont désabusées du système, elles décrochent en plus grand nombre*.

À la lecture de la P2 du premier extrait, de la P4 du deuxième extrait et de la P3 du troisième, on ressent une rupture de cohérence sur le plan événementiel, ce que nos experts ont d'ailleurs indirectement confirmé pour la première phrase en indiquant que cette dernière était inadéquatement arrimée à l'énoncé antérieur sur ce plan. Les ruptures ressenties à la lecture de ces phrases sont semblables aux deux qui viennent d'être analysées, en ce sens qu'elles sont, elles aussi, dues à la déception des attentes du lecteur, à notre avis, et que cette déception est liée, comme pour les ruptures précédentes, à l'emploi des connecteurs. Cependant, dans le cas de ces dernières, cette déception découlait plus précisément de l'absence d'un connecteur, alors que dans le cas des ruptures dont nous traitons ici, elle découle plutôt de la présence d'un connecteur inapproprié, comme le montre l'analyse qui suit.

P1 De plus, nos jeunes ne suivent pas l'actualité politique. P2 En outre, ils sont branchés sur internet à journée longue...

P1 De nos jours, le taux de participation aux élections provinciales et nationales ne cesse de diminuer. P2 De ce fait, devrait-on abaisser l'âge du droit de vote à 16 ans afin de contrer cette baisse? P3 Il est clair qu'une personne est suffisamment mature à cet âge pour voter. P4 En d'autres termes, ...

P1 De plus, il est annoncé par les démographes du pays que maintenant le taux de la population vieillissante augmente beaucoup plus rapidement que celui de la natalité. P2 Par conséquent, les gens âgés représentent la majorité des électeurs

³² Les P3-P4 présentent un autre cas de déception des attentes du lecteur, cas qui est associé à l'extrait VOT9-1 (p. 123).

et il a déjà été démontré que ceux-ci ont tendance à voter de façon plus conservatrice. P3 En effet, les personnes plus âgées sont...

Les connecteurs d'addition, de reformulation et de justification qui apparaissent au début des phrases tronquées ci-dessus programment respectivement chez le lecteur l'attente de retrouver une phrase qui s'ajoute à l'énoncé antérieur, qui reformule cet énoncé et qui prouve ou appuie ce dernier. C'est ce qui fait que dans le deuxième extrait, par exemple, le lecteur s'attend plus précisément à ce que la P4 équivaille à « nous croyons qu'un jeune de 16 ans est en mesure de s'acquitter de cette responsabilité » – comme les réponses de nos experts en témoignent d'ailleurs –, cette phrase reformulant la P3. Précisons que les attentes suscitées chez le lecteur sont très élevées, puisque les connecteurs, d'après nous, promettent que la suite qu'ils projettent sera actualisée dans l'aval textuel, comme le font les marques de projection programmatiques d'Herman (2016, p. 105). Aucune des phrases dont nous traitons ne correspond cependant à celle que projetait le connecteur les introduisant : la P2 du premier extrait élabore ou justifie la phrase précédente, la P4 du deuxième extrait s'ajoute à la phrase précédente (elle présente le deuxième argument invoqué par le scripteur, alors que la P3 présente le premier) et la P3 du dernier extrait fait de même. Bref, dans ces extraits, un connecteur programme chez le lecteur une attente très élevée, soit celle de retrouver un certain type d'énoncé dans le contexte postérieur, mais cette attente est déçue, car c'est un tout autre type d'énoncé que le lecteur y retrouve finalement; celui-ci perçoit donc un important effet de rupture sur le plan événementiel. Notons que dans la P3 du dernier extrait, contrairement aux deux autres phrases, l'attente du lecteur est déçue avant que ce dernier ne traite les faits dénotés dans l'énoncé : elle l'est au moment où il rencontre le connecteur « aussi », puisque c'est à ce moment qu'il s'aperçoit qu'il a affaire à un type d'énoncé totalement différent de celui auquel il s'attendait, ce connecteur indiquant que la P3 ne justifie pas la précédente, mais qu'elle s'ajoute à cette dernière. Un cas similaire de déception des attentes du lecteur s'observe d'ailleurs dans l'extrait VOT17-1, dont nous traitons plus bas.

Comme on peut le déduire de ce qui précède, le nœud du problème dans les extraits analysés, c'est que les connecteurs introduisant les phrases ciblées, lesquels sont inappropriés, amènent le lecteur à s'attendre au mauvais type d'énoncé. Or, ce ne serait plus le cas si la P2 du premier extrait était plutôt introduite par le connecteur de justification « en effet » ou si elle

était dépourvue de connecteur, si la P4 du deuxième extrait était plutôt introduite par un connecteur d'addition comme « en outre » et si la P3 du dernier extrait ne contenait que le connecteur d'addition « aussi ». Nous suggérons donc de modifier ces trois phrases ainsi pour corriger les séquences à l'étude.

Plusieurs autres extraits issus de notre corpus présentent une rupture causée par un énoncé « décevant » de type B dans lequel c'est un connecteur qui ne génère pas la bonne attente chez le lecteur. Dans trois de ces extraits – les extraits VOT10-5, VOT9-5 et VOT17-1 –, ce connecteur en est un d'addition, comme dans le premier extrait analysé ci-dessus; dans cinq de ces extraits – les extraits TEL12-1, TEL14, TEL24, TEL5 et VOT13-2 –, ce connecteur en est un de reformulation, comme dans le deuxième extrait analysé ci-dessus³³; dans la P2 de l'un de ces extraits – l'extrait TEL15-1 –, ce connecteur en est un de justification, comme dans le troisième extrait analysé ci-dessus, alors que dans la P3 de cet extrait, c'en est un d'opposition; finalement, dans l'extrait TEL12-2, ce connecteur en est un de conséquence et dans l'extrait VOT14, c'en est un d'illustration. Les séquences que nous évoquons ont toutes été reléguées à la fin de ce mémoire (p. 129-130) vu leur similarité avec les trois qui viennent d'être analysées.

3.3 Ruptures causées par un énoncé « décevant » de type C (un énoncé qui ne récupère pas une information qu'on s'attendait à voir récupérée)

3.3.1 Extrait TEL27-2

P1 Pour toutes ces raisons : l'amélioration de la productivité, la capacité de faciliter les communications et le divertissement qu'il procure on peut affirmer que nous sommes devenus dépendant de notre téléphone portable. P2 Certaines personnes risqueront de s'avancer à faire une analogie entre l'usage de la cigarette et l'usage du téléphone portable. P3 *Dans une société comme la notre où le rythme de vie fait en sorte que l'on doit produire de plus en plus en particulier dans notre milieu de travail ce qui nous enlève du temps dans nos relations interpersonnelles réelles et non virtuelles.*

³³ Dans cinq des six extraits dans lesquels ce connecteur en est un de reformulation, ce dernier est plus précisément « en d'autres termes » et, dans ces cinq extraits, c'est parce qu'il est utilisé pour introduire ou rappeler un ou des arguments qu'il est inapproprié et donc, qu'il programme la mauvaise attente chez le lecteur. Une autre ressemblance s'observe par ailleurs entre deux de ces extraits, soit les extraits TEL12-1 et TEL14 : ils présentent exactement la même structure. Nous proposerons une explication à ces ressemblances pour le moins surprenantes dans le prochain chapitre.

Outre le fait que la P3 ci-dessus est mal construite et plus ou moins claire, elle entrave la cohérence événementielle de la séquence dans laquelle elle prend place, et ce, parce qu'elle déçoit les attentes générées par son contexte, attentes dont on peut plus facilement prendre conscience en relisant ce contexte isolément.

P1 Pour toutes ces raisons : l'amélioration de la productivité, la capacité de faciliter les communications et le divertissement qu'il procure on peut affirmer que nous sommes devenus dépendant de notre téléphone portable. P2 Certaines personnes risqueront de s'avancer à faire une analogie entre l'usage de la cigarette et l'usage du téléphone portable.

Qu'est-ce que ce contexte suscite comme attente? À notre avis, il laisse clairement attendre que le scripteur nous dise, dans la P3, quelle est cette analogie que font certaines personnes entre l'usage de la cigarette et celui du cellulaire; il laisse attendre, autrement dit, que l'analogie qui est introduite dans la P2 soit développée, récupérée dans la suite du texte, exactement comme on s'attendait à ce que ce soit le cas pour la rencontre avec la directrice dans l'extrait 8 analysé par Gagnon (2015) (voir p. 14). Il laisse également attendre que cette analogie implique l'idée de dépendance évoquée dans la P1. Ce contexte projette une telle suite selon nos juges experts aussi si l'on se fie à leurs réponses, puisque lorsqu'ils ont complété ce contexte en se basant sur ce qu'il laisse attendre, ils ont tous les trois formulé une phrase qui établit un rapport de ressemblance entre la dépendance que crée la nicotine et celle que crée le téléphone portable. Soulignons que ce contexte active en plus l'attente que le scripteur émette une réserve par rapport à cette analogie après avoir précisé en quoi elle consiste, étant donné qu'il emploie les mots « risqueront de s'avancer » et que cela donne à penser qu'il trouve la comparaison un peu poussée. Aucune des attentes activées par le contexte étudié n'est cependant comblée dans l'aval textuel, puisque la seule phrase qui y apparaît, la P3, ne récupère pas l'analogie introduite dans la P2; en fait, elle ne traite même pas de l'usage de la cigarette ni de celui du cellulaire. C'est ce qui nous fait dire que l'énoncé « décevant » en cause dans la rupture analysée est un énoncé qui ne récupère pas une information qu'on s'attendait à voir récupérée, second type d'énoncé non pertinent que Gagnon reliait à la notion d'attentes.

Pour éviter la déception des attentes du lecteur dans l'extrait à l'étude, on peut remanier ce dernier ainsi :

P1 Pour toutes ces raisons – l'amélioration de la productivité que le cellulaire permet, le fait qu'il facilite les communications et qu'il nous divertit –, nous sommes devenus totalement dépendants de cet appareil. P2 Certaines personnes font d'ailleurs une analogie entre le cellulaire et la cigarette en affirmant que le premier peut créer une dépendance aussi forte et presque aussi difficile à vaincre que la seconde. P3 Dans cette optique, peut-être faudra-t-il éventuellement qu'il y ait, comme les programmes et les services qui aident les gens à écraser, des ressources qui aident les gens à « éteindre »!

Dans cette séquence, la première partie de la P2 laisse attendre, comme la P2 originale, que le scripteur précise quelle est cette analogie dont il parle, mais ici, cette attente est comblée dans la deuxième partie de la phrase. Cette partie d'énoncé comble en plus l'attente suscitée par la P1, puisque l'analogie qui y est développée repose directement sur l'idée de dépendance. Quant à l'attente de voir le scripteur émettre une quelconque réserve par rapport à cette analogie, elle n'est pas activée dans la séquence remaniée, puisque nous avons remplacé les verbes qui la généraient par un verbe qui, lui, ne laisse rien voir de l'opinion du scripteur (« *font d'ailleurs une analogie...*»). Dans cette séquence, deux attentes sont donc soulevées, puis satisfaites dans le contexte postérieur, ce qui explique que celle-ci parait plus cohérente que l'originale sur le plan événementiel. Notons qu'elle parait également plus cohérente sur ce plan parce que la P3 qu'elle contient poursuit l'analogie élaborée dans la phrase précédente et renforce, de ce fait, l'impression de continuité, d'unité textuelle.

La cohérence événementielle de cinq autres extraits issus de notre corpus est entravée par un énoncé « décevant » de type C. Il s'agit des extraits TEL8-1, BAG1-2, TEL23, VOT7 et TEL15-2, que l'on peut retrouver en annexe (p. 130-131).

3.4 Ruptures causées par un énoncé « décevant » de type D (un énoncé qui est ou dont une partie est en opposition avec l'attente programmée par le contexte)

3.4.1 Extrait TEL26-1

P1 Pour toutes ces raisons, il est hors de tout doute que même si ce n'est pas nécessairement négatif, les individus sont devenus extrêmement dépendants du

téléphone portable. P2 D'une part, il offre une méthode de communication extraordinaire et ingénieuse. P3 D'autre part, il permet d'être à l'affût du monde et de ses changements. P4 De plus, il est une source inépuisable pour le divertissement. P5 Bref, *à voir la manière d'évoluer de cet objet, il est normal de craindre le pire.*

À la lecture de la dernière phrase de cet extrait, lequel est issu d'une conclusion, on décèle clairement une rupture de cohérence sur le plan événementiel, ce que nos juges experts ont d'ailleurs indirectement confirmé en indiquant tous trois que cette phrase était inadéquatement arrimée aux précédentes sur ce plan. Cette rupture peut sembler, a priori, n'être due qu'à l'effet de contradiction que crée la P5. Or, selon nous, cette rupture est aussi et surtout due au fait que la P5 déçoit l'attente soulevée par son contexte en allant à l'encontre de cette dernière, comme nous l'illustrons plus bas.

P1 Pour toutes ces raisons, il est hors de tout doute que même si ce n'est pas nécessairement négatif, les individus sont devenus extrêmement dépendants du téléphone portable. P2 D'une part, il offre une méthode de communication extraordinaire et ingénieuse. P3 D'autre part, il permet d'être à l'affût du monde et de ses changements. P4 De plus, il est une source inépuisable pour le divertissement. P5 Bref, ...

Dans la P1 de ce contexte, il est question du fait que les gens sont maintenant dépendants du cellulaire, mais que cela n'est pas nécessairement négatif. Puis, trois avantages du cellulaire sont énoncés et, pour ce faire, du vocabulaire mélioratif est utilisé. Ce contexte, vu la façon dont il est orienté, amène le lecteur à s'attendre à ce que la phrase synthèse que le connecteur « bref » annonce traite du téléphone portable de manière relativement positive. Toutefois, comme on peut le voir dans l'extrait intégral, cette phrase en traite plutôt de manière très négative. Elle va donc complètement à l'encontre de l'attente déclenchée par le contexte dans lequel elle s'insère, d'où, selon nous, la rupture assez importante qu'elle provoque.

Pour restaurer la cohérence dans l'extrait ci-dessus, il faut modifier la P5 de manière à ce qu'elle ne contrarie plus l'attente programmée par son contexte. Voici une façon de le faire :

P1 Pour toutes ces raisons, il est hors de tout doute que même si ce n'est pas nécessairement négatif, les individus sont devenus extrêmement dépendants du téléphone portable. P2 D'une part, il offre une méthode de communication

extraordinaire et ingénieuse. P3 D'autre part, il permet d'être à l'affût du monde et de ses changements. P4 De plus, il est une source inépuisable pour le divertissement. P5 Bref, considérant tous les avantages qu'offre le cellulaire, il est tout à fait normal que les gens ne soient plus en mesure de s'en passer!

La P5 corrigée n'entre plus en opposition avec l'attente soulevée par les phrases précédentes, puisque le cellulaire y est présenté sous un angle relativement positif.

Les trois autres ruptures repérées dans notre corpus qui sont également causées par un énoncé « décevant » de type D apparaissent respectivement dans les extraits TEL22-4, VOT2-1 et BAG3-1, qui se retrouvent en annexe (p. 131-132).

3.5 Ruptures causées par un énoncé « décevant » de type E (un énoncé dans lequel un mot déçoit l'attente de contiguïté sémantique programmée par le contexte)

3.5.1 Extrait TEL12-3

P1 A priori, l'utilisation du téléphone cellulaire crée une dépendance pour son usager. P2 Ainsi donc, devant la disparition de l'engin, il se sentira totalement démuni, sans point de repère. P3 Par conséquent, l'utilisateur s'attend à une rapidité d'exécution dans ses tâches notamment ses recherches, ses appels et ses messages³⁴. P4 C'est pourquoi, certaines personnes classifient ces gens de *parassex*.

On perçoit, à la lecture de la P4, que le terme « parassex », en plus d'être mal orthographié, perturbe la cohérence événementielle de la séquence dans laquelle il apparaît. Pour expliquer pourquoi il la perturbe, il faut encore une fois, d'après nous, recourir au concept de déception des attentes du lecteur.

P1 A priori, l'utilisation du téléphone cellulaire crée une dépendance pour son usager. P2 Ainsi donc, devant la disparition de l'engin, il se sentira totalement démuni, sans point de repère. P3 Par conséquent, l'utilisateur s'attend à une rapidité d'exécution dans ses tâches notamment ses recherches, ses appels et ses messages. P4 C'est pourquoi, certaines personnes classifient ces gens de...

³⁴ La P3 présente un autre cas de déception des attentes du lecteur, cas qui est associé à l'extrait TEL12-2 (p. 130).

Les P3 et P4 ci-dessus promettent un qualificatif qui est en adéquation sémantique avec « qui s'attendent à une rapidité d'exécution ». Elles suscitent donc chez le lecteur une attente de contiguïté sémantique – concept dont il a été question dans la présentation de l'approche de Pépin – qui pourrait notamment être comblée par le terme « impatient ». C'est d'ailleurs avec ce terme (et un nom l'accompagnant) que deux de nos experts ont complété la P4 lorsque nous leur avons demandé de compléter cette phrase en fonction de ce que le contexte antérieur laisse attendre. Le troisième expert a, pour sa part, choisi le qualificatif « exigeant » (accompagné d'un nom, lui aussi) pour compléter la P4 mais, à notre avis, ce qualificatif ne satisfait qu'en partie l'attente programmée par son contexte : il a une certaine proximité sémantique avec « qui s'attendent à une rapidité d'exécution », mais il n'est pas en adéquation avec ce segment. Or, ce terme est tout de même plus approprié que le terme « paresseux », puisque ce dernier, lui, est relativement éloigné de ce segment sur le plan sémantique; c'est plutôt du segment « qui s'attendent à une *facilité* d'exécution » qu'il aurait été proche sur ce plan. Ainsi, le terme « paresseux » ne cadre pas avec l'attente que son contexte « implante » chez le lecteur et c'est, selon nous, ce qui explique que lorsque celui-ci rencontre ce terme, il perçoit un bris de cohérence événementielle. Pour que ce ne soit plus le cas, il suffirait, comme nous l'avons laissé entendre plus haut, de remplacer « paresseux » par « impatients ».

Trois autres ruptures repérées dans notre corpus sont, elles aussi, attribuables à un énoncé « décevant » de type E. Elles se retrouvent respectivement dans les extraits TEL25-2, TEL26-2 et BAG4, lesquels figurent en annexe (p. 132).

3.6 Ruptures causées par un énoncé « décevant » de type F (un énoncé retardant l'accès à une information attendue)

3.6.1 Extrait BAG3-2

P1 Premièrement, les bagarres sont une déviation inutile du jeu principale. P2 Dans certaines ligues au niveau juniors-majeurs et professionnel, les bagarres sont *importantes pour divertir les milliers de spectateurs et attirer les foules à l'aréna*³⁵. P3 *Les combats font monter l'excitation dans les gradins, comme le faisaient les gladiateurs à Rome.* P4 *Heureusement pour les gladiateurs, les*

³⁵ La P2 présente un autre cas de déception des attentes du lecteur, cas qui est associé à l'extrait BAG3-1 (p. 132).

temps ont changé; il n'est plus acceptable d'avoir recours à la violence pour divertir les citoyens. P5 De la même façon, les combats dans les parties de hockey devraient être interdits à toutes les niveaux. P6 Il s'agit d'une déviation du jeu principale qui a pour conséquence de distraire les joueurs et les spectateurs du jeux principale, pour lequel les joueur se sont tant entraînés.

Les segments mis en italique dans l'extrait précédent mettent à mal la cohérence événementielle de ce dernier et cela s'explique principalement, selon nous, par le fait qu'ils sont « décevants » au regard de l'attente que leur contexte provoque. Pour étayer notre affirmation, nous mettons d'abord en lumière cette attente ci-dessous.

P1 Premièrement, les bagarres sont une déviation inutile du jeu principale. P2 Dans certaines ligues au niveau juniors-majeurs et professionnel, les bagarres sont...

La P1 laisse clairement attendre que le scripteur explique, dans la P2, en quoi les bagarres sont une déviation inutile du jeu principal et l'on comprend aisément pourquoi si l'on se réfère à la théorie d'Herman. En effet, comme il en a été question dans le chapitre précédent, cet auteur traite du fait qu'on s'attend généralement à ce que la première phrase d'un paragraphe dans un texte argumentatif soit « suivie de détails ou d'arguments » et à ce que les énoncés véhiculant une opinion soient, eux aussi, suivis d'arguments (Herman, 2016, p. 98-111); or, la P1 étudiée apparaît au tout début d'un paragraphe qui prend place dans un texte argumentatif et elle exprime une opinion. Il n'est donc pas étonnant qu'elle suscite une attente d'élaboration et, plus précisément, de justification. Cette attente n'est toutefois pas satisfaite dans les énoncés subséquents, puisque, pour reprendre les propos de Pépin (1998), « des détours nombreux et maladroits [...] retardent l'accès » à la justification attendue (p. 113). C'est que les P2-P3-P4-P5 traitent globalement de l'aspect divertissant des bagarres et... des combats de gladiateurs. Elles ne justifient donc en rien l'affirmation faite en P1 et, conséquemment, ne répondent pas à l'attente du lecteur. Celui-ci est ainsi contraint de suspendre son attente tandis qu'il lit ces quatre énoncés qui font dévier le discours. Et lorsque dans la P6, il retrouve enfin la justification tant attendue, son attente est de nouveau déçue, puisque cette phrase ne justifie que très partiellement le fait que les bagarres sont une déviation inutile du jeu principal. En effet, on ne décèle, dans cette phrase, qu'un seul argument qui n'est même pas explicitement présenté comme tel et qui, surtout, est peu

développé. Ainsi, non seulement la justification n'est pas livrée au moment où le lecteur l'attend, mais en plus, lorsqu'elle l'est, elle s'avère insuffisante et donc, « décevante ». Cette double déception des attentes du lecteur survient également lorsque la justification retardataire est « décevante » parce qu'elle entretient un lien trop implicite avec l'affirmation à justifier, comme dans l'extrait 30 (p. 43). Or, il arrive souvent que la justification retardataire entretienne un tel lien avec cette affirmation selon Pépin (1998), comme nous l'avons mentionné au chapitre 2. On peut donc penser que la double déception des attentes du lecteur est relativement fréquente dans les cas de retard des informations.

Si l'on veut faire en sorte que les énoncés suivant la P1 ne retardent plus l'accès à la justification appelée par cette phrase et que la justification en elle-même ne soit plus « décevante », il faut reformuler complètement la séquence analysée, ce que nous avons fait ci-dessous.

P1 Premièrement, les bagarres sont une déviation inutile du jeu principal. P2 En effet, elles ne font que distraire les joueurs de leur objectif premier et de ce pour quoi ils se sont tant entraînés, à savoir rentrer le disque dans le filet adverse ou protéger le leur. P3 De plus, les bagarres brisent souvent le « momentum » d'un jeu qui, s'il n'avait pas été interrompu, aurait pu être beaucoup plus spectaculaire et distrayant qu'un échange de coups.

Dans la séquence corrigée, la justification attendue apparaît dès la P2, là où le lecteur l'attend, et elle repose sur deux arguments bien développés – et clairement présentés comme tels –, ce qui fait qu'elle paraît suffisante pour « prouver », appuyer l'assertion émise en P1. L'attente créée par la P1 est donc comblée dans les énoncés subséquents et la cohérence événementielle de la séquence est ainsi préservée.

Notons que trois autres séquences tirées de notre corpus nécessiteraient une correction similaire, puisqu'elles contiennent elles aussi des énoncés qui sont « décevants » parce qu'ils retardent l'accès à une information attendue. Nous faisons référence ici aux extraits VOT17-2, TEL2-2 et BAG1-3, qui apparaissent en annexe (p. 133).

Le type d'énoncé « décevant » dont nous venons de traiter est, on l'a vu, intimement lié au retard d'une information. C'est également le cas du prochain type d'énoncé « décevant » dont

il sera question, mais la différence, c'est qu'avec le premier type, l'information était en retard à l'échelle de la séquence, alors qu'avec le second, elle l'est plutôt à l'échelle de la phrase. En d'autres termes, avec le premier type, c'est l'ordre des énoncés au sein de la séquence qui était problématique, tandis qu'avec le second, c'est l'ordre – et, plus précisément, la répartition – des informations au sein de la phrase qui l'est.

3.7 Ruptures causées par un énoncé « décevant » de type G (un énoncé dans lequel c'est la répartition des informations³⁶ qui déçoit les attentes du lecteur)

3.7.1 Extrait TEL15-3

P1 L'avancement de la science a aussi permis de développer des nouveaux outils, comme le téléphone portable. P2 Son utilisation est très répandue dans notre société, mais en sommes-nous devenus dépendant? P3 L'observation des comportements des gens en 2012 permet d'affirmer que oui. P4 *Les changements dans nos modes de vie, la grande préoccupation envers le développement des technologies et la place occupée par l'image dans notre société* seront les arguments abordés pour supporter cette opinion.

Le début de la P4 ci-dessus suscite chez le lecteur averti un sentiment d'incohérence, que la fin de la phrase amoindrit, certes, mais qu'elle ne dissipe pas totalement. À notre avis, ce sentiment découle, ici encore, de la déception d'une attente du lecteur. Cependant, contrairement à tous les cas analysés précédemment, dans ce cas-ci, l'attente déçue n'a pas été activée par un ou des éléments du contexte antérieur; c'est une attente qui était présente par défaut chez le lecteur. Ainsi, si l'on fait le parallèle avec l'approche de Pépin (2008), l'attente qui n'a pas été respectée ici est naturelle et non pas programmée (p. 5). Il s'agit plus précisément d'une attente *structurelle* dont nous avons traité au chapitre précédent et qui est décrite ainsi par Gopen (2004) : « *Readers expect the material at the beginning of a sentence to provide a connection backward to the sentence that precedes it.* » (p. 90) Autrement dit, le lecteur s'attend à retrouver en tête de phrase l'information – ancienne, généralement – qui lui permet de relier le nouvel énoncé au discours antérieur. Or, le début de la P4 étudiée ne contient pas ce type d'information. Il ne contient que des informations nouvelles qui

³⁶ La répartition des informations est associée à l'arrimage informatif, on l'a vu au chapitre 1, mais, comme nous le verrons dans la prochaine analyse, elle peut aussi avoir un impact sur l'arrimage événementiel. Il n'est d'ailleurs pas rare qu'un même phénomène textuel touche différents niveaux d'arrimage à la fois, puisque bien que Gagnon ait présenté ces derniers séparément pour les besoins de la démonstration, dans les faits, ils sont difficilement dissociables.

n'indiquent pas au lecteur comment elles doivent être reliées aux précédentes. Ce n'est qu'à la fin de la phrase que ce dernier retrouve le type d'information qu'il cherchait depuis le début de l'énoncé : « seront les arguments abordés pour supporter cette opinion ». Cette information permet enfin au lecteur d'établir un lien entre le nouveau matériel et l'ancien, puisqu'elle lui indique que les nouvelles informations sont en fait les arguments qui appuient l'opinion énoncée dans la phrase précédente. Cette information envoie donc une instruction interprétative très claire au lecteur, là n'est pas le problème. Celui-ci réside plutôt dans le fait que cette information clé est fournie beaucoup trop tard au lecteur : elle apparaît en position de rhème, alors qu'il l'attendait plutôt en position de thème.

Le fait que le non-respect de cette attente structurelle crée un sentiment d'incohérence chez le lecteur peut s'expliquer d'au moins deux façons selon nous. D'abord, nous l'avons affirmé plus haut : le lecteur s'attend à ce que l'information apparaissant au début d'une phrase lui permette de rétablir la relation qui existe entre cette phrase et celles qui la précèdent. De façon plus imagée, il s'attend à ce que cette information agisse comme la patte d'une pièce de casse-tête et permette d'*emboîter* la nouvelle pièce dans celles qui sont déjà en place. Ainsi, pour lui, c'est lorsque l'information apparaissant au début d'un énoncé permet cela que l'énoncé en question est arrimé adéquatement aux précédents sur le plan événementiel. Or, ce n'est pas ce cas de figure qui se présente dans la P4. Le lecteur juge donc que l'arrimage événementiel de cette phrase et de la P3 n'est pas totalement adéquat. Et il pose ce jugement défavorable même si l'information apparaissant à la fin de la P4 permet, elle, de relier cette phrase à la P3, parce que cette information apparaît, justement, à la fin de l'énoncé. Pour reprendre notre analogie, c'est donc comme si la patte de la pièce #P4 servant à imbriquer cette pièce dans la #P3 était placée du côté droit plutôt que du côté gauche. Ainsi, on voit bien que les deux pièces vont ensemble, qu'elles présentent des motifs qui se complètent, mais il n'en demeure pas moins qu'elles ne s'emboîtent pas l'une dans l'autre, étant donné que la deuxième a été construite à l'envers. C'est ce qui donne au lecteur l'impression que l'arrimage événementiel des P3-P4 n'est pas totalement réussi et donc, que cette partie de texte est plus ou moins cohérente. Précisons au passage que le lecteur a également l'impression que leur arrimage *informatif* n'est pas totalement réussi, lui non plus, puisque la façon dont les informations sont réparties dans la P4 ne coïncide pas avec leur

statut en matière de nouveauté : on retrouve en tête de phrase les informations nouvelles et en fin de phrase, les informations anciennes, alors que ce devrait plutôt être l'inverse. En outre, le fait que l'attente structurelle dont nous traitons ne soit pas respectée donne l'impression au lecteur que le texte le guide mal, qu'il ne lui fournit pas les indications nécessaires à son interprétation au moment où elles sont attendues, au moment où elles sont requises. On ressent d'ailleurs sans mal cette impression de ne pas être guidé et d'être quelque peu perdu si l'on se met dans la peau d'un lecteur « authentique » et qu'on s'efforce de lire le début de la P4 comme si c'était la première fois :

P1 L'avancement de la science a aussi permis de développer des nouveaux outils, comme le téléphone portable. P2 Son utilisation est très répandue dans notre société, mais en sommes-nous devenus dépendant? P3 L'observation des comportements des gens en 2012 permet d'affirmer que oui. P4 *Les changements dans nos modes de vie, la grande préoccupation envers le développement des technologies et la place occupée par l'image dans notre société...*

Bref, le lecteur ne retrouve pas au début de la P4 l'une des instructions qu'il attend dans cet emplacement et dont il a besoin pour interpréter le nouvel énoncé, d'où le sentiment chez lui que le texte est difficile à suivre dans ce passage et donc, qu'il n'est pas totalement cohérent.

Ajoutons qu'en plus d'affecter la cohérence, le non-respect de l'attente dont il est question ici fait en sorte, comme Gopen (2004) le souligne, que l'énergie du lecteur est dépensée dans la recherche d'un type d'information donné et donc, dans l'identification de la structure de la phrase plutôt que dans l'interprétation de son contenu, ce qui n'est évidemment pas souhaitable (p. 98).

Pour éviter que le lecteur ne gaspille son énergie à rechercher un certain type d'information dans la P4 et pour éviter qu'il ne perçoive la séquence qui contient cette phrase comme étant plus ou moins cohérente, il faut simplement déplacer l'information qui établit un lien avec ce qui précède au *début* de la phrase, là où le lecteur l'attend et là où il en a besoin.

P1 L'avancement de la science a aussi permis de développer de nouveaux outils, comme le téléphone portable. P2 Son utilisation est très répandue dans notre société, mais en sommes-nous devenus dépendants? P3 L'observation des comportements des gens en 2012 permet d'affirmer que oui. P4 Pour appuyer

cette opinion, nous développerons, dans le texte qui suit, ces trois arguments : les changements dans nos modes de vie, la grande préoccupation à l'égard du développement des technologies et la place occupée par l'image dans notre société.

Un simple déplacement d'informations au sein d'une phrase aurait également permis de rétablir la cohérence événementielle – et informative – de cinq autres séquences repérées dans notre corpus, puisque ces séquences présentent, elles aussi, un énoncé « décevant » de type G. Il s'agit plus précisément des extraits VOT17-3, TEL3, TEL8-2, VOT2-2 et VOT1-4, qui figurent en annexe (p. 133-134). Soulignons un fait étonnant : dans les quatre premiers extraits, l'énoncé « décevant » est, tout comme dans l'extrait qui vient d'être analysé, celui qui sert à annoncer les arguments qui seront développés dans le texte. Nous reviendrons sur ce fait étonnant au prochain chapitre.

Chapitre 4 : Discussion

1. Résultats de notre analyse

Des 68 textes composant notre corpus, seuls 22 sont exempts de ruptures de cohérence événementielle à l'échelle microstructurale qui mettent en cause la déception des attentes du lecteur. Les 46 autres textes, eux, contiennent au moins une rupture de ce genre. Le tableau ci-dessous montre combien de ruptures chacun de ces textes contient plus précisément et à quel type d'énoncé « décevant » ces dernières sont attribuables.

Tableau 1 : Résultats de notre analyse

Textes	Ruptures causées par un énoncé « déc. » de type A	Ruptures causées par un énoncé « déc. » de type B	Ruptures causées par un énoncé « déc. » de type C	Ruptures causées par un énoncé « déc. » de type D	Ruptures causées par un énoncé « déc. » de type E	Ruptures causées par un énoncé « déc. » de type F	Ruptures causées par un énoncé « déc. » de type G	Total
TEL1	1	1						2
TEL2		1				1		2
TEL3							1	1
TEL5		1						1
TEL6	1							1
TEL7	1							1
TEL8			1				1	2
TEL9	2	1						3
TEL11	1	2						3
TEL12		2			1			3
TEL13	1							1
TEL14		1						1
TEL15		2	1				1	4
TEL16	2							2
TEL17	1							1
TEL18	1							1
TEL19	2							2

TEL21		1						1
TEL22	2	1		1				4
TEL23			1					1
TEL24		1						1
TEL25		1			1			2
TEL26				1	1			2
TEL27	1		1					2
VOT1	2	1					1	4
VOT2				1			1	2
VOT3	1							1
VOT5	3	1						4
VOT6	1							1
VOT7			1					1
VOT8	1							1
VOT9	2	3						5
VOT10	3	2						5
VOT11	1							1
VOT12	1							1
VOT13	1	1						2
VOT14		1						1
VOT15		1						1
VOT16	2	1						3
VOT17		1				1	1	3
VOT18	1							1
BAG1		1	1			1		3
BAG2	1							1
BAG3				1		1		2
BAG4					1			1
BAG6	1							1
Total	37	28	6	4	4	4	6	89

Comme ce tableau le laisse voir, nous avons décelé au total 89 ruptures de cohérence événementielle liées au non-respect des attentes du lecteur dans notre corpus. Les plus nombreuses se sont avérées être celles qui sont causées par un énoncé qui est ou dont une partie est non directement lié(e) au contexte (énoncé « décevant » de type A). Elles sont

suivies par celles qui sont causées par un énoncé dans lequel un connecteur ou l'absence d'un connecteur ne génère pas la bonne attente chez le lecteur (énoncé « décevant » de type B). Loin derrière, on retrouve au même rang les ruptures dues à un énoncé qui ne récupère pas une information qu'on s'attendait à voir récupérée (énoncé « décevant » de type C) et celles qui sont dues à un énoncé dans lequel c'est la répartition des informations qui déçoit les attentes du lecteur (énoncé « décevant » de type G). Finalement, au rang des ruptures les moins nombreuses se classent ex æquo celles qui sont dues à un énoncé qui est ou dont une partie est en opposition avec l'attente programmée par le contexte (type D), celles qui sont dues à un énoncé dans lequel un mot déçoit l'attente de contiguïté sémantique programmée par le contexte (type E) et celles qui sont dues à un énoncé retardant l'accès à une information attendue (type F).

Mentionnons que les textes auxquels nous faisons référence dans le tableau ci-dessus ne sont pas nécessairement des textes de piètre qualité, au contraire. En effet, plusieurs textes qui contiennent des ruptures ciblées par notre étude sont de très bons textes, qui se sont d'ailleurs vu attribuer, dans le cadre du TF-UQAC, une note plus qu'acceptable. C'est le cas notamment des textes TEL23, VOT8 et VOT12, qui ne présentent presque pas de maladdresses sur les plans textuel et linguistique, et qui ont ainsi permis à leur auteur d'être exempté de cours de français d'appoint. C'est aussi le cas du texte VOT9, contrairement à ce que les chiffres du tableau 1 pourraient laisser croire, puisque si on fait abstraction des cinq ruptures liées à la déception des attentes du lecteur que ce texte comporte, il est très bien écrit. Ainsi, les ruptures que nous étudions peuvent aussi apparaître dans des textes de qualité. Cela nous amène donc à penser que même les scripteurs plus compétents sont susceptibles de commettre l'infraction textuelle dont nous traitons dans ce mémoire.

Avant de formuler d'autres observations en lien avec les résultats de notre analyse, il convient de souligner les principales limites de notre étude.

2. Limites de l'étude

Commençons d'abord par celles qui sont liées au corpus utilisé. La première d'entre elles a trait à la taille de notre corpus. Bien que celui-ci soit composé d'un nombre considérable de

textes (68), il n'est évidemment pas assez étendu pour être représentatif des textes que les scripteurs universitaires produisent. En aucun temps nous ne prétendons donc que les observations que nous faisons en nous basant sur notre analyse s'appliquent à l'ensemble des scripteurs de ce niveau. D'autant plus qu'il nous faut tenir compte de deux autres limites liées à notre corpus : le fait que les scripteurs dont nous avons étudié le texte ne sont pas des étudiants universitaires typiques, en ce sens qu'ils ont un cheminement particulier, comme nous l'avons indiqué au début du chapitre précédent; et le fait que les textes recueillis ont été produits dans un contexte particulier, où le temps restreint et le stress ont pu amener les scripteurs à commettre des erreurs qu'ils n'auraient pas commises autrement.

Outre les limites concernant le corpus utilisé, il y a celles qui concernent l'analyste en tant que tel. C'est que l'analyse que nous avons présentée est évidemment teintée de notre conception de la cohérence et de notre interprétation personnelle des séquences et des cas de rupture analysés. Elle repose, par ailleurs, sur les impressions d'incohérence que nous avons ressenties à la lecture des textes recueillis et, conséquemment, sur notre intuition textuelle. Elle comporte donc indéniablement une part de subjectivité. Ainsi, un autre chercheur de notre domaine aurait peut-être repéré dans notre corpus d'autres ruptures que celles que nous avons repérées ou aurait peut-être analysé ces dernières de façon légèrement différente. Cependant, comme il en a déjà été question, nous nous sommes tout de même assurée que quelques-uns de nos jugements de cohérence étaient partagés par trois autres experts et chaque analyse des cas de rupture rencontrés a été validée par notre directrice de recherche, qui possède une grande expertise en matière d'évaluation de la cohérence.

3. Quelques observations

On l'a vu, nous avons détecté au total 89 ruptures de cohérence événementielle causées par le non-respect des attentes du lecteur dans 46 textes sur 68. Il peut sembler étonnant qu'autant de ruptures aient été relevées dans des textes produits par des étudiants de niveau universitaire, mais il faut prendre en considération, d'abord, que les 89 ruptures ne constituent pas toutes de « graves » défauts de cohérence, dans le sens où Pépin (1998) l'entend. Autrement dit, elles n'entravent pas toutes la cohérence de façon très importante.

Prenons, par exemple, les ruptures dues à l'absence de réponse explicite à une question posée. Ces ruptures ne perturbent la cohérence que légèrement, puisqu'elles peuvent facilement être récupérées par le lecteur, qui est en mesure d'inférer cette réponse au prix d'un effort minimal, comme nous en avons d'ailleurs traité dans l'analyse de l'extrait VOT10-1 (p. 61). Il en va de même de la plupart des ruptures causées par les énoncés « décevants » de type F (énoncés retardant l'accès à une information attendue) et de type G (énoncés dans lesquels c'est la répartition des informations qui déçoit les attentes du lecteur), puisque l'information attendue est, certes, livrée en retard au lecteur, mais au moins, elle lui est livrée; celui-ci n'a donc pas l'impression qu'il manque une brique à la construction textuelle comme c'est parfois le cas, d'où le moins grand impact de ces ruptures sur la cohérence. En plus de tenir compte du fait que les 89 ruptures relevées ne sont pas toutes « graves », il faut également prendre en considération les limites de notre corpus, que nous mentionnions au point 2, et surtout, le contexte particulier dans lequel les textes analysés ont été produits. En effet, il y a fort à parier que si ces derniers avaient été rédigés sans contrainte de temps et sans la nervosité qu'entraîne généralement un contexte d'évaluation, ils auraient contenu moins de ruptures du type qui nous intéresse (et d'autres types aussi, probablement). Le nombre élevé de ruptures décelées peut par ailleurs être attribuable à la composition aléatoire de notre corpus : peut-être que le hasard a fait en sorte que les textes que nous avons recueillis ont été écrits par des scripteurs universitaires qui sont moins habiles que la moyenne dans la gestion de l'arrimage événementiel et, plus précisément, dans celle des attentes du lecteur, et que c'est ce qui explique le nombre particulièrement élevé de ruptures relevées.

Comme nous le laissons entendre dans la séquence précédente, il est fort possible que la quantité de ruptures événementielles dues à la déception des attentes du lecteur repérées dans les textes de notre corpus ne reflète pas la quantité de ruptures de ce type qu'on retrouve en général dans les textes produits par des scripteurs universitaires. Mais cette quantité et les autres chiffres présentés plus haut donnent néanmoins à penser qu'il n'est pas rare de retrouver de telles ruptures dans les textes rédigés par ces scripteurs, malgré le niveau de scolarité postsecondaire de ces derniers. Or, qu'est-ce qui peut expliquer que des scripteurs de ce niveau produisent toujours des énoncés décevant les attentes du lecteur? Notre modeste recherche ne nous permet évidemment pas de répondre à cette question pour l'ensemble des

scripteurs de ce niveau, mais pour ceux de notre corpus, nous pouvons proposer des pistes de réponse à partir des observations que nous avons faites sur celui-ci.

D'abord, à notre avis, plusieurs des scripteurs dont nous avons étudié le texte ont produit des énoncés décevants les attentes du lecteur principalement parce qu'ils ont négligé l'étape de la planification, qui s'avère pourtant l'une des étapes cruciales du processus d'écriture (Flower et Hayes, 1977). C'est que dans de nombreux cas de rupture repérés, et particulièrement dans ceux associés aux énoncés « décevants » de type A (énoncés qui sont non directement liés au contexte), les scripteurs ont produit de tels énoncés parce qu'ils semblent s'être « égarés » de leurs propos; cette impression d'égarement se dégage notamment des extraits VOT9-2 (p. 66), VOT5-3 (p. 125) et TEL27-1 (p. 124). Or, en règle générale, pourquoi un scripteur s'égarait-il? Parce qu'il rédige son texte sans s'appuyer sur un plan préétabli, écrivant au gré des idées surgissant dans son esprit. Ainsi, d'après nous, l'absence de plan a fait en sorte que certains scripteurs ont dévié de l'idée qu'ils étaient en train de développer, ce qui leur a fait produire (le plus souvent) un énoncé qui était non directement lié au contexte et qui a ainsi déçu l'attente programmée par ce dernier. Donc le fait que certains scripteurs de notre corpus n'ont parfois pas respecté les attentes du lecteur malgré leur niveau de scolarité postsecondaire et leur niveau de compétence est peut-être simplement dû au fait qu'ils ont rédigé leur texte sans suivre de plan.

Un autre facteur nous semble cependant avoir un plus grand rôle à jouer dans ce phénomène : le fait que les scripteurs de notre étude ne s'appuyaient vraisemblablement pas toujours sur le discours antérieur pour produire de nouveaux énoncés. En fait, nous avons l'impression que plusieurs d'entre eux, lorsqu'ils écrivaient un énoncé plutôt long, ne s'appuyaient que sur la première partie de cet énoncé pour écrire la deuxième, sans tenir compte du contexte dans lequel cet énoncé prenait place. C'est d'ailleurs ainsi, croyons-nous, que le scripteur de l'extrait TEL16-2, recopié ci-dessous pour les besoins de la démonstration, a écrit la P4.

P1 Deuxièmement, est-ce vraiment nécessaire d'avoir un téléphone portable quand nous avons tous un téléphone et un répondeur à la maison. P2 **Les gens se font du stress** à savoir s'ils ont entendu leur téléphone sonner ou bien parce qu'ils attendent un appel important. P3 Le fait aussi qu'**ils se font regarder par les autres** parce que leur portable a sonné quand il aurait du le mettre sur la

vibration parce qu'ils sont dans un endroit silencieux. P4 Imaginez **si on enlevait les téléphones portable de sur le marché comment** les gens *réagiraient*. P5 *Ils deviendraient fou car c'est comme une drogue pour eux*.

D'après nous, si le scripteur a choisi une telle fin pour la P4, c'est entre autres parce que pour l'écrire, il n'a considéré que le reste de cette phrase et non pas le contexte dans lequel elle s'insère. En effet, si l'on considère seulement le segment « Imaginez si on enlevait les téléphones portables de sur le marché comment les gens... », en reléguant tout ce qui précède au second plan dans son esprit, il est clair qu'on est plus naturellement porté à terminer la phrase par « réagiraient » ou « paniqueraient » que par « seraient plus zens », par exemple. Ce n'est que lorsqu'on dépasse les limites de la phrase et qu'on prend en considération que la P4 apparaît dans un contexte traitant du stress engendré par le cellulaire que l'on perçoit que c'est le troisième groupe verbal qui serait le plus approprié pour terminer cette phrase. La non prise en compte du contexte antérieur est cependant encore plus flagrante dans d'autres cas de rupture relevés, notamment dans ceux associés aux énoncés « décevants » de type D (énoncés qui sont en opposition avec l'attente programmée par le contexte). En effet, il est évident qu'un scripteur qui écrit une phrase allant complètement à l'encontre de ce que les précédentes laissent attendre n'a pas tenu compte du contexte établi en produisant cette dernière. Bref, bon nombre des scripteurs de notre corpus ne semblaient pas toujours se référer au discours antérieur pour produire de nouveaux énoncés et nous croyons que cela a beaucoup à voir dans le fait qu'ils ont produit des énoncés « décevants ». C'est qu'en ne se référant pas au contexte établi lorsqu'il rédige, le scripteur ne voit pas si ce contexte soulève une attente pour le prochain énoncé. Ainsi, si tel est le cas, il risque fort de produire un énoncé qui ne répond pas à l'attente que les précédents soulèvent à son égard et donc, de produire un énoncé « décevant ».

Nous avons par ailleurs remarqué que c'est dans les paragraphes d'introduction et de conclusion que les scripteurs dont nous avons étudié le texte semblaient le moins se référer au contexte antérieur en rédigeant. C'est que plusieurs d'entre eux donnaient l'impression d'avoir écrit les trois parties constituant généralement ces paragraphes en les considérant isolément, comme si c'étaient des unités indépendantes. Ils donnaient plus précisément l'impression de ne se soucier que de la *présence* de ces trois parties et non pas du fait qu'elles doivent s'imbriquer les unes dans les autres. Cette observation n'est pas étonnante si l'on

considère qu'en général, dans les ouvrages scolaires, on met l'accent sur le fait qu'une introduction, par exemple, doit être constituée d'un sujet amené, d'un sujet posé et d'un sujet divisé, sans mentionner que chacune de ces parties doit être reliée aux autres pour former un tout unifié et pour qu'on ne sente pas le passage de l'une à l'autre. Tout cela pour dire que nous avons observé que dans les textes de notre corpus, l'introduction et la conclusion sont les paragraphes dans lesquels les scripteurs semblaient le moins s'appuyer sur le discours antérieur pour produire de nouveaux énoncés. Et c'est précisément ce qui peut expliquer, à notre avis, que près de la moitié de tous les énoncés « décevants » répertoriés (41 sur 89) ont été produits dans ces deux paragraphes.

Mais si les scripteurs de notre étude ont produit de tels énoncés, c'est peut-être aussi parce que dans certains cas, même s'ils ont tenu compte du contexte antérieur, ils n'avaient pas conscience de l'attente que ce dernier suscitait. Selon nous, il est en effet très probable que l'énoncé « décevant » dans l'extrait TEL18 (p. 125), par exemple, ait été produit parce que son auteur n'a pas perçu que le fait que le groupe « et les inconnus » soit isolé du reste de la phrase par trois points de suspension met ce groupe en relief et laisse donc attendre que la suite soit directement en lien avec ce dernier. Il nous semble également fort probable que l'énoncé « décevant » apparaissant dans l'extrait VOT7 (p. 131) ait été produit parce que le scripteur n'a pas décelé que les groupes « différents défis » et « divers enjeux » appelaient une spécification dans l'aval textuel, étant donné qu'ils contiennent des termes sous-déterminés (Herman, 2016, p. 112). De la même façon, nous croyons que si l'auteur de l'extrait BAG4 (p. 132) a conclu la P3 de façon « décevante », c'est parce qu'il n'a pas réalisé que le contexte laissait attendre, à la fin de cette phrase, un segment qui est sémantiquement proche de « spectaculaire » et de « impressionnant », entre autres, un segment comme « pour le spectacle ». Nous croyons aussi que beaucoup d'énoncés « décevants » de type B (énoncés dans lesquels un connecteur ou l'absence d'un connecteur ne génère pas la bonne attente chez le lecteur) ont été produits parce que les scripteurs n'avaient pas conscience du type d'attente que programmaient certains connecteurs qu'ils ont utilisés et de celui que programme l'absence d'une telle marque de connexion. Nous pensons, par exemple, que l'auteur de l'extrait VOT13-2 (p. 130) n'était pas conscient que le connecteur « autrement dit » au début de la P3 programmait chez le lecteur l'attente de retrouver dans cette phrase une

reformulation et non pas une conclusion, et que c'est ce qui l'a mené à produire un énoncé « décevant » de type B. L'hypothèse que nous soulevons pour ce type d'énoncé nous paraît d'autant plus plausible que dans les ouvrages scolaires, il y a généralement très peu d'exercices qui permettent aux apprentis scripteurs de réaliser quel type d'énoncé ils promettent à leur lecteur en utilisant les différents marqueurs de relation. De plus, en général, dans ces ouvrages, le fait que l'absence de marqueur promet habituellement un énoncé qui élabore le précédent est totalement occulté, ce qui conforte également notre hypothèse. Nous émettons cependant une hypothèse supplémentaire concernant le cas particulier des énoncés de type B contenant le connecteur « en d'autres termes », qui sont tous « décevants » parce que ce dernier a été utilisé pour introduire ou rappeler des arguments (voir les extraits VOT9-3, TEL12-1, TEL14, TEL24 et TEL5 aux pages 72, 129 et 130) : probablement que les auteurs de ces énoncés les ont produits, oui, parce qu'ils n'avaient pas conscience de l'attente que ce connecteur programmait mais, considérant la ressemblance observée, nous pensons aussi qu'ils les ont produits parce qu'ils ont calqué le modèle du texte présenté à titre d'exemple lors de l'atelier préparatoire au test. En effet, nous croyons que dans ce texte, le connecteur « en d'autres termes » introduisait ou rappelait un argument et que certains étudiants voulant se coller au texte « exemplaire » ont aveuglément attribué à ce connecteur la même fonction dans leur texte; toutefois, dans ce dernier, l'argument suivant ce connecteur ne reformulait pas l'énoncé précédent comme ce devait être le cas dans le texte donné en exemple, d'où la déception de l'attente programmée chez le lecteur. Mentionnons que l'hypothèse du calque est renforcée par le fait qu'elle permet en plus d'expliquer que deux des extraits contenant le connecteur « en d'autres termes », soit les extraits TEL12-1 et TEL14, présentent exactement la même structure.

Par ailleurs, nous croyons non seulement que les scripteurs de notre corpus n'avaient pas toujours conscience des attentes programmées chez le lecteur, mais également qu'ils n'avaient pas conscience des attentes qui sont naturelles chez ce dernier et, plus particulièrement, de celle qui est liée au début d'énoncé. C'est que pour être conscient de cette attente, il faut, d'après nous, y avoir été sensibilisé directement ou, à tout le moins, avoir été sensibilisé à la notion de répartition des informations. Or, il serait surprenant que nos scripteurs aient été sensibilisés à cette attente du lecteur ou à cette notion pointue dans leurs

cours de français au secondaire et il est peu probable qu'ils aient suivi un cours de rédaction avancé, dans lequel cette attente ou cette notion auraient pu être abordées, eux qui n'ont ni formation collégiale ni formation universitaire. Ainsi, à notre avis, les scripteurs dont nous avons étudié le texte ignoraient que le lecteur s'attend à retrouver un type d'information particulier en début d'énoncé et c'est précisément ce qui peut expliquer que certains d'entre eux ont produit des énoncés « décevants » de type G (énoncés dans lesquels c'est la répartition des informations qui déçoit les attentes du lecteur). Le fait que ces énoncés aient presque tous été produits dans le sujet divisé (voir p. 86) nous semble cependant beaucoup plus difficile à expliquer. Nous n'émettons donc pas d'hypothèse à ce sujet, mais nous tiendrons compte de cette tendance observée au sein de notre corpus lorsque nous émettrons nos propositions didactiques au point suivant.

Bref, nous avons identifié trois principaux éléments qui peuvent expliquer, selon nous, que les scripteurs de notre étude ont produit des énoncés « décevants » malgré le fait qu'ils soient rendus à l'université et que certains d'entre eux soient très habiles : ils n'ont pas fait de plan avant de rédiger leur texte, ils ne se sont pas systématiquement appuyés sur le contexte établi pour produire de nouveaux énoncés et ils n'avaient pas toujours conscience des attentes du lecteur, qu'elles soient programmées ou naturelles. Comme ces trois éléments nous semblent avoir un grand rôle à jouer dans la production du type d'énoncé qui nous intéresse, ils orienteront les pistes didactiques que nous suggérerons dans la prochaine section pour entraîner les scripteurs à ne plus produire ce type d'énoncé.

4. Pistes didactiques

D'entrée de jeu, il importe de faire la précision suivante : nos propositions didactiques permettent un travail sur les sept types d'énoncés « décevants » identifiés, mais un enseignant pourrait très bien décider d'axer ce travail uniquement sur les deux premiers types (les énoncés qui sont non directement liés au contexte et ceux dans lesquels un connecteur ou l'absence d'un connecteur ne génère pas la bonne attente chez le lecteur), étant donné que notre analyse laisse croire que ce sont eux qui sont produits le plus souvent, et de loin.

Pour amener les scripteurs³⁷ à éviter de décevoir les attentes du lecteur et ainsi, à accroître le degré de cohérence de leurs textes, nous croyons qu'il faut, avant toute chose, les sensibiliser à certains principes de base. Nous pensons entre autres au principe de répartition des informations, au fait qu'un énoncé véhiculant une opinion appelle des arguments dans la suite du texte et au fait que toute désignation sous-déterminée appelle, quant à elle, une spécification (Herman, 2016, p. 111-112). Il nous semble également important de sensibiliser les scripteurs à la relation qu'annoncent les différents connecteurs, y compris ceux qui sont relativement fréquents comme « en effet » ou « autrement dit », ainsi qu'à la relation qu'annonce l'absence d'une telle marque de connexion. Enfin, nous croyons qu'il faut sensibiliser les scripteurs à l'importance de l'étape de la planification (Flower et Hayes, 1977). En effet, il y a fort à parier que beaucoup d'entre eux négligent cette étape. Or, en rédigeant sans plan, ils sont plus susceptibles de produire des énoncés « décevants » de type A (énoncés qui sont non directement liés au contexte), comme on l'a vu au point précédent; ils sont aussi plus susceptibles de produire des énoncés « décevants » de type F (énoncés retardant l'accès à une information attendue), puisque, d'après nous, le retard au sein d'une séquence d'une information attendue survient beaucoup plus souvent lorsque l'ordre des énoncés n'a pas été planifié avant la mise en texte. En plus d'inculquer aux scripteurs l'importance de la planification, nous pensons qu'il est pertinent de leur montrer *comment* effectuer cette planification. En effet, leur montrer, par exemple, à regrouper et à ordonner adéquatement les informations au sein du plan pourrait prévenir l'apparition d'énoncés « décevants » de type F dans leurs productions et leur montrer à établir dès cette étape certains liens entre les informations qui seront exploitées dans le texte pourrait prévenir celle d'énoncés « décevants » de type A. Notons au passage qu'on présume souvent que les apprenants savent comment faire tout cela, mais notre expérience d'enseignante nous a permis de constater que c'est loin d'être toujours le cas.

Après ce travail qu'on pourrait qualifier de « préparatoire », nous suggérons de mener avec les apprentis scripteurs une activité d'introduction, pour les sensibiliser aux différentes

³⁷ Nous ne parlerons pas nécessairement de scripteurs de niveau universitaire dans la présente section, puisque les propositions didactiques qui y sont présentées peuvent être exploitées autant avec des scripteurs de ce niveau qu'avec des scripteurs de niveau collégial ou secondaire. Cependant, avec des apprenants du secondaire ou avec ceux ayant plus de difficulté, il faudrait probablement que les enseignants adaptent légèrement certaines de nos propositions et offrent plus d'encadrement aux élèves.

attentes qui peuvent être suscitées chez le lecteur ainsi qu'à la déception de ces attentes, puis de les soumettre à diverses activités de mise en pratique et enfin, à une activité d'écriture.

L'activité d'introduction que nous proposons consiste à présenter aux apprenants un certain nombre de contextes qui laissent attendre une suite donnée, mais qui ont été, à l'origine, complétés par une tout autre suite, et à réaliser les six étapes décrites ci-dessous pour chacun de ces contextes.

- 1- Demander aux élèves à quelle suite on s'attend après avoir lu le contexte à l'étude. Il faut, à cette étape, laisser suffisamment de temps aux apprenants pour qu'ils réfléchissent individuellement aux attentes que provoque ce contexte.
- 2- Récolter quelques réponses d'élèves et s'appuyer sur ce que ces réponses ont en commun pour déterminer avec le groupe-classe à quoi on s'attend plus globalement après avoir lu ce contexte.
- 3- Amener les apprenants à établir pourquoi on a une telle attente, en faisant des liens, lorsque c'est possible, avec les principes de base mis en lumière lors du travail préparatoire.
- 4- Présenter à la classe la suite originale.
- 5- Déterminer avec les élèves pourquoi celle-ci déçoit l'attente qu'on a en tant que lecteur. Il convient, à cette étape, d'insister sur l'impression d'incohérence qu'a le lecteur lorsqu'il rencontre une suite qui ne coïncide pas avec son attente et sur le fait que pour éviter que notre lecteur ait une telle impression, il faut notamment vérifier si le contexte qu'on a établi suscite une attente avant d'y greffer un nouvel énoncé.
- 6- Se questionner avec les apprenants sur la correction qu'on pourrait proposer pour faire en sorte que la suite ne déçoive plus l'attente du lecteur.

Pour guider la prise de notes des élèves lors de cette activité, on pourrait leur distribuer des fiches d'analyse calquées sur le modèle de la fiche suivante, que nous avons remplie, à partir de l'extrait VOT9-1, pour illustrer en quoi pourraient résulter les six étapes précédentes.

P1 De nos jours, le taux de participation aux élections provinciales et nationales ne cesse de diminuer. P2 De ce fait, devrait-on abaisser l'âge du droit de vote à 16 ans afin de contrer cette baisse?

1- Après avoir lu ce contexte, on s'attend à une suite comme...

À mon avis, ce serait une bonne idée de l'abaisser à 16 ans, puisque...

Autres suggestions de mes pairs :

Personnellement, je ne crois pas qu'on devrait l'abaisser à 16 ans considérant que...

Selon moi, on ne devrait pas, non, abaisser l'âge du droit de vote parce que...

2- Après avoir lu ce contexte, on s'attend plus globalement à...

ce que le scripteur répond à la question qu'il a lui-même soulevée.

3- Pourquoi a-t-on cette attente?

Parce qu'une question appelle (généralement) une réponse³⁸.

4- La suite originale³⁹

P3 Il est clair qu'une personne est suffisamment mature à cet âge pour voter. P4 Par ailleurs, politiser les adolescents peut leur permettre de développer un plus grand intérêt pour la politique. P5 Aussi, le fait de les responsabiliser davantage est bénéfique pour l'ensemble de la société. P6 Le vieillissement de la population vient également jouer en faveur de ce projet qui permet d'équilibrer l'âge moyen de l'électorat.

5- Pourquoi la suite originale déçoit-elle l'attente qu'on a en tant que lecteur?

Parce qu'aucun des énoncés qu'elle présente ne répond à la question posée en P2.

6- Quelle correction pourrait-on proposer pour faire en sorte que la suite ne déçoive plus l'attente du lecteur?

P3 À mon avis, ce serait une bonne idée de l'abaisser à 16 ans, puisque, d'abord, il est clair qu'une personne est suffisamment mature à cet âge pour voter. P4 Par ailleurs, politiser les adolescents...

³⁸ On pourrait mentionner au groupe que la réponse à cette question est d'autant plus attendue qu'elle a visiblement comme fonction de présenter la position du scripteur par rapport au sujet du texte et que cette information est celle qui est la plus recherchée dans l'introduction d'un texte argumentatif.

³⁹ Nous avons légèrement modifié la suite originale de l'extrait VOT9-1 de façon à ce qu'elle ne présente pas d'autres cas de déception des attentes du lecteur que celui étudié et qu'elle ne contienne pas d'erreurs linguistiques. Nous justifions la pertinence d'une telle modification plus loin.

Que cette activité d'introduction mette les apprenants en contact avec tous les types d'énoncés « décevants » relevés dans notre analyse ou seulement avec quelques-uns d'entre eux, elle devrait, selon nous, les mettre en contact avec un de ces types d'énoncés à la fois. Nous pensons plus précisément que l'enseignant devrait présenter aux élèves une série d'extraits contenant le même type d'énoncé « décevant », les amener à déduire, à la fin de cette série, ce type d'énoncé, puis leur présenter une nouvelle série et ainsi de suite. Chacune de ces séries devrait idéalement commencer par des extraits dans lesquels il est relativement facile de percevoir l'attente suscitée chez le lecteur ainsi que la déception de cette attente. Mentionnons que ces séries pourraient être constituées en majeure partie des extraits figurant au chapitre 3, d'autant plus que les analyses accompagnant ces extraits fournissent toutes les réponses pour compléter la fiche d'analyse exploitée dans le cadre de cette activité.

Pour ce qui est des activités de mise en pratique que nous suggérons, elles sont au nombre de quatre et elles doivent être réalisées dans l'ordre dans lequel elles sont présentées, puisque le degré de difficulté augmente de l'une à l'autre. La première que nous proposons est semblable à celle du bloc B dans le questionnaire administré aux juges experts. Elle consiste plus précisément à demander aux apprenants de déterminer quelle suite parmi les deux proposées permettrait de combler l'attente (naturelle ou programmée) qu'a le lecteur après avoir lu le contexte à l'étude. Pour élaborer cet exercice, l'enseignant pourrait réutiliser les numéros du bloc B, si les extraits qu'ils contiennent n'ont pas été exploités dans l'activité d'introduction, évidemment, et utiliser les cinq autres que nous donnons en exemple dans l'annexe 3. De plus, pour faire en sorte que cet exercice pousse plus loin la réflexion sur les attentes et donc, pour qu'il soit encore plus efficace, l'enseignant pourrait demander aux élèves de répondre, pour quelques-uns des numéros, aux questions des points 2, 3, 5 et 6 de la fiche d'analyse avec laquelle ils ont été familiarisés dans l'activité d'introduction. Notons que dans ce cas-ci, les élèves devraient considérer que la suite originale est celle qui, parmi les deux proposées, ne permet pas de satisfaire l'attente du lecteur.

La deuxième activité de mise en pratique que nous suggérons est très similaire à la première. La seule différence entre les deux, c'est que dans cette deuxième activité, aucune suite n'est proposée pour compléter les contextes à l'étude, exactement comme c'était le cas dans le

bloc A du questionnaire administré à nos experts. L'apprenti scripteur doit donc formuler par lui-même des suites qui permettent de combler les attentes qu'a le lecteur après avoir lu les contextes donnés. Ainsi, cette activité, contrairement à la première, nécessite une correction individuelle pour que l'enseignant puisse indiquer à chaque élève si ses propositions de suite satisfont ou non les attentes du lecteur et pour qu'il l'aide à réajuster le tir si ce n'est pas le cas. Cette activité pourrait être élaborée à partir des numéros du bloc A qui contiennent des extraits n'ayant pas été travaillés dans l'activité d'introduction et à partir des cinq numéros supplémentaires que nous proposons dans l'annexe 4. Par ailleurs, on pourrait enrichir cette activité de la même façon que la précédente, c'est-à-dire en y incluant les questions des points 2, 3, 5 et 6 de la fiche d'analyse. Évidemment, dans ce cas, il faut penser à fournir aux apprenants la suite originale après qu'ils ont répondu aux deux premières questions. On pourrait également enrichir cette activité en la concluant par un numéro un peu plus complexe sur les attentes programmées par des connecteurs. Dans ce numéro, on demanderait aux élèves de compléter plusieurs phrases d'une séquence en respectant l'attente qu'a le lecteur après avoir lu leur contexte respectif et surtout, le connecteur les introduisant. Cette idée nous vient de Gagnon (2015), tout comme la séquence à compléter recopiée ci-après, qui pourrait être utilisée pour constituer ce numéro : « Les jeux vidéo ne contribuent pas au développement de l'enfant. Au contraire, ... (P1). En effet, ... (P2). De plus, ... (P3). Donc... (P4). Pourtant, ... (P5). » (p. 143)

Les deux activités de mise en pratique présentées jusqu'ici apprennent essentiellement aux apprentis scripteurs à déceler les différents types d'attentes qui peuvent être suscitées chez le lecteur et à satisfaire ces attentes. La deuxième activité leur apprend en plus à s'appuyer sur le contexte établi pour produire de nouveaux énoncés, puisque, comme Pépin (2008) l'affirme, demander aux élèves de compléter des contextes qui programment la suite les « entraîne [...] à se servir du texte antérieur comme d'un tremplin pour aller de l'avant » (p. 4). Les deux prochaines activités de mise en pratique, quant à elles, apprennent surtout aux élèves à détecter les différents types d'énoncés « décevants » et à les corriger.

La troisième activité de ce type que nous suggérons consiste plus précisément à demander aux apprenants 1) d'identifier l'énoncé qui déçoit une attente du lecteur dans chacune des

séquences leur étant soumises, 2) d'expliquer pourquoi cet énoncé est « décevant » (question du point 5 dans la fiche d'analyse), en précisant de quel type est cet énoncé « décevant » et 3) de proposer une correction pour éviter qu'une attente du lecteur soit déçue dans cette séquence (question du point 6 dans la même fiche). Cette activité pourrait être constituée en partie des quelques numéros que nous donnons en exemple dans l'annexe 5. Mentionnons qu'elle pourrait éventuellement être menée non pas avec des séquences, mais avec des textes complets, tout comme, d'ailleurs, la prochaine activité que nous décrivons.

Cette activité, qui est la quatrième et dernière activité de mise en pratique que nous proposons, est semblable à la troisième, mais une difficulté est ajoutée : ce n'est pas dans toutes les séquences présentées qu'il y a un énoncé « décevant ». Ainsi, les apprenants doivent d'abord déterminer si les séquences qu'ils lisent contiennent un tel énoncé. Puis, lorsqu'ils indiquent qu'une séquence en contient un, ils doivent effectuer les trois mêmes tâches que dans l'activité précédente et lorsqu'ils indiquent qu'une séquence n'en contient pas, ils doivent justifier brièvement leur réponse. Nous illustrons dans l'annexe 6 à quoi cette justification et cette activité en général pourraient ressembler.

Maintenant que nous avons précisé en quoi consistaient les cinq activités précédentes, nous souhaitons émettre quelques recommandations générales pour guider leur élaboration. D'abord, l'enseignant qui élabore ces activités devrait idéalement voir à ce qu'elles ne présentent pas uniquement des extraits issus de paragraphes de développement, mais également des extraits issus de paragraphes d'introduction et de conclusion, puisque comme notre analyse l'a montré, le respect des attentes du lecteur pose problème aux scripteurs dans ces derniers paragraphes aussi. De plus, pour les énoncés « décevants » de type G (énoncés dans lesquels c'est la répartition des informations qui déçoit les attentes du lecteur), il peut être judicieux de sélectionner des extraits dans lesquels ces énoncés ont été produits dans le sujet divisé, étant donné que ce cas de figure semble plutôt fréquent selon nos observations. Enfin, nous pensons que l'enseignant devrait corriger, dans tous les extraits authentiques soumis aux apprenants, le plus de maladresses linguistiques et textuelles qu'il peut corriger sans modifier le cas de déception des attentes du lecteur que chacun d'eux présente, afin que les élèves puissent se concentrer sur ce cas, justement. Nous avons évidemment nous-même

appliqué ces recommandations lorsque nous avons élaboré les numéros figurant dans les annexes 3, 4, 5 et 6.

Quant à l'exercice d'écriture que nous proposons de faire faire aux apprenants après les cinq activités décrites précédemment, il vise principalement à favoriser le transfert en situation de production écrite des connaissances acquises lors de ces activités. Il s'agit plus précisément de demander aux élèves de produire un texte⁴⁰ complet en s'assurant de respecter les attentes naturelles et programmées du lecteur. Nous suggérons d'ajouter dans les consignes qu'il faut, dans cet exercice, s'arrêter avant d'écrire chaque phrase pour vérifier si le contexte qu'on a établi soulève une attente par rapport au prochain énoncé. L'objectif derrière cette consigne est de développer chez les apprentis scripteurs le réflexe de prendre appui sur les énoncés déjà produits pour en produire de nouveaux. Nous suggérons également de permettre aux apprenants de se concentrer sur le respect des attentes du lecteur en leur indiquant que la correction ne portera que sur cet élément (et non pas sur les erreurs liées au code linguistique, par exemple). Cette suggestion est fondée sur le même raisonnement que celui élaboré par Pépin (1998) dans l'extrait suivant :

L'apprenti scripteur se retrouve souvent en état de surcharge cognitive en raison du grand nombre des contraintes liées à l'écrit et qu'il ne maîtrise pas : l'orthographe, la ponctuation, le lexique, les structures de phrases, la cohérence du texte, etc. Convenons que cet apprenti scripteur a peu de chances de progresser sur l'un ou l'autre des aspects de son texte s'il doit les traiter tous à la fois. Il importe donc de réduire les contraintes imposées au scripteur en lui permettant de concentrer ses efforts et son attention sur un seul apprentissage à la fois. (p. 30)

Par ailleurs, la correction effectuée par l'enseignant dans le cadre de cette activité ne devrait pas, d'après nous, consister à souligner les énoncés « décevants » repérés dans les textes des élèves; elle devrait plutôt consister à indiquer à chaque apprenant de quel type sont les énoncés « décevants » qui se retrouvent dans son texte, le cas échéant, afin de l'amener à trouver ces énoncés par lui-même. Après les avoir trouvés, l'élève devrait faire les modifications nécessaires pour ne plus que ces énoncés déçoivent d'attente du lecteur.

⁴⁰ Ce texte devrait évidemment être du même type que les séquences et les textes exploités dans le cadre des activités précédentes. Par exemple, dans notre cas, le texte demandé aux élèves serait de type argumentatif.

La démarche proposée dans la présente section pourrait évidemment être bonifiée de diverses façons, mais nous croyons que même en ne l'étant pas, elle permettrait aux apprenants d'éviter, la plupart du temps, de produire des énoncés « décevants » qui entravent la cohérence événementielle.

Conclusion

Dans ce mémoire, nous avons comme objectif global de montrer que le non-respect des attentes du lecteur peut expliquer certaines ruptures de cohérence événementielle au niveau local. De plus, nous avons comme objectifs spécifiques d'identifier les principaux types d'énoncés « décevants » qui sont susceptibles de provoquer ces ruptures et d'émettre des propositions didactiques pour guider l'enseignant qui voudrait apprendre aux apprentis scripteurs à ne plus produire de tels énoncés.

Dans cette optique, nous avons repéré toutes les potentielles ruptures du type qui nous intéressait dans notre corpus, qui était constitué de 68 textes argumentatifs rédigés dans le cadre d'un test de français par des étudiants universitaires québécois, puis nous les avons fait valider, soit par notre directrice de recherche uniquement, soit par cette dernière et trois autres experts. Par la suite, nous avons analysé les ruptures qui nous semblaient représentatives de toutes celles ayant été validées en nous appuyant notamment sur les quelques publications scientifiques qui étaient pertinentes au regard de notre sujet de recherche. Dans ces analyses, nous avons entre autres cherché à montrer que les ruptures présentées étaient reliées à la déception d'une attente du lecteur et nous avons déterminé quel type d'énoncé « décevant » était à l'origine de chacune de ces ruptures.

Comme on l'a vu, cette démarche nous a permis de relever au total 89 ruptures événementielles dues au non-respect des attentes du lecteur dans 46 textes sur les 68 analysés et d'établir que ces ruptures étaient toutes causées par l'un ou l'autre de ces sept types d'énoncés « décevants » : un énoncé qui est ou dont une partie est non directement lié(e) au contexte (énoncé « décevant » de type A); un énoncé dans lequel un connecteur ou l'absence d'un connecteur ne génère pas la bonne attente chez le lecteur (énoncé « décevant » de type B); un énoncé qui ne récupère pas une information qu'on s'attendait à voir récupérée (énoncé « décevant » de type C); un énoncé qui est ou dont une partie est en opposition avec l'attente programmée par le contexte (énoncé « décevant » de type D); un énoncé dans lequel un mot déçoit l'attente de contiguïté sémantique programmée par le contexte (énoncé « décevant » de type E); un énoncé retardant l'accès à une information attendue (énoncé « décevant » de

type F); un énoncé dans lequel c'est la répartition des informations qui déçoit les attentes du lecteur (énoncé « décevant » de type G). Plus précisément, 37 de ces 89 ruptures sont attribuables à un énoncé « décevant » de type A, 28 d'entre elles sont attribuables à un énoncé « décevant » de type B, 6 le sont à un énoncé « décevant » de type C, 4 le sont à un énoncé « décevant » de type D, 4 le sont à un énoncé « décevant » de type E, 4 autres le sont à un énoncé « décevant » de type F et enfin, 6 le sont à un énoncé « décevant » de type G.

Comme certaines de ces ruptures ont été décelées dans de très bons textes, nos résultats laissent croire que la maladresse textuelle ciblée par notre étude peut être commise même par des scripteurs plus compétents. Ils laissent également croire, vu le nombre important de ruptures repérées dans des textes rédigés par des scripteurs de niveau universitaire, qu'il n'est pas rare que cette maladresse soit commise par des scripteurs de ce niveau, contrairement à ce à quoi on aurait pu s'attendre de ces derniers.

Nous nous sommes d'ailleurs questionnée sur ce qui peut expliquer que les scripteurs de notre étude ont produit des énoncés « décevants » entravant la cohérence événementielle malgré leur niveau de scolarité postsecondaire et le niveau de compétence de certains d'entre eux. En nous basant sur les observations faites sur notre corpus, nous en sommes venue à identifier trois principaux facteurs pouvant expliquer cela : ces scripteurs ont négligé l'étape de la planification, ils n'ont pas systématiquement pris appui sur le contexte antérieur pour écrire les énoncés s'y greffant et ils n'avaient pas toujours conscience des attentes, naturelles ou programmées, qu'avait le lecteur après avoir lu le contexte qu'ils avaient établi. Ces trois facteurs ayant beaucoup à voir, selon nous, dans la production d'énoncés « décevants », du moins, dans celle des 89 décelés dans notre corpus, ils nous ont évidemment guidée lorsque nous avons proposé des pistes didactiques pour entraîner les apprenants à éviter de produire ce type d'énoncés.

Ces pistes didactiques étaient surtout articulées autour des six modèles d'activités que nous avons suggérés : une activité d'introduction aux différentes attentes du lecteur et à leur déception à réaliser en grand groupe; deux activités de mise en pratique dans lesquelles les élèves doivent compléter des contextes en fonction des attentes qu'a le lecteur après les avoir

lus; deux autres activités de mise en pratique dans lesquelles ils doivent essentiellement détecter les énoncés « décevants » dans des extraits de textes et les corriger; et une activité d'écriture dans laquelle ils doivent rédiger un texte complet en concentrant leurs efforts sur le respect des attentes du lecteur.

En terminant, nous espérons que notre humble recherche permettra aux correcteurs d'asseoir leur jugement intuitif sur des bases plus solides lorsqu'ils sont confrontés au défaut de cohérence étudié, de fournir des rétroactions plus précises aux scripteurs concernés et, dans le cas où le correcteur est un enseignant, d'outiller ces derniers pour qu'ils ne commettent plus cette maladresse textuelle. Nous espérons également que notre recherche aura contribué à démystifier ce qui peut perturber la cohérence d'un texte et, plus particulièrement, l'arrimage événementiel des énoncés qu'il contient. Pour poursuivre ce travail de démystification, on pourrait notamment analyser des textes de différents types produits par des scripteurs de différents niveaux afin d'identifier d'autres catégories d'énoncés « décevants » pouvant nuire à la cohérence événementielle.

Bibliographie

- Adam, J.-M. (1999). *Linguistique textuelle : des genres de discours aux textes*. Paris : Nathan.
- Béguelin, M.-J. (1998). L'usage des SN démonstratifs dans *les Fables* de La Fontaine. *Langue française*, (120), 95-109.
- Charolles, M. (1978). Introduction aux problèmes de la cohérence des textes. *Langue française*, (38), 7-37.
- Combettes, B. (1977). Ordre des éléments de la phrase et linguistique du texte. *Pratiques*, (13), 91-101.
- Combettes, B. (1994). Subordination, formes verbales et opposition des plans. *Verbum*, (1), 5-22.
- Combettes, B. (1996). Grammaire de phrase et cohérence textuelle : le traitement des constructions détachées. *Travaux de linguistique*, (33), 39-49.
- Flower, L. S. et Hayes, J. R. (1977). Problem-solving strategies and the writing process. *College English*, 39(4), 449-461.
- Gagnon, O. (2003). Apprécier la cohérence d'un texte : l'arrimage des énoncés. *Québec français*, (128), 62-66.
- Gagnon, O. (2014). *7LNG173 : Organisation des textes*. Recueil inédit, Université du Québec à Chicoutimi.
- Gagnon, O. (2015). Travailler la cohérence du texte. Dans F. Boch et C. Frier (dir.), *Écrire dans l'enseignement supérieur : des apports de la recherche aux outils pédagogiques* (p. 111-149). Grenoble : ELLUG.
- Gagnon, O. et Chamberland, A.-É. (2010). Cohérence textuelle : l'arrimage informatif. *Québec français*, (156), 78-81.
- Gopen, G. D. (2004). *Expectations: Teaching writing from the reader's perspective*. Londres : Pearson Education.
- Gopen, G. D. et Swan, J. A. (1990). The science of scientific writing. *American Scientist*, 78(6), 550-558.

- Haberlandt, K. (1981-1982). Les expectations du lecteur dans la compréhension du texte. *Bulletin de psychologie*, 356, 733-740.
- Herman, T. (2016). Projections programmatiques, entamées et potentielles dans l'écrit scientifique : l'attente dans une perspective de linguistique textuelle. *Langue française*, 192(4), 97-118.
- Lemonnier, F. H. et Gagnon, O. (2010). *La qualité du français écrit. Comment l'analyser? Comment l'évaluer? Proposition d'une grille multidimensionnelle et d'une démarche*. Québec : Presses de l'Université Laval.
- Mann, W. C. et Thompson, S. A. (1988). Rhetorical structure theory: Toward a functional theory of text organization. *Text*, 8(3), 243-281.
- Pépin, L. (1998). *La cohérence textuelle : l'évaluer et l'enseigner. Pour en savoir plus en grammaire du texte*. Laval : Éditions Beauchemin.
- Pépin, L. (2008, novembre). *Deux stratégies complémentaires pour favoriser la cohérence des écrits*. Communication présentée au colloque De la France au Québec : l'écriture dans tous ses états, Poitiers, France. Repéré à <https://inspe.univ-poitiers.fr/colloque-de-la-france-au-quebec-lecriture-dans-tous-ses-etats/>
- Reichler-Béguelin, M.-J. (1988). Anaphore, cataphore et mémoire discursive. *Pratiques*, (57), 15-43.
- Reichler-Béguelin, M.-J. (1995). Alternatives et décisions lexicales dans l'emploi des expressions démonstratives. *Pratiques*, (85), 53-87.
- Reinhart, T. (1980). Conditions for text coherence. *Poetics Today*, 1(4), 161-180.
- Sanders, T. J. M., Spooren, W. P. M. et Noordman, L. G. M. (1992). Toward a taxonomy of coherence relations. *Discourse Processes*, 15(1), 1-35.
- Taboada, M. (2006). Discourse markers as signals (or not) of rhetorical relations. *Journal of Pragmatics*, 38(4), 567-592.
- Taboada, M. (2009). Implicit and explicit coherence relations. Dans J. Renkema (dir.), *Discourse, of course: An overview of research in discourse studies* (p. 127-140). Amsterdam : John Benjamins.
- Vandendorpe, C. (1995). *Au-delà de la phrase : la grammaire du texte*. Recherche uO. Repéré à <http://hdl.handle.net/10393/12813>

Annexe 1 : Questionnaires des juges experts

Questionnaire du juge expert 1

Quelques précisions s'imposent avant que vous ne commenciez à répondre au questionnaire. D'abord, sachez que les extraits présentés sont tous issus de textes argumentatifs portant sur l'un ou l'autre de ces deux sujets : « Sommes-nous devenus esclaves de notre téléphone portable? »; « Devrait-on abaisser à 16 ans l'âge du droit de vote? ». Les extraits liés au premier sujet sont précédés des lettres « TEL », alors que ceux qui sont liés au deuxième sujet sont précédés des lettres « VOT ». Pour ce qui est du nombre qui suit ces lettres, il est sans importance pour vous. Par ailleurs, sachez que la plupart des extraits présentés dans ce questionnaire ont été retranscrits tels qu'ils apparaissaient dans les textes de notre corpus, d'où les erreurs de tout type qu'ils contiennent et que votre œil d'expert ne manquera pas de remarquer.

BLOC A – Complétez les phrases ou les extraits ci-dessous selon ce que le contexte antérieur laisse attendre.

#TEL6 Nous ne pouvons plus rien faire sans passer par l'utilisation d'un cellulaire. Ça pas de bon sens! Et pourtant, ça coute cher avoir un cellulaire! Les gens se prive pour être capable d'avoir son propre téléphone portable. Je crois que dans quelques années les gens...

ne posséderont rien d'autre qu'un téléphone cellulaire.

#VOT11 Pendant la première moitié du XXème siècle, les femmes québécoises ne pouvaient se rendre aux urnes afin d'élire ceux qui prendraient les décisions touchant la société. Quelques décennies plus tard, ...

elles ont enfin obtenu le droit de contribuer à la vie politique en exerçant leur droit de vote.

#TEL12-3 Par ailleurs, l'utilisateur (du cellulaire) s'attend à une rapidité d'exécution dans ses tâches notamment ses recherches, ses appels et ses messages. C'est pourquoi, certaines personnes classifient ces gens (les utilisateurs du cellulaire) de/d'...

personnes impatientes.

#VOT1-1 Au dernières élections, le taux de participation de la population du Québec au vote fût de soixante-sept pourcent (67 %). Plus du tiers des citoyens de la belle province ont choisi de ne pas exprimer leurs opinions en cette journée de mobilisation. Ces faits m'amènent à me demander...

si des mesures ne devraient pas être prises pour encourager les gens à aller voter.

#TEL27-2 Pour toutes ces raisons : l'amélioration de la productivité, la capacité de faciliter les communications et le divertissement qu'il procure on peut affirmer que nous sommes devenus

dépendant de notre téléphone portable. Certaines personnes risqueront de s'avancer à faire une analogie entre l'usage de la cigarette et l'usage du téléphone portable.

Elles diront ainsi que la dépendance au téléphone cellulaire est aussi grave que la dépendance à la nicotine et qu'il n'est pas si simple de s'en défaire.

BLOC B – En vous basant sur ce que le contexte antérieur laisse attendre, complèteriez-vous les phrases ou les extraits ci-dessous par la proposition A ou par la proposition B?

#VOT9-3 De nos jours, le taux de participation aux élections provinciales et nationales ne cesse de diminuer. De ce fait, devrait-on abaisser l'âge du droit de vote à 16 ans afin de contrer cette baisse? Il est clair qu'une personne est suffisamment mature à cet âge pour voter. En d'autres termes, ...

A – politiser les adolescents peut leur permettre de développer un plus grand intérêt pour la politique.

B – nous croyons qu'un jeune de 16 ans est en mesure de s'acquitter de cette responsabilité.

#VOT12 Finalement, abaisser l'âge du droit de vote n'est définitivement pas une bonne idée. Que ce soit par le manque d'éducation, le fait d'être sous la responsabilité parentale ou la maturité qui n'est pas atteinte, le jeune de 16 ans manque d'outils pour pouvoir endosser les responsabilités engendrées par le droit de vote. Le monde change, les idées évoluent. Si aujourd'hui j'avais encore la vision de la vie telle que je l'avais à 16 ans, ...

A – je ne serais sûrement pas assise ici!

B – je voterais probablement pour le Bloc pot!

#TEL13 De plus, ce nouveau mode de communication (communiquer par le biais du cellulaire) amène les relations interpersonnelles à se modifier. Par exemple, les échanges avec les gens deviennent plus accessibles et à la fois superficielles. Notamment, il est plus facile...

A – de communiquer avec nos proches grâce aux textos, mais ces « conversations » sont généralement moins profondes que celles que nous aurions avec eux en personne.

B – d'exprimer notre pensée et de ne pas se soucier de l'impact que cela aura sur l'autre.

#VOT9-2 Tout d'abord, l'une des principales causes du faible pourcentage des électeurs se rendant aux urnes le jour du scrutin est le désintéressement généralisé de la population par rapport à la « machine politique ». Or, le simple fait de mieux préparer les futurs électeurs en les intruisant plus tôt à l'école ressort, selon les dernières études sur ce sujet, comme étant le meilleur moyen de les faire sentir impliqués et concernés. Ainsi, en leur offrant les outils nécessaires à une bonne compréhension dès le début de leurs études secondaires, ...

A – on peut présumer que les jeunes développeront un certain intérêt pour la politique et qu’ils seront motivés à aller voter lorsqu’ils auront l’âge pour le faire.

B – on peut présumer que les jeunes pourront mieux cerner les divers enjeux liés à la politique et qu’ils pourront ainsi faire un meilleur choix le jour du scrutin.

BLOC C –

Dans la séquence ci-dessous, évaluez l’arrimage événementiel de la P5 aux phrases précédentes⁴¹.

#TEL26-1 P1 Pour toutes ces raisons, il est hors de tout doute que même si ce n’est pas nécessairement négatif, les individus sont devenus extrêmement dépendants du téléphone portable. P2 D’une part, il offre une méthode de communication extraordinaire et ingénieuse. P3 D’autre part, il permet d’être à l’affût du monde et de ses changements. P4 De plus, il est une source inépuisable pour le divertissement. P5 Bref, à voir la manière d’évoluer de cet objet, il est normal de craindre le pire.

Arrimage inadéquat Arrimage plus ou moins adéquat Arrimage adéquat

Dans la séquence ci-dessous, évaluez d’abord l’arrimage événementiel des P1-P2, puis celui des P2-P3.

#VOT20 P1 D’autre part, à 16 ans, la plupart des jeunes sont encore en plein cœur de leur adolescence et sont encore sous l’influence de nombreuses hormones. P2 Celles-ci, on le reconnaît tous, poussent souvent les adolescents à prendre des décisions impulsives et irréfléchies. P3 Or, voter pour un candidat est une décision qui doit être mûrie. P4 Ainsi, on ne devrait pas abaisser l’âge du droit de vote à 16 ans.

Arrimage inadéquat Arrimage plus ou moins adéquat Arrimage adéquat

Arrimage inadéquat Arrimage plus ou moins adéquat Arrimage adéquat

Dans la séquence ci-dessous, évaluez l’arrimage événementiel des P1-P2.

#VOT10-4 P1 De plus, nos jeunes ne suivent pas l’actualité politique. P2 En outre, ils sont branchés sur Internet des journées entières, mais ne regardent pas les sites d’actualité. P3 Ils sont plutôt sur Facebook.

Arrimage inadéquat Arrimage plus ou moins adéquat Arrimage adéquat

⁴¹ Rappel : des énoncés sont adéquatement arrimés sur le plan événementiel lorsqu’un lien s’établit aisément entre les faits qu’ils exposent et lorsque le connecteur qui les relie, le cas échéant, est approprié.

Dans la séquence ci-dessous, évaluez d'abord l'arrimage événementiel des P1-P2, puis celui de la P3 aux phrases précédentes.

#VOT13-1 P1 De plus, pour la plupart de ces jeunes hommes et femmes, la politique n'est pas un sujet de conversation très populaire. P2 En effet, selon une étude, plus de 85 % des jeunes de seize et dix-sept ans n'ont jamais discuté de politique. P3 Ainsi, à mon avis, ils ne peuvent prendre de décisions à ce sujet, puisqu'ils ne sont pas informés correctement.

- | | | |
|---|---|---|
| <input type="checkbox"/> Arrimage inadéquat | <input type="checkbox"/> Arrimage plus ou moins adéquat | <input checked="" type="checkbox"/> <u>Arrimage adéquat</u> |
| <input type="checkbox"/> Arrimage inadéquat | <input checked="" type="checkbox"/> <u>Arrimage plus ou moins adéquat</u> | <input type="checkbox"/> Arrimage adéquat |

Questionnaire du juge expert 2

Quelques précisions s'imposent avant que vous ne commenciez à répondre au questionnaire. D'abord, sachez que les extraits présentés sont tous issus de textes argumentatifs portant sur l'un ou l'autre de ces deux sujets : « Sommes-nous devenus esclaves de notre téléphone portable? »; « Devrait-on abaisser à 16 ans l'âge du droit de vote? ». Les extraits liés au premier sujet sont précédés des lettres « TEL », alors que ceux qui sont liés au deuxième sujet sont précédés des lettres « VOT ». Pour ce qui est du nombre qui suit ces lettres, il est sans importance pour vous. Par ailleurs, sachez que la plupart des extraits présentés dans ce questionnaire ont été retranscrits tels qu'ils apparaissent dans les textes de notre corpus, d'où les erreurs de tout type qu'ils contiennent et que votre œil d'expert ne manquera pas de remarquer.

BLOC A – Complétez les phrases ou les extraits ci-dessous selon ce que le contexte antérieur laisse attendre.

#TEL6 Nous ne pouvons plus rien faire sans passer par l'utilisation d'un cellulaire. Ça pas de bon sens! Et pourtant, ça coute cher avoir un cellulaire! Les gens se prive pour être capable d'avoir son propre téléphone portable. Je crois que dans quelques années les gens...

privilégieront peut-être le cellulaire à leurs besoins essentiels.

#VOT11 Pendant la première moitié du XXème siècle, les femmes québécoises ne pouvaient se rendre aux urnes afin d'élire ceux qui prendraient les décisions touchant la société. Quelques décennies plus tard, ...

le vent a tourné et des femmes se sont levées pour que leurs voix soient entendues lors des élections.

#TEL12-3 Par ailleurs, l'utilisateur (du cellulaire) s'attend à une rapidité d'exécution dans ses tâches notamment ses recherches, ses appels et ses messages. C'est pourquoi, certaines personnes classifient ces gens (les utilisateurs du cellulaire) de/d'...

de consommateurs ultra-impatients.

#VOT1-1 Au dernières élections, le taux de participation de la population du Québec au vote fût de soixante-sept pourcent (67 %). Plus du tiers des citoyens de la belle province ont choisi de ne pas exprimer leurs opinions en cette journée de mobilisation. Ces faits m'amènent à me demander...

si les gens réalisent ce qu'est la démocratie.

#TEL27-2 Pour toutes ces raisons : l'amélioration de la productivité, la capacité de faciliter les communications et le divertissement qu'il procure on peut affirmer que nous sommes devenus dépendant de notre téléphone portable. Certaines personnes risqueront de s'avancer à faire une analogie entre l'usage de la cigarette et l'usage du téléphone portable.

En effet, comme on a constamment une cigarette à la main lorsqu'on est assujéti à la nicotine, on a constamment son cellulaire avec soi lorsqu'on est dépendant de son téléphone.

BLOC B – En vous basant sur ce que le contexte antérieur laisse attendre, compléteriez-vous les phrases ou les extraits ci-dessous par la proposition A ou par la proposition B?

#VOT9-3 De nos jours, le taux de participation aux élections provinciales et nationales ne cesse de diminuer. De ce fait, devrait-on abaisser l'âge du droit de vote à 16 ans afin de contrer cette baisse? Il est clair qu'une personne est suffisamment mature à cet âge pour voter. En d'autres termes, ...

A – politiser les adolescents peut leur permettre de développer un plus grand intérêt pour la politique.

B – nous croyons qu'un jeune de 16 ans est en mesure de s'acquitter de cette responsabilité.

#VOT12 Finalement, abaisser l'âge du droit de vote n'est définitivement pas une bonne idée. Que ce soit par le manque d'éducation, le fait d'être sous la responsabilité parentale ou la maturité qui n'est pas atteinte, le jeune de 16 ans manque d'outils pour pouvoir endosser les responsabilités engendrées par le droit de vote. Le monde change, les idées évoluent. Si aujourd'hui j'avais encore la vision de la vie telle que je l'avais à 16 ans, ...

A – je ne serais sûrement pas assise ici!

B – je voterais probablement pour le Bloc pot!

#TEL13 De plus, ce nouveau mode de communication (communiquer par le biais du cellulaire) amène les relations interpersonnelles à se modifier. Par exemple, les échanges avec les gens deviennent plus accessibles et à la fois superficielles. Notamment, il est plus facile...

A – de communiquer avec nos proches grâce aux textos, mais ces « conversations » sont généralement moins profondes que celles que nous aurions avec eux en personne.

B – d'exprimer notre pensée et de ne pas se soucier de l'impact que cela aura sur l'autre.

#VOT9-2 Tout d'abord, l'une des principales causes du faible pourcentage des électeurs se rendant aux urnes le jour du scrutin est le désintéressement généralisé de la population par rapport à la « machine politique ». Or, le simple fait de mieux préparer les futurs électeurs en les intruisant plus tôt à l'école ressort, selon les dernières études sur ce sujet, comme étant le meilleur moyen de les faire sentir impliqués et concernés. Ainsi, en leur offrant les outils nécessaires à une bonne compréhension dès le début de leurs études secondaires, ...

A – on peut présumer que les jeunes développeront un certain intérêt pour la politique et qu'ils seront motivés à aller voter lorsqu'ils auront l'âge pour le faire.

B – on peut présumer que les jeunes pourront mieux cerner les divers enjeux liés à la politique et qu'ils pourront ainsi faire un meilleur choix le jour du scrutin.

BLOC C –

Dans la séquence ci-dessous, évaluez l'arrimage événementiel de la P5 aux phrases précédentes⁴².

#TEL26-1 P1 Pour toutes ces raisons, il est hors de tout doute que même si ce n'est pas nécessairement négatif, les individus sont devenus extrêmement dépendants du téléphone portable. P2 D'une part, il offre une méthode de communication extraordinaire et ingénieuse. P3 D'autre part, il permet d'être à l'affût du monde et de ses changements. P4 De plus, il est une source inépuisable pour le divertissement. P5 Bref, à voir la manière d'évoluer de cet objet, il est normal de craindre le pire.

Arrimage inadéquat Arrimage plus ou moins adéquat Arrimage adéquat

Dans la séquence ci-dessous, évaluez d'abord l'arrimage événementiel des P1-P2, puis celui des P2-P3.

#VOT20 P1 D'autre part, à 16 ans, la plupart des jeunes sont encore en plein cœur de leur adolescence et sont encore sous l'influence de nombreuses hormones. P2 Celles-ci, on le reconnaît tous, poussent souvent les adolescents à prendre des décisions impulsives et irréfléchies. P3 Or, voter pour un candidat est une décision qui doit être mûrie. P4 Ainsi, on ne devrait pas abaisser l'âge du droit de vote à 16 ans.

Arrimage inadéquat Arrimage plus ou moins adéquat Arrimage adéquat

Arrimage inadéquat Arrimage plus ou moins adéquat Arrimage adéquat

Dans la séquence ci-dessous, évaluez l'arrimage événementiel des P1-P2.

#VOT10-4 P1 De plus, nos jeunes ne suivent pas l'actualité politique. P2 En outre, ils sont branchés sur Internet des journées entières, mais ne regardent pas les sites d'actualité. P3 Ils sont plutôt sur Facebook.

Arrimage inadéquat Arrimage plus ou moins adéquat Arrimage adéquat

⁴² Rappel : des énoncés sont adéquatement arrimés sur le plan événementiel lorsqu'un lien s'établit aisément entre les faits qu'ils exposent et lorsque le connecteur qui les relie, le cas échéant, est approprié.

Dans la séquence ci-dessous, évaluez d'abord l'arrimage événementiel des P1-P2, puis celui de la P3 aux phrases précédentes.

#VOT13-1 P1 De plus, pour la plupart de ces jeunes hommes et femmes, la politique n'est pas un sujet de conversation très populaire. P2 En effet, selon une étude, plus de 85 % des jeunes de seize et dix-sept ans n'ont jamais discuté de politique. P3 Ainsi, à mon avis, ils ne peuvent prendre de décisions à ce sujet, puisqu'ils ne sont pas informés correctement.

Arrimage inadéquat Arrimage plus ou moins adéquat Arrimage adéquat

Arrimage inadéquat Arrimage plus ou moins adéquat Arrimage adéquat

Questionnaire du juge expert 3

Quelques précisions s'imposent avant que vous ne commenciez à répondre au questionnaire. D'abord, sachez que les extraits présentés sont tous issus de textes argumentatifs portant sur l'un ou l'autre de ces deux sujets : « Sommes-nous devenus esclaves de notre téléphone portable? »; « Devrait-on abaisser à 16 ans l'âge du droit de vote? ». Les extraits liés au premier sujet sont précédés des lettres « TEL », alors que ceux qui sont liés au deuxième sujet sont précédés des lettres « VOT ». Pour ce qui est du nombre qui suit ces lettres, il est sans importance pour vous. Par ailleurs, sachez que la plupart des extraits présentés dans ce questionnaire ont été retranscrits tels qu'ils apparaissaient dans les textes de notre corpus, d'où les erreurs de tout type qu'ils contiennent et que votre œil d'expert ne manquera pas de remarquer.

BLOC A – Complétez les phrases ou les extraits ci-dessous selon ce que le contexte antérieur laisse attendre.

#TEL6 Nous ne pouvons plus rien faire sans passer par l'utilisation d'un cellulaire. Ça pas de bon sens! Et pourtant, ça coute cher avoir un cellulaire! Les gens se prive pour être capable d'avoir son propre téléphone portable. Je crois que dans quelques années les gens...

iront jusqu'à devoir cumuler des emplois pour pouvoir continuer d'avoir un cellulaire à jour.

#VOT11 Pendant la première moitié du XXème siècle, les femmes québécoises ne pouvaient se rendre aux urnes afin d'élire ceux qui prendraient les décisions touchant la société. Quelques décennies plus tard, ...

les luttes féministes ont porté fruit et l'époque où seuls les hommes votaient est révolue.

#TEL12-3 Par ailleurs, l'utilisateur (du cellulaire) s'attend à une rapidité d'exécution dans ses tâches notamment ses recherches, ses appels et ses messages. C'est pourquoi, certaines personnes classifient ces gens (les utilisateurs du cellulaire) de/d'...

utilisateurs exigeants.

#VOT1-1 Au dernières élections, le taux de participation de la population du Québec au vote fût de soixante-sept pourcent (67 %). Plus du tiers des citoyens de la belle province ont choisi de ne pas exprimer leurs opinions en cette journée de mobilisation. Ces faits m'amènent à me demander...

s'il ne faudrait pas tenter d'impliquer davantage la population dans les décisions politiques.

#TEL27-2 Pour toutes ces raisons : l'amélioration de la productivité, la capacité de faciliter les communications et le divertissement qu'il procure on peut affirmer que nous sommes devenus dépendant de notre téléphone portable. Certaines personnes risqueront de s'avancer à faire une analogie entre l'usage de la cigarette et l'usage du téléphone portable.

Il est vrai que l'un comme l'autre commencent généralement à l'adolescence et qu'on constate chez toute personne décidant de s'affranchir du cellulaire une série de symptômes psychologiques qui s'apparentent à ceux que peut ressentir un fumeur qui arrête le tabac.

BLOC B – En vous basant sur ce que le contexte antérieur laisse attendre, complèteriez-vous les phrases ou les extraits ci-dessous par la proposition A ou par la proposition B?

#VOT9-3 De nos jours, le taux de participation aux élections provinciales et nationales ne cesse de diminuer. De ce fait, devrait-on abaisser l'âge du droit de vote à 16 ans afin de contrer cette baisse? Il est clair qu'une personne est suffisamment mature à cet âge pour voter. En d'autres termes, ...

A – politiser les adolescents peut leur permettre de développer un plus grand intérêt pour la politique.

B – nous croyons qu'un jeune de 16 ans est en mesure de s'acquitter de cette responsabilité.

#VOT12 Finalement, abaisser l'âge du droit de vote n'est définitivement pas une bonne idée. Que ce soit par le manque d'éducation, le fait d'être sous la responsabilité parentale ou la maturité qui n'est pas atteinte, le jeune de 16 ans manque d'outils pour pouvoir endosser les responsabilités engendrées par le droit de vote. Le monde change, les idées évoluent. Si aujourd'hui j'avais encore la vision de la vie telle que je l'avais à 16 ans, ...

A – je ne serais sûrement pas assise ici!

B – je voterais probablement pour le Bloc pot!

#TEL13 De plus, ce nouveau mode de communication (communiquer par le biais du cellulaire) amène les relations interpersonnelles à se modifier. Par exemple, les échanges avec les gens deviennent plus accessibles et à la fois superficielles. Notamment, il est plus facile...

A – de communiquer avec nos proches grâce aux textos, mais ces « conversations » sont généralement moins profondes que celles que nous aurions avec eux en personne.

B – d'exprimer notre pensée et de ne pas se soucier de l'impact que cela aura sur l'autre.

#VOT9-2 Tout d'abord, l'une des principales causes du faible pourcentage des électeurs se rendant aux urnes le jour du scrutin est le désintéressement généralisé de la population par rapport à la « machine politique ». Or, le simple fait de mieux préparer les futurs électeurs en les intruisant plus tôt à l'école ressort, selon les dernières études sur ce sujet, comme étant le meilleur moyen de les faire sentir impliqués et concernés. Ainsi, en leur offrant les outils nécessaires à une bonne compréhension dès le début de leurs études secondaires, ...

A – on peut présumer que les jeunes développeront un certain intérêt pour la politique et qu'ils seront motivés à aller voter lorsqu'ils auront l'âge pour le faire.

B – on peut présumer que les jeunes pourront mieux cerner les divers enjeux liés à la politique et qu'ils pourront ainsi faire un meilleur choix le jour du scrutin.

BLOC C –

Dans la séquence ci-dessous, évaluez l'arrimage événementiel de la P5 aux phrases précédentes⁴³.

#TEL26-1 P1 Pour toutes ces raisons, il est hors de tout doute que même si ce n'est pas nécessairement négatif, les individus sont devenus extrêmement dépendants du téléphone portable. P2 D'une part, il offre une méthode de communication extraordinaire et ingénieuse. P3 D'autre part, il permet d'être à l'affût du monde et de ses changements. P4 De plus, il est une source inépuisable pour le divertissement. P5 Bref, à voir la manière d'évoluer de cet objet, il est normal de craindre le pire.

Arrimage inadéquat Arrimage plus ou moins adéquat Arrimage adéquat

Dans la séquence ci-dessous, évaluez d'abord l'arrimage événementiel des P1-P2, puis celui des P2-P3.

#VOT20 P1 D'autre part, à 16 ans, la plupart des jeunes sont encore en plein cœur de leur adolescence et sont encore sous l'influence de nombreuses hormones. P2 Celles-ci, on le reconnaît tous, poussent souvent les adolescents à prendre des décisions impulsives et irréfléchies. P3 Or, voter pour un candidat est une décision qui doit être mûrie. P4 Ainsi, on ne devrait pas abaisser l'âge du droit de vote à 16 ans.

Arrimage inadéquat Arrimage plus ou moins adéquat Arrimage adéquat

Arrimage inadéquat Arrimage plus ou moins adéquat Arrimage adéquat

Dans la séquence ci-dessous, évaluez l'arrimage événementiel des P1-P2.

#VOT10-4 P1 De plus, nos jeunes ne suivent pas l'actualité politique. P2 En outre, ils sont branchés sur Internet des journées entières, mais ne regardent pas les sites d'actualité. P3 Ils sont plutôt sur Facebook.

Arrimage inadéquat Arrimage plus ou moins adéquat Arrimage adéquat

Dans la séquence ci-dessous, évaluez d'abord l'arrimage événementiel des P1-P2, puis celui de la P3 aux phrases précédentes.

⁴³ Rappel : des énoncés sont adéquatement arrimés sur le plan événementiel lorsqu'un lien s'établit aisément entre les faits qu'ils exposent et lorsque le connecteur qui les relie, le cas échéant, est approprié.

#VOT13-1 P1 De plus, pour la plupart de ces jeunes hommes et femmes, la politique n'est pas un sujet de conversation très populaire. P2 En effet, selon une étude, plus de 85 % des jeunes de seize et dix-sept ans n'ont jamais discuté de politique. P3 Ainsi, à mon avis, ils ne peuvent prendre de décisions à ce sujet, puisqu'ils ne sont pas informés correctement.

Arrimage inadéquat

Arrimage plus ou moins adéquat

Arrimage adéquat

Arrimage inadéquat

Arrimage plus ou moins adéquat

Arrimage adéquat

Annexe 2 : Extraits qui n'ont pas été retenus pour l'analyse

Extrait TEL1-1

P1 De nos jours, il est **difficile de croiser des gens qui ne possèdent pas de téléphone cellulaire**. P2 Nous pourrions aller jusqu'à dire qu'**une personne qui n'en a pas est plutôt étrange**. P3 **Cela nous mène à nous posez la question suivante : *sommes-nous devenus esclaves de notre téléphone portable?***

Extrait TEL19-1

P1 Depuis les dernières années, nous avons été témoin d'une évolution significative des moyens de télécommunication et le téléphone portable en fait partie. P2 De nos jours, il est **plus rare de voir quelqu'un ne possédant pas de cellulaire, ce qui était plutôt l'inverse il n'y a pas si longtemps**. P3 **Nous pouvons donc nous poser la question suivante : *Sommes-nous devenus esclaves de notre téléphone portable?***

Extrait TEL17

P1 Aujourd'hui le téléphone cellulaire existe et un bon nombre de personnes en possède un. P2 Et je crois bien que c'est les jeunes qui s'en servent le plus. P3 De nos jours avec tous les applications que les cellulaires peuvent contenir **nous avons même plus besoin de mettre le pied dehors**. P4 **Mais nous devrions nous poser la question suivante : « *Sommes-nous devenus esclaves de notre téléphone portable?* »**

Extrait TEL7

P1 De nos jours, de plus en plus de gens utilisent un téléphone cellulaire, ou plutôt, en possèdent un. P2 **Le téléphone portable rend t-il les gens esclaves de son utilisation?** P3 *Manifestement, le cellulaire fait parti intégral de notre quotidien due à sa faciliter d'accès.*

Extrait TEL11-1⁴⁴

P1 Le développement de l'avancée technologique, a amené un changement important au niveau de la société. P2 Depuis l'arrive des téléphone portable, la majorité des foyers canadiens, en possède au moins un, si ce n'est pas plus. P3 **Pouvons-nous se passer de notre cellulaire?** P4 *Il est devenu tout aussi essentiel pour les activités familiales, sociales et professionnelles.* P5 *L'oubli de son cellulaire est une source de stress importante.* P6 *Il est clair, que c'est un marché fructueux et concurrentiel dans le monde la technologie.*

Extrait VOT6

⁴⁴ Cet extrait et l'extrait TEL11-2 (p. 127) sont identiques, mais nous leur avons attribué un numéro d'identification différent parce que ce n'est pas le même cas de déception des attentes du lecteur qui est mis en lumière dans chacun d'eux.

P1 Depuis quelques jours, on entend souvent les médias parler de l'imposition du droit de vote à 16 ans. P2 **Devrait-on vraiment laisser le droit de voter à nos adolescents?** P3 *Il est impensable qu'un jeune de 16 ans soit apte à faire des choix qui peuvent changer au complet une société.* P4 *Étant donné le manque de place que la politique occupe dans leurs vies, le manque d'expériences personnelles, et leur sens du jugement.*

Extrait VOT9-1

P1 De nos jours, le taux de participation aux élections provinciales et nationales ne cesse de diminuer. P2 **De ce fait, devrait-on abaisser l'âge du droit de vote à 16 ans afin de contrer cette baisse?** P3 *Il est clair qu'une personne est suffisamment mature à cet âge pour voter.* P4 *En d'autres termes, politiser les adolescents peut leur permettre de développer un plus grand intérêt pour la politique⁴⁵.* P5 *Aussi, le fait de les responsabiliser d'avantage est bénéfique pour l'ensemble de la société.* P6 *Le vieillissement de la population vient également jouer en faveur de ce projet qui permet d'équilibrer l'âge moyen de l'électorat.*

Extrait VOT5-1⁴⁶

P1 L'âge légal pour voter est dix-huit ans et plus, **sommes nous au point d'autoriser les seize ans et plus?** P2 *À cette âge, le jeune n'est pas prêt à prendre une décision comme celle là.* P3 *Le jeune de seize ans manque d'informations et de scolarisation en terme politique.* P4 *Par ce fait, il va majoritairement voter par intérêts familiaux.* P5 *Nous connaissons tous le problème de participation au droit de vote, les adolescents de seize et dix sept ans auront-ils l'intérêt d'aller aux scrutins.*

Extrait VOT5-2

P1 Deuxièmement, pour faire suite à ce que j'ai précédemment illustré. P2 L'adolescent en manque d'informations et qui désire voter va inévitablement ce tourner vers la tradition familiale. P3 **Le jeune à t-il les mêmes expériences ou le même vécu que ses parents?** P4 *Donc son intention de vote ne peut pas être la même que la famille.*

Extrait VOT10-2

P1 En plus, ils (les adolescents) ne pensent qu'à jouer avec leurs jeux électroniques, leur cellulaire et à faire la fête. P2 **En effet**, les jeunes sont à l'âge de *l'apprentissage de la vie adulte.*

Extrait VOT10-3

P1 De plus est, ils (les jeunes) ne lisent pas les journaux. P2 **En effet**, j'ai demandé à mon garçon de 17 ans de me *nommer le premier ministre du Canada et il n'a pas été capable de répondre.*

⁴⁵ La P4 présente un autre cas de déception des attentes du lecteur, cas qui est associé à l'extrait VOT9-3 (p. 72).

⁴⁶ Cet extrait et l'extrait VOT5-4 (p. 69) sont identiques, mais nous leur avons attribué un numéro d'identification différent parce que ce n'est pas le même cas de déception des attentes du lecteur qui est mis en lumière dans chacun d'eux.

Extrait TEL27-1

P1 Aussi, le fait d'être facile à rejoindre réduit le temps d'attente pour les chefs d'équipe. P2 **En effet**, dans les portables *on dispose de notre agenda, nos courriels et nos dossiers de travail*. P3 *En fait, on peut lancer une impression dans notre bureau à partir de notre « Black Berry » et en attendant l'autobus.* (fin du paragraphe)

Extrait TEL9-1

P1 Troisièmement, malgré les possibilités de communication infinies que procure cet appareil, nous pouvons constater que les gens n'ont jamais autant souffert de solitude, voire même d'isolement. P2 **En effet**, depuis que nous avons la possibilité d'accéder à Internet, via notre téléphone, *la communication est de moins en moins directe et personnelle.*

Extrait TEL22-1

P1 Depuis les dix dernières années, il a émergé sur le marché occidental beaucoup de nouvelles technologies. P2 **En effet**, *les gens ne sortent plus sans un cellulaire.*

Extrait TEL9-2

P1 Troisièmement, malgré les possibilités de communication infinies que procure cet appareil, nous pouvons constater que les gens n'ont jamais autant souffert de solitude, voire même d'isolement. P2 En effet, depuis que nous avons la possibilité d'accéder à Internet, via notre téléphone, la communication est de moins en moins directe et personnelle⁴⁷. P3 Êtes-vous déjà allés au restaurant et observé certains couples ou groupes interagir durant l'heure où vous mangez? P4 J'ai été témoin à plusieurs reprises de certaines jeunes couples, qui ne se sont pas dit un seul mot durant tout le repas, parce qu'ils textaient chacun de leur côté. P5 **Bref**, cet appareil, selon moi, nous empêche souvent de *vivre le moment présent, comme si l'expectative de recevoir un appel ou un message texte était plus important ou exaltant que ce que nous vivons ici et maintenant, en chair et en os.*

Extrait TEL19-2

P1 Débutons d'abord avec le sentiment d'avoir toujours à la portée de la main une panoplie d'information. P2 Il (le cellulaire) nous permet certes **d'être toujours à l'affût de l'actualité et toujours disponible au monde qui nous entoure, mais de là le danger!** P3 *Les gens ont développé, selon moi, une dépendance et ne semble plus être en mesure de s'en passer.*

Extrait VOT8

P1 Ensuite, la classe politique doit s'assurer de maintenir une **relève pertinente et intelligente**. P2 **Pour cela, les jeunes doivent développer dès l'adolescence, un sentiment d'appartenance envers leur communauté.**

⁴⁷ La P2 présente un autre cas de déception des attentes du lecteur, cas qui est associé à l'extrait TEL9-1 (p. 124).

Extrait VOT1-2

P1 **La politique est comme la cuisine.** P2 **Si l'on apprend les bases élémentaires, on prend goût à tout cuisiner.** P3 **En conséquence, différencier un parti de droite d'un parti de gauche connaître le chef et la proposition générale de chacun des partis est essentiel.**

Extrait VOT5-3

P1 Deuxièmement, pour faire suite à ce que j'ai précédemment illustré. P2 L'adolescent en manque d'informations et qui désire voter va inévitablement ce tourner vers la tradition familiale. P3 Le jeune a-t-il les mêmes expériences ou le même vécu que ses parents? P4 **Donc son intention de vote ne peut pas être la même que la famille**⁴⁸. P5 **Mon expérience personnelle le démontre**, mon premier droit de vote était directement en lien avec l'héritage familial. P6 Quelques années plus tard, **j'ai pris ma propre décision et cela selon ce que j'avais vécu.**

Extrait TEL6

P1 Nous ne pouvons plus rien faire sans passer par l'utilisation d'un cellulaire. P2 Ça pas de bon sens! P3 Et pourtant, ça coute cher avoir un cellulaire! P4 **Les gens se prive pour être capable d'avoir son propre téléphone portable.** P5 **Je crois que dans quelques années les gens ne se rencontreront plus physiquement.**

Extrait TEL16-2

P1 Deuxièmement, est-ce vraiment nécessaire d'avoir un téléphone portable quand nous avons tous un téléphone et un répondeur à la maison. P2 **Les gens se font du stress** à savoir s'ils ont entendu leur téléphone sonner ou bien parce qu'ils attendent un appel important. P3 Le fait aussi qu'**ils se font regarder par les autres** parce que leur portable a sonné quand il aurait du le mettre sur la vibration parce qu'ils sont dans un endroit silencieux. P4 **Imaginez si on enlevait les téléphones portable de sur le marché comment les gens réagiraient.** P5 *Ils deviendraient fou car c'est comme une drogue pour eux.*

Extrait TEL18

P1 De plus, le téléphone demeure toujours un excellent moyen de garder le contact avec ses proches... **et les inconnus.** P2 **À cet effet, il conserve encore sa vocation première et les conversations traditionnelles sont encore possibles.**

Extrait VOT16-1

P1 De plus, l'implication des jeunes plus tôt dans le processus d'élection **donne une meilleure représentation de la population active.** P2 **Les décisions prit par le gouvernement actuellement en place ont des réactions directes sur les générations futures.** P3 En ce qui concerne les derniers sondages, ...

⁴⁸ La P4 présente un autre cas de déception des attentes du lecteur, cas qui est associé à l'extrait VOT5-2 (p. 123).

Extrait VOT3

P1 De plus, à 16 ans, le jeune commence tout juste à travailler. P2 **Il n'a donc pas beaucoup de connaissances en ce qui concerne les taxes et les impôts.** P3 **Pourquoi devrions-nous permettre aux adolescents de voter, alors qu'ils ne comprennent pas pour quelles raisons ils votent.**

Extrait TEL13

P1 De plus, ce nouveau mode de communication (communiquer par le biais du cellulaire) amène les relations interpersonnelles à se modifier. P2 Par exemple, **les échanges** avec les gens **deviennent plus accessibles et à la fois superficielles.** P3 **Notamment,** il est plus facile *d'exprimer notre pensée et ne pas se soucier de l'impact que cela aura sur l'autre, lorsque le message est envoyé.*

Extrait VOT16-2

P1 Pour toutes ces raisons, il est primordial de faire modifier l'âge des électeurs à 16 ans. P2 Les jeunes offrent toujours des démonstrations de leur sens de la responsabilité. P3 Les parties politiques prennent des décisions et adoptent des lois qui ont des répercussions plusieurs années plus tard. P4 Par conséquent, les préoccupations des jeunes doivent influencer le vote. P5 Quant à l'importance de **faire l'éducation politique plus jeune, cela aide à rendre les générations futures plus conscientes.** P6 **Peut-être serait-il temps de nous poser la question suivante : Si nous ne souhaitons pas que les jeunes de 16 ans votent, que pouvons-nous faire pour rendre les gens plus actifs dans le domaine de la politique?**

Extrait TEL22-2

P1 En définitive, il ne fait aucun doute que les humains ne sont pas prisonniers du cellulaire portable car, il leurs facilite la vie quotidienne. P2 Pour tous dire, chaque personne utilise un téléphone mobile pour interagir verbalement avec les autres personnes et cela, malgré la distance qui les sépare. P3 De plus, le mobile aide les personnes à se souvenir des centaines d'entretiens qu'ils ont à tous les années. P4 Enfin, cette technologie portable donne un accès privilégié au reste du monde par l'entremise d'internet. P5 **Maintenant, la question que nous devrions répondre est la suivante : Les téléphones cellulaires devraient-ils être gratuits pour tous les personnes orientales et occidentales?**

Extrait VOT18

P1 En conclusion, je continu de dire que **d'abaisser l'âge du droit de vote à 16 ans n'est pas du tout pertinent.** P2 En effet, **à 16 ans, on ne possède pas suffisamment de bagage de vie et on n'a pas vécu assez d'expériences** pour bien connaître ses opinions en terme de politique. P3 À cela, on ajoute **une formation incomplète sur le sujet** pour en convenir qu'**un jeune de 16 ans n'est pas prêt d'adhérer au droit de vote.** P4 Ces jeunes sont

l'avenir du Québec, nous devons leur permettre de se connaître eux-mêmes avant de connaître leurs opinions politiques.

Extrait TEL11-2⁴⁹

P1 Le développement de l'avancée technologique, a amené un changement important au niveau de la société. P2 Depuis l'arrive des téléphone portable, la majorité des foyers canadiens, en possède au moins un, si ce n'est pas plus. P3 Pouvons-nous se passer de notre cellulaire? P4 Il est devenu tout aussi **essentiel pour les activités familiales, sociales et professionnelles**. P5 **L'oubli de son cellulaire est une source de stress importante**. P6 **Il est clair, que c'est un marché fructueux et concurrentiel dans le monde la technologie**.

Extrait TEL25-1

P1 Tout d'abord, les accros du cellulaire ne respectent plus les besoins des autres. P2 Par exemple, au restaurant certaines personnes désirent être tranquille pour discuter mais, voilà qu'à la table voisine, les autres parlent fort au cellulaire parce qu'il capte pas bien les ondes. P3 En ce qui à trait à son utilisation au travail, c'est un manque de considération pour son employeur, d'ailleurs, **ces actes sont reconnus comme étant un usage frauduleux du temps de travail**. P4 **Lors de formation diverses, les professeurs spécifient clairement de ferme les cellulaires, toutefois, il y en a toujours un qui sonne durant le cours**.

Extrait BAG1-1⁵⁰

P1 Deuxièmement, avec toute la prévention sur la violence, la censure de plus en plus exigée, je ne peux croire qu'on accepte encore cette violence gratuite diffusée partout sur le web et à la télévision. P2 Mon point touche surtout les jeunes fans. P3 Est-ce normal de leur inculquer des valeurs pacifiques alors qu'ils n'ont qu'à regarder leur équipe préférée pour être directement exposés à la violence? P4 Je ne crois pas, et **je pense même que ça peut les affecter inconsciemment**. P5 **Nous avons vu et le voyons encore actuellement que les joueurs sélectionnés le sont plus souvent pour leur talent de cogneur**.

Extrait TEL1-2

P1 Une autre raison montrant que nous sommes dépendant de notre téléphone portable est le fait que, hors la communication, nous l'utilisons pour bien d'autre choses. P2 Tous les jours, de novvels applications sont créés pour gérer nos contacts, numéros de téléphones, adresses électroniques etc. P3 Nous en utilisons d'autres pour se rappeler l'aniversaire des gens, à qui nous leur envoyons un message texte au lieu de les appeler. P4 Nous utilisons aussi nos cellulaire comme **moyen de mettre un terme à un argument en allant sur internet pour**

⁴⁹ Comme mentionné précédemment, cet extrait et l'extrait TEL11-1 (p. 122) sont identiques, mais nous leur avons attribué un numéro d'identification différent parce que ce n'est pas le même cas de déception des attentes du lecteur qui est mis en lumière dans chacun d'eux.

⁵⁰ Cet extrait et l'extrait BAG1-2 (p. 131) sont identiques, mais nous leur avons attribué un numéro d'identification différent parce que ce n'est pas le même cas de déception des attentes du lecteur qui est mis en lumière dans chacun d'eux.

chercher la preuve qu'il nous faut. P5 **N'oublions pas** *les jeux*. P6 Maintenant que les téléphones sont de plus en plus puissants, il est bien rare de trouver un cellulaire ne comportant aucun jeu.

Extrait TEL22-3

P1 De plus, le mobile permet un accès direct à la toile mondiale qui contient des milliers d'informations pertinentes. P2 D'ailleurs, les gens profitent des fonctions internet pour **trouver des renseignements essentiels pour interagir adéquatement avec les autres personnes.** P3 **Évidemment, le cellulaire peut devenir** *une carte routière, un dictionnaire ou un atlas.*

Extrait VOT16-3

P1 Au Québec, l'ensemble des citoyens élisent des représentants qui exercent le pouvoir. P2 Présentement, **pour avoir l'autorisation d'influencer cette élection, il faut avoir l'âge de 18 ans.** P3 **Est-ce une bonne idée d'abaisser à 16 ans l'âge du droit de vote**⁵¹?

Extrait TEL9-3

P1 Il y a environ deux décennies que le téléphone portable est né. P2 Au départ, **il mesurait environ un pied de longueur et avait une portée limitée, puisqu'il était muni d'une antenne.** P3 **C'était l'avènement d'une superbe invention, qui à l'époque n'était accessible qu'aux biens nantis ou encore aux visionnaires, fervents de la modernité.**

Extrait TEL21

P1 Il est attrayant d'avoir un téléphone portable pour **bien des raisons.** P2 Ils peuvent se montrer utiles et ils sont souvent très attrayant physiquement. P3 *Cependant,...*

Extrait TEL2-1

P1 Il y a tout de même bien des aspects positifs au cellulaire. P2 **Premièrement, ceux-ci peuvent sauver des vies.** P3 Il m'est déjà arrivé de trouver une dame inconsciente sur le trottoir au milieu de la nuit. P4 Je ne connaissais pas les environs donc j'ai pris mon cellulaire et j'ai immédiatement appelé une ambulance. P5 **Même si le cellulaire est un outil de communication avant tout, celui-ci peut être bien utile pour toute sortes de fonctions tel une boussole ou une lampe de poche par exemple.**

Extrait VOT1-3

P1 **Certes,** tous n'ont pas l'esprit critique suffisamment développé à cet âge pour se forger une opinion propre sur le chef à élire. P2 *C'est là que l'influence du leader, de l'adulte ou*

⁵¹ L'ajout d'un connecteur d'opposition au début de l'énoncé « décevant » devrait idéalement, ici, être accompagné d'un changement de temps de verbe au conditionnel. La P3 corrigée se lirait donc ainsi : « *Mais serait-ce une bonne idée d'abaisser à 16 ans l'âge du droit de vote?* ».

du parent sera bénéfique. P3 En effet, lorsque l'adulte bienveillant renseignera de façon impartiale l'apprenant, il lui enseignera à la fois à se faire sa propre opinion, à se poser les bonnes questions et à ne pas accepter tout ce qu'on lui dit sans réfléchir.

Extrait VOT10-5

P1 Tout d'abord, les adolescents sont insouciant. P2 **En plus**, ils ne pensent qu'à *jouer avec leurs jeux électroniques, leur cellulaire et à faire la fête.*

Extrait VOT9-5

P1 Tout d'abord, l'une des principales causes du faible pourcentage des électeurs se rendant aux urnes le jour du scrutin est le désintéressement généralisé de la population par rapport à la « machine politique ». P2 **Par ailleurs**, le simple fait de mieux préparer les futurs électeurs en les intruisant plus tôt à l'école ressort, selon les dernières études sur ce sujet, comme étant le meilleur moyen de les faire *sentir impliqués et concernés.*

Extrait VOT17-1

P1 Depuis l'automne dernier, un nouveau gouvernement a été porté au pouvoir. P2 **De plus**, un vent de fraîcheur au niveau politique a *donc été perceptible.*

Extrait TEL12-1

P1 De ce fait, sont-ils (les gens) devenus esclaves de leur téléphone portable? P2 Manifestement, il est évident que les utilisateurs en sont accros et qu'il faudrait absolument limiter leur utilisation pour tenter de limiter les dégâts. P3 **En d'autres termes**, l'emploi du cellulaire crée une dépendance remarquable auprès de ses utilisateurs, *les contacts humains s'effritent graduellement et les consommateurs de ces outils croulent sous l'endettement.*

Extrait TEL14

P1 De ce fait, sommes-nous rendus esclaves de notre téléphone portable? P2 Manifestement, détenir un téléphone cellulaire est devenu la norme et il est clair que cela entraîne une réelle dépendance chez les utilisateurs. P3 **En d'autres termes**, le téléphone portable *répond au besoin de communiquer en tout temps.* P4 De même, il est devenu un bien de consommation fort attrayant pour tous. P5 De plus, les frais d'utilisation sont élevés et occupent une place importante dans le budget de chacun.

Extrait TEL24

P1 Est-ce que la communication instantannée est à ce point importante et ce qui entraîne une dépendance aux téléphones portables? P2 Visiblement, plusieurs personnes dépendent de leur téléphone portable. P3 **En d'autres termes**, *les fournisseurs et fabricants créent un besoin.* P4 Aussi, cette dépendance est accentuée par la pression sociale.

Extrait TEL5

P1 En conclusion, notre société est sans aucun doute esclave de ces appareils mobiles. P2 **En d'autres termes**, cette nouvelle adaptation *touche fortement les relations humaines*.

Extrait VOT13-2⁵²

P1 De plus, pour ces jeunes hommes et femmes la politique n'est, pour la majorité, pas un sujet de conversation très populaire. P2 En effet, selon une étude, plus de 85% des jeunes de seize et dix-sept ans n'ont jamais discuté de politique. P3 **Autrement dit**, *ils ne peuvent prendre des décisions à ce propos, puisqu'ils ne sont pas informés correctement*.

Extrait TEL15-1

P1 L'image positive que l'on veut avoir de soi nous rend vulnérable et cela exerce une certaine pression sur les individus. P2 Le cellulaire est **en effet** *pratique et peut favoriser une dépendance*. P3 Il faut **cependant** *rester vigilant*.

Extrait TEL12-2

P1 A priori, l'utilisation du téléphone cellulaire crée une dépendance pour son usager. P2 Ainsi donc, devant la disparition de l'engin, il se sentira totalement démuné, sans point de repère. P3 **Par conséquent**, l'utilisateur *s'attend à une rapidité d'exécution dans ses tâches notamment ses recherches, ses appels et ses messages*.

Extrait VOT14

P1 Premièrement, au Québec et même partout au Canada, pour être considéré comme étant un adulte, nous devons être âgés d'au moins 18 ans. P2 **Par exemple**, si nous *donnons le droit de vote aux jeunes de 16 ans c'est comme si nous donnons le droit de vote à des enfants étant donné que ces jeunes ne sont pas majeur*.

Extrait TEL8-1

P1 Tout d'abord, qu'ils soient chefs d'entreprise, cadre, travailleur autonome, mère ou père au foyer ou retraité, le cellulaire est devenu un outil essentiel pour des nombreuses tâches quotidiennes. P2 Que ce soit pour les appels, la prise de messages ou la gestion de l'agenda, tout passe par le cellulaire. P3 Qui plus est, c'est dorénavant la meilleure manière de pouvoir être en lien constant avec le travail ou la famille, tout en pouvant vaquer à ses activités. P4 **C'est même devenu un élément de sécurité!** P5 *Ensuite, pour tous les voyageurs ou vacanciers qui passent plusieurs jours sur la route ou dans des lieux étrangers, le cellulaire est maintenant un objet indispensable*.

⁵² Comme mentionné précédemment, cet extrait et l'extrait VOT13-1 (p. 64) sont identiques, mais nous leur avons attribué un numéro d'identification différent parce que ce n'est pas le même cas de déception des attentes du lecteur qui est mis en lumière dans chacun d'eux.

Extrait BAG1-2⁵³

P1 Deuxièmement, avec toute la prévention sur la violence, la censure de plus en plus exigée, je ne peux croire qu'on accepte encore cette violence gratuite diffusée partout sur le web et à la télévision. P2 Mon point touche surtout les jeunes fans. P3 Est-ce normal de leur inculquer des valeurs pacifiques alors qu'ils n'ont qu'à regarder leur équipe préférée pour être directement exposés à la violence? P4 Je ne crois pas, et **je pense même que ça peut les affecter inconsciemment**. P5 Nous avons vu et le voyons encore actuellement que les *joueurs sélectionnés le sont plus souvent pour leur talent de cogneur*.

Extrait TEL23

P1 En 2013, il y a lieu de se questionner sur l'utilisation que nous faisons des nouvelles technologies, particulièrement de l'emploi du téléphone portable. P2 Comme société, sommes-nous devenus esclaves de nos cellulaires? P3 Selon moi, la réponse est **oui, particulièrement chez les adolescents et les jeunes adultes**. P4 *Si l'utilisation du téléphone portable a indubitablement du bon, un usage excessif peut être lourd de conséquences*. P5 *Chaque utilisateur du cellulaire devrait procéder à un examen de conscience et à l'évaluation de ses besoins réels en matière de téléphonie cellulaire*.

Extrait VOT7

P1 Le Québec est actuellement confronté à **différents défis** afin d'assurer son développement. P2 Les futures générations sont désormais exposées à **divers enjeux** afin de *s'assurer un avenir prometteur*. P3 *Selon certains, il serait pertinent d'abaisser à 16 ans l'âge du droit de vote*.

Extrait TEL15-2

P1 Deuxièmement, le téléphone portable intègre maintenant **plusieurs fonctionnalités**. P2 Les avancées technologiques permettent d'améliorer la performance des outils qui peuvent contenir une quantité impressionnante d'information. P3 *Le petit format de l'appareil est pratique en plus de remplacer d'autres objets*. P4 Conséquemment, cela favorise son utilisation fréquente en plus de contribuer au sentiment de dépendance⁵⁴.

Extrait TEL22-4

P1 Depuis les dix dernières années, il a émergé sur le marché occidental beaucoup de nouvelles technologies. P2 En effet, **les gens ne sortent plus sans un cellulaire**⁵⁵. P3 **De ce**

⁵³ Comme mentionné précédemment, cet extrait et l'extrait BAG1-1 (p. 127) sont identiques, mais nous leur avons attribué un numéro d'identification différent parce que ce n'est pas le même cas de déception des attentes du lecteur qui est mis en lumière dans chacun d'eux.

⁵⁴ Si la P2 de cet extrait n'est pas en italique, c'est parce qu'on pourrait, à la rigueur, considérer que « contenir une quantité impressionnante d'informations » constitue en soi une fonctionnalité et donc, que ce segment satisfait en partie l'attente d'élaboration programmée par les deux derniers mots de la P1. La P3, elle, a cependant été mise en italique parce qu'elle ne contient pas vraiment d'information qu'on peut qualifier de « fonctionnalité » et qu'elle déçoit ainsi l'attente activée par la fin de la P1.

⁵⁵ La P2 présente un autre cas de déception des attentes du lecteur, cas qui est associé à l'extrait TEL22-1 (p. 124).

fait, sommes-nous devenus esclaves de notre téléphone portable? P4 Il apparaît évident que les personnes *ne sont pas esclaves de celui-ci* car, ce moyen technologique semble aider les personnes à fonctionner dans la société moderne.

Extrait VOT2-1⁵⁶

P1 Le droit de vote est considéré un droit « adulte », accessible seulement aux personnes de 18 ans et plus. P2 Un autre exemple d'un droit « adulte » est la consommation d'alcool qui a des conséquences néfastes sur le développement de l'individu **mais il peut être évité, contrairement aux lois et réglementation qui découle du droit de vote**. P3 Les personnes de 16 et 17 ans sont déjà sur le marché du travail, ils conduisent et de plus ils vont être affecté par les changements de lois plus longtemps que les autres membres de la société, *il est donc important de les consulter*.

Extrait BAG3-1

P1 Premièrement, les bagarres sont une déviation **inutile** du jeu principale. P2 Dans certaines ligues au niveau juniors-majeurs et professionnel, les bagarres sont *importantes pour divertir les milliers de spectateurs et attirer les foules à l'arène*.

Extrait TEL25-2

P1 Au sujet, des échanger d'informations elles sont en majorités **sans aucunes importances**. P2 Notamment, de partager des photos qui **ne serviront à personnes**, où bien de transmettent ses états d'âmes, **est-ce si important?** P3 Qu'y a-t-il de si *passionnant* de savoir qu'une personne commence à travailler dans cinq minutes?

Extrait TEL26-2

P1 Pour toutes ces raisons, il est hors de tout doute que même si ce n'est pas nécessairement négatif, les individus sont devenus **extrêmement dépendants** du téléphone portable. P2 D'une part, il offre une méthode de communication extraordinaire et ingénieuse. P3 D'autre part, il permet d'être à l'affût du monde et de ses changements. P4 De plus, il est une source inépuisable pour le divertissement. P5 Bref, à voir la manière d'évoluer de cet objet, il est normal de craindre le pire⁵⁷. P6 Est-ce que le cellulaire peut conduire à une société plus *vulnérable* de par sa grande facilité ?

Extrait BAG4

P1 Premièrement, je crois que le hockey est un sport **assez spectaculaire** et violent sans que les joueurs aient à se donner des coups de poings au visage en plus. P2 Ces athlètes représentent le summum de la performance sportive par leur rapidité, leur force, leur dextérité

⁵⁶ Cet extrait et l'extrait VOT2-2 (p. 134) sont identiques, mais nous leur avons attribué un numéro d'identification différent parce que ce n'est pas le même cas de déception des attentes du lecteur qui est mis en lumière dans chacun d'eux.

⁵⁷ La P5 présente un autre cas de déception des attentes du lecteur, cas qui est associé à l'extrait TEL26-1 (p. 77).

et leurs réflexes. P3 À chaque saison, de nouvelles compilations de faits saillants sont créées et sont remplies de lancés-frappés, de feintes et d'arrêts **toujours plus impressionnants** que l'année précédente alors pourquoi auraient-ils besoin de se battre en plus pour *notre plaisir*?

Extrait VOT17-2

P1 Premièrement, **les adolescents de 16 ans peuvent être très influençable**. P2 *La politique ne peut s'apprendre du jour au lendemain et connaître les parties politiques et leurs idées n'intéresse que peu de mineurs*. P3 *Alors, au lieu d'établir leurs propres idées sur la politique québécoise, les jeunes pourraient tous être tentés de seulement reproduire le choix de leurs parents sans même connaître le programme de chaque partie*. P4 Cela pourrait en quelque sorte, biaiser le vote de la population en le dédoublant. P5 Pour résumer, l'influencabilité d'un jeune de 16 ans pourrait cacher son réel fond de pensée.

Extrait TEL2-2

P1 Un autre problème avec le cellulaire est que **celui-ci prône parfois l'isolement**. P2 *En plus maintenant avec internet sur nos cellulaires, il devient encore plus évident de trouver de l'information*. P3 *Ce qui est une bonne chose mais à cause de cela, le monde a moins tendance à chercher de l'aide au proche des autres*. P4 Aussi...

Extrait BAG1-3

P1 Tout d'abord, abordons l'aspect santé qui se trouve être un enjeu primordial pour les joueurs. P2 De plus en plus, nous sommes en mesure de connaître les dangers auxquels s'exposent les bagarreurs. P3 Les commotions cérébrales s'y rattachant sont diagnostiquées près de trois fois plus souvent qu'il y a cinq ans. P4 À long terme, ces blessures invisibles peuvent causer **des problèmes de santé et de comportement**. P5 *Une étude menée à ce propos, dans la ligue nationale de hockey, nous apprend que près de 50 % des joueurs ont subis au moins une commotion pendant leur carrière*. P6 Parmi ceux-ci, près de 30 % ont avoué avoir souffert de dépression, de schizophrénie, de dépendances et de douleurs chroniques généralisées. P7 En 2018, il serait temps qu'on arrête d'encourager des gens à hypothéquer leur santé.

Extrait VOT17-3

P1 Une idée pour le moins inusitée a alors fait surface, Est-ce une bonne idée d'abaisser à 16 ans l'âge du droit de vote? P2 Dans ce texte, il sera en fait question de démontrer qu'il ne serait pas une bonne idée d'aller de l'avant avec cette proposition. P3 Ainsi, *selon leur influençabilité, leur déterminement à trouver une carrière plutôt qu'un gouvernement et leur maturité*, l'âge du droit de vote ne devrait pas être abaissé pour les jeunes de 16 ans.

Extrait TEL3

P1 Il y a quelques années, la question était « avez-vous un cellulaire pour que je puisse vous rejoindre? ». P2 En 2013, la question est « Quel est votre numéro de cellulaire? ». P3 Il est

difficile de croire, que de nos jours, une personne ne possède pas de téléphone portable. P4 Mais sommes-nous esclaves de cette formidable invention? P5 Parce que *l'on peut être rejoint en tout temps, que les forfaits et la technologie sont de plus en plus intéressants ainsi que les dangers reliés à l'utilisation du cellulaire*, et bien oui, nous sommes esclaves de nos téléphones portables.

Extrait TEL8-2

P1 La technologie a apporté dans le quotidien une multitude de gadgets tous plus utiles les uns que les autres, parmi eux, le téléphone cellulaire. P2 Est-ce que les utilisateurs de ce joujou en sont devenus esclaves? P3 *Devant le nombre impressionnant d'hommes et de femmes qui ne peuvent plus sortir sans l'avoir en leur possession, face aux nombreux vacanciers qui le portent toujours à leur ceinture, même au soleil et devant les crises que font les adolescents à qui on confisque le téléphone intelligent*, il est clair que cet appareil est devenu un outil d'esclavage.

Extrait VOT2-2⁵⁸

P1 Le droit de vote est considéré un droit « adulte », accessible seulement aux personnes de 18 ans et plus. P2 Un autre exemple d'un droit « adulte » est la consommation d'alcool qui a des conséquences néfastes sur le développement de l'individu mais il peut être évité, contrairement aux lois et réglementation qui découlent du droit de vote. P3 *Les personnes de 16 et 17 ans sont déjà sur le marché du travail, ils conduisent et de plus ils vont être affectés par les changements de lois plus longtemps que les autres membres de la société*, il est donc important de les consulter.

Extrait VOT1-4

P1 Concrètement, cela (abaisser l'âge du droit de vote à 16 ans) susciterait l'intérêt de nos jeunes à la politique, contribuerait au développement de leurs esprits critiques et encouragerait la responsabilisation et l'insertion de ceux-ci dans le monde de l'adulte. P2 Cette thèse en est une parmi tant d'autres sur la problématique du taux de participation au vote. P3 Et si, par exemple, *le gouvernement offrait un incitatif pécunier à chaque personne qui irait voter, n'augmenterions-nous pas le taux de participation aussi?*

⁵⁸ Comme mentionné précédemment, cet extrait et l'extrait VOT2-1 (p. 132) sont identiques, mais nous leur avons attribué un numéro d'identification différent parce que ce n'est pas le même cas de déception des attentes du lecteur qui est mis en lumière dans chacun d'eux.

Annexe 3 : Première activité de mise en pratique

Dans chacun des numéros ci-dessous, déterminez quelle suite parmi les deux proposées permettrait de combler l'attente qu'a le lecteur après avoir lu le contexte à l'étude.

#1 (Inspiré de l'extrait TEL8-1, p. 130) P1 Tout d'abord, qu'on soit chef d'entreprise, cadre, travailleur autonome, mère au foyer ou retraité, le téléphone portable est devenu un outil essentiel pour de nombreuses tâches quotidiennes. P2 Les appels, la prise de messages, la gestion de l'agenda, tout passe maintenant par le cellulaire. P3 Qui plus est, c'est dorénavant la meilleure manière de pouvoir être en lien constant avec le travail ou la famille, tout en pouvant vaquer à ses activités. P4 Le téléphone portable est même devenu un élément de sécurité!

A – Ensuite, pour tous les voyageurs qui passent plusieurs jours sur la route ou dans des lieux étrangers, le cellulaire est maintenant un objet indispensable.

B – En effet, il permet notamment à ses utilisateurs d'appeler les services d'urgence en tout lieu.

#2 (Extrait TEL9-3, p. 128) P1 Il y a environ deux décennies que le téléphone portable est né. P2 Au départ, il mesurait environ un pied de longueur et avait une portée limitée, puisqu'il était muni d'une antenne. P3 C'était...

A – loin d'être l'appareil compact et performant qu'on utilise aujourd'hui!

B – l'avènement d'une superbe invention, qui, à l'époque, n'était accessible qu'aux biens nantis ou encore aux visionnaires, fervents de la modernité.

#3 (Inspiré de l'extrait BAG4, p. 132) P1 Premièrement, je crois que le hockey est un sport assez spectaculaire sans que les joueurs aient à se donner des coups de poing au visage en plus. P2 Ces athlètes représentent le summum de la performance sportive par leur rapidité, leur force, leur dextérité et leurs réflexes. P3 Chaque saison, de nouvelles compilations de faits saillants sont créées et sont remplies de lancers frappés, de feintes et d'arrêts toujours plus impressionnants que l'année précédente, alors pourquoi ces athlètes auraient-ils besoin de se battre en plus pour...

A – notre plaisir?

B – le spectacle?

#4 (Inspiré de l'extrait TEL19-2, p. 124) P1 Le cellulaire nous permet, certes, d'être toujours à l'affût de l'actualité et toujours disponible au monde qui nous entoure, mais de là le danger!

A – Les gens ont développé, selon moi, une dépendance et ne semblent plus être en mesure de s'en passer.

B – Nous sommes tellement habitués à être « connectés » en permanence que nous ne sommes plus capables de ne pas l'être!

#5 (Inspiré des extraits TEL3 et TEL8-2, p. 133-134) P1 En 2020, presque tout le monde possède un téléphone portable et passe rarement plus de quelques minutes sans le consulter. P2 On peut donc se demander si nous sommes devenus dépendants de cette formidable invention.

A – Le nombre impressionnant d'hommes et de femmes qui ne peuvent plus sortir sans l'avoir en leur possession, les nombreux vacanciers qui l'ont toujours à portée de la main, même sur la plage, et les crises que font les adolescents à qui on le confisque nous amènent à penser que nous sommes effectivement devenus dépendants de cet appareil.

B – À notre avis, il est clair que c'est le cas si l'on considère le nombre impressionnant d'hommes et de femmes qui ne peuvent plus sortir sans avoir en leur possession leur cellulaire, les nombreux vacanciers qui l'ont toujours à portée de la main, même sur la plage, et les crises que font les adolescents à qui on le confisque.

Corrigé

#1 (Inspiré de l'extrait TEL8-1, p. 130) P1 Tout d'abord, qu'on soit chef d'entreprise, cadre, travailleur autonome, mère au foyer ou retraité, le téléphone portable est devenu un outil essentiel pour de nombreuses tâches quotidiennes. P2 Les appels, la prise de messages, la gestion de l'agenda, tout passe maintenant par le cellulaire. P3 Qui plus est, c'est dorénavant la meilleure manière de pouvoir être en lien constant avec le travail ou la famille, tout en pouvant vaquer à ses activités. P4 Le téléphone portable est même devenu un élément de sécurité!

B – En effet, il permet notamment à ses utilisateurs d'appeler les services d'urgence en tout lieu.

#2 (Extrait TEL9-3, p. 128) P1 Il y a environ deux décennies que le téléphone portable est né. P2 Au départ, il mesurait environ un pied de longueur et avait une portée limitée, puisqu'il était muni d'une antenne. P3 C'était...

A – loin d'être l'appareil compact et performant qu'on utilise aujourd'hui!

#3 (Inspiré de l'extrait BAG4, p. 132) P1 Premièrement, je crois que le hockey est un sport assez spectaculaire sans que les joueurs aient à se donner des coups de poing au visage en plus. P2 Ces athlètes représentent le summum de la performance sportive par leur rapidité, leur force, leur dextérité et leurs réflexes. P3 Chaque saison, de nouvelles compilations de faits saillants sont créées et sont remplies de lancers frappés, de feintes et d'arrêts toujours plus impressionnants que l'année précédente, alors pourquoi ces athlètes auraient-ils besoin de se battre en plus pour...

B – le spectacle?

#4 (Inspiré de l'extrait TEL19-2, p. 124) P1 Le cellulaire nous permet, certes, d'être toujours à l'affût de l'actualité et toujours disponible au monde qui nous entoure, mais de là le danger!

B – Nous sommes tellement habitués à être « connectés » en permanence que nous ne sommes plus capables de ne pas l'être!

#5 (Inspiré des extraits TEL3 et TEL8-2, p. 133-134) P1 En 2020, presque tout le monde possède un téléphone portable et passe rarement plus de quelques minutes sans le consulter. P2 On peut donc se demander si nous sommes devenus dépendants de cette formidable invention.

B – À notre avis, il est clair que c'est le cas si l'on considère le nombre impressionnant d'hommes et de femmes qui ne peuvent plus sortir sans avoir en leur possession leur

cellulaire, les nombreux vacanciers qui l'ont toujours à portée de la main, même sur la plage, et les crises que font les adolescents à qui on le confisque.

Annexe 4 : Deuxième activité de mise en pratique

Dans chacun des numéros ci-dessous, proposez une suite qui permettrait de combler l'attente qu'a le lecteur après avoir lu le contexte à l'étude.

#1 (Extrait TEL15-2, p. 131) P1 Deuxièmement, le téléphone portable intègre maintenant plusieurs fonctionnalités.

#2 (Inspiré de l'extrait TEL12-2, p. 130) P1 D'abord, l'utilisation du téléphone cellulaire crée une dépendance chez ses usagers. P2 Ainsi, en l'absence de l'engin, ces derniers se sentiront totalement démunis, sans point de repère. P3 Par conséquent, ...

#3 (Inspiré de l'extrait TEL1-1, p. 122) P1 De nos jours, il est difficile de croiser des gens qui ne possèdent pas de téléphone cellulaire. P2 Nous pourrions même aller jusqu'à dire qu'une personne qui n'en a pas un est plutôt étrange. P3 Cela nous amène à nous poser la question suivante : ...

#4 (Extrait VOT3, p. 126) P1 De plus, à 16 ans, le jeune commence tout juste à travailler. P2 Il n'a donc pas beaucoup de connaissances en ce qui concerne les taxes et les impôts. P3 Pourquoi devrions-nous permettre aux adolescents de voter, alors qu'ils...

#5 (Inspiré de l'extrait TEL25-2, p. 132) P1 Quant aux échanges d'informations qui se font par l'entremise des médias sociaux, elles sont en majorité sans importance. P2 En effet, est-ce si important de partager des photos qui ne serviront à personne ou bien de transmettre ses états d'âme à des amis virtuels qu'on connaît à peine? P3 Qu'y a-t-il de si...

Corrigé

#1 (Extrait TEL15-2, p. 131) P1 Deuxièmement, le téléphone portable intègre maintenant plusieurs fonctionnalités.

Exemple de réponse :

- Il contient entre autres un appareil photo, un lecteur de musique, un outil de rappels et des cartes pour s'orienter.

Suite originale :

- Les avancées technologiques permettent d'améliorer la performance des outils qui peuvent contenir une quantité impressionnante d'informations. Le petit format de l'appareil est pratique en plus de remplacer d'autres objets.

#2 (Inspiré de l'extrait TEL12-2, p. 130) P1 D'abord, l'utilisation du téléphone cellulaire crée une dépendance chez ses usagers. P2 Ainsi, en l'absence de l'engin, ces derniers se sentent totalement démunis, sans point de repère. P3 Par conséquent, ...

Exemple de réponse :

- ils s'assurent de toujours l'avoir à portée de la main.

Suite originale :

- ils s'attendent à une rapidité d'exécution dans leurs tâches, notamment leurs recherches, leurs appels et leurs messages.

#3 (Inspiré de l'extrait TEL1-1, p. 122) P1 De nos jours, il est difficile de croiser des gens qui ne possèdent pas de téléphone portable. P2 Nous pourrions même aller jusqu'à dire qu'une personne qui n'en a pas un est plutôt étrange. P3 Cela nous amène à nous poser la question suivante : ...

Exemples de réponse :

- Le cellulaire est-il devenu un outil essentiel dans la société moderne?
- Qu'est-ce qui pousse une personne à ne pas avoir de cellulaire en 2020?

Suite originale :

- Sommes-nous devenus esclaves de notre téléphone portable?

#4 (Extrait VOT3, p. 126) P1 De plus, à 16 ans, le jeune commence tout juste à travailler. P2 Il n'a donc pas beaucoup de connaissances en ce qui concerne les taxes et les impôts. P3 Pourquoi devrions-nous permettre aux adolescents de voter, alors qu'ils...

Exemple de réponse :

- ...n'ont même pas les connaissances de base pour comprendre les propositions économiques des différents partis politiques?

Suite originale :

- ...ne comprennent pas pour quelles raisons ils votent?

#5 (Inspiré de l'extrait TEL25-2, p. 132) P1 Quant aux échanges d'informations qui se font par l'entremise des médias sociaux, elles sont en majorité sans importance. P2 En effet, est-ce si important de partager des photos qui ne serviront à personne ou bien de transmettre ses états d'âme à des amis virtuels qu'on connaît à peine? P3 Qu'y a-t-il de si...

Exemple de réponse :

- ...essentiel dans le fait de savoir qu'une personne commence à travailler dans cinq minutes?

Suite originale :

- ...passionnant dans le fait de savoir qu'une personne commence à travailler dans cinq minutes?

Annexe 5 : Troisième activité de mise en pratique

Répondez aux trois questions suivantes pour chacune des séquences ci-dessous :

- 1) *Dans cette séquence, quel énoncé déçoit une attente du lecteur?*
- 2) *Pourquoi cet énoncé est-il « décevant »? Précisez, dans votre réponse, de quel type est cet énoncé « décevant ».*
- 3) *Quelle correction pourrait-on proposer pour éviter qu'une attente du lecteur soit déçue dans cette séquence?*

#1 (Inspiré de l'extrait TEL9-2, p. 124) P1 Troisièmement, nous pouvons constater qu'à cause du cellulaire, la communication n'a jamais été aussi mal en point. P2 En effet, depuis que ce dernier permet l'accès à toutes sortes d'applications, les gens ne se parlent plus! P3 Ils préfèrent garder les yeux rivés sur leur téléphone portable. P4 Par exemple, avez-vous déjà observé, au restaurant, certains couples ou groupes interagir durant l'heure où vous y étiez? P5 Il m'est arrivé plusieurs fois de manger à côté de jeunes personnes qui ne se sont pas dit un seul mot durant tout le repas parce qu'elles faisaient dérouler leur fil d'actualité Facebook sur leur cellulaire respectif. P6 Bref, selon moi, cet appareil nous empêche souvent de vivre le moment présent, comme si l'univers virtuel sur lequel il ouvre était plus important ou exaltant que ce que nous vivons ici et maintenant, en chair et en os.

#2 (Inspiré de l'extrait TEL22-4, p. 131) P1 Depuis les dix dernières années, on peut constater que les technologies prennent de plus en plus de place dans notre vie quotidienne. P2 On n'a qu'à penser au cellulaire, par exemple. P3 De nos jours, on a toujours cet appareil dans les mains! P4 D'ailleurs, on entend souvent dire que nous sommes devenus dépendants de celui-ci. P5 Est-ce le cas? P6 Personnellement, il m'apparaît évident que ce n'est pas le cas. P7 D'abord, cet appareil ne nuit pas à notre fonctionnement dans la société comme une dépendance le fait habituellement; au contraire, il l'améliore. P8 De plus, bon nombre d'entre nous seraient capables de se passer du téléphone portable pendant plusieurs jours, alors que des dépendants ne seraient pas capables d'une telle chose.

#3 (Inspiré de l'extrait BAG1-3, p. 133) P1 Tout d'abord, abordons l'aspect de la santé, qui se trouve être un enjeu primordial pour les joueurs. P2 De plus en plus, nous sommes en mesure de connaître les dangers auxquels s'exposent les bagarreurs. P3 Les commotions cérébrales, par exemple, sont diagnostiquées près de trois fois plus souvent qu'il y a cinq ans. P4 À long terme, ces blessures invisibles peuvent causer des problèmes de santé. P5 Une étude menée à ce propos dans la Ligue nationale de hockey nous apprend que près de 50 % des joueurs ont subi au moins une commotion pendant leur carrière. P6 Parmi ceux-ci, près de 30 % ont avoué avoir souffert de dépression, de schizophrénie, de dépendances ou de

douleurs chroniques généralisées. P7 En 2020, il serait temps qu'on arrête d'encourager les joueurs à hypothéquer leur santé.

#4 (Inspiré de l'extrait TEL23, p. 131) P1 En 2020, il y a lieu de se questionner sur l'utilisation que nous faisons des nouvelles technologies, et surtout du téléphone portable. P2 On peut notamment se demander si nous ne sommes pas devenus dépendants de cet appareil. P3 Selon moi, il est clair que c'est le cas, particulièrement pour les adolescents et les jeunes adultes. P4 Or, si l'utilisation du téléphone portable a indubitablement du bon, un usage excessif peut être lourd de conséquences. P5 Chaque utilisateur du cellulaire devrait donc procéder à un examen de conscience et à l'évaluation de ses besoins réels en matière de téléphonie cellulaire⁵⁹.

⁵⁹ Cette séquence devrait apparaître à la fin de cet exercice, d'après nous, puisqu'elle constitue un cas un peu particulier, en ce sens que c'est une paire de phrases qui est « décevante » dans cette séquence et que cette paire de phrases déçoit non pas une, mais bien deux attentes du lecteur, comme le corrigé le laisse voir.

Corrigé

#1 (Inspiré de l'extrait TEL9-2, p. 124) P1 Troisièmement, nous pouvons constater qu'à cause du cellulaire, la communication n'a jamais été aussi mal en point. P2 En effet, depuis que ce dernier permet l'accès à toutes sortes d'applications, les gens ne se parlent plus! P3 Ils préfèrent garder les yeux rivés sur leur téléphone portable. P4 Par exemple, avez-vous déjà observé, au restaurant, certains couples ou groupes interagir durant l'heure où vous y étiez? P5 Il m'est arrivé plusieurs fois de manger à côté de jeunes personnes qui ne se sont pas dit un seul mot durant tout le repas parce qu'elles faisaient dérouler leur fil d'actualité Facebook sur leur cellulaire respectif. P6 Bref, selon moi, cet appareil nous empêche souvent de vivre le moment présent, comme si l'univers virtuel sur lequel il ouvre était plus important ou exaltant que ce que nous vivons ici et maintenant, en chair et en os.

- 1) Dans cette séquence, c'est la P6 (plus particulièrement, le segment « vivre le moment présent ») qui déçoit une attente du lecteur.
- 2) Cette phrase est « décevante » parce que le connecteur qui l'introduit amène le lecteur à s'attendre à ce qu'elle synthétise le paragraphe dont elle fait partie; or, l'idée qu'elle exprime – le cellulaire nous empêche de vivre le moment présent – n'est pas directement liée à ce dont il est question dans ce paragraphe – le cellulaire nous empêche de communiquer. Cette phrase ne donne donc pas l'impression de constituer une synthèse de ce paragraphe, d'où le fait qu'elle déçoit l'attente qui avait été programmée chez le lecteur.

Cette brève analyse nous amène à établir que la P6 est un énoncé « décevant » de type A (un énoncé qui est ou dont une partie est non directement lié(e) au contexte).

- 3) Pour éviter qu'une attente du lecteur soit déçue dans cette séquence, on pourrait modifier la P6 ainsi : « Bref, selon moi, cet appareil nuit grandement à la communication. »

#2 (Inspiré de l'extrait TEL22-4, p. 131) P1 Depuis les dix dernières années, on peut constater que les technologies prennent de plus en plus de place dans notre vie quotidienne. P2 On n'a qu'à penser au cellulaire, par exemple. P3 De nos jours, on a toujours cet appareil dans les mains! P4 D'ailleurs, on entend souvent dire que nous sommes devenus dépendants de celui-ci. P5 Est-ce le cas? P6 Personnellement, il m'apparaît évident que ce n'est pas le cas. P7 D'abord, cet appareil ne nuit pas à notre fonctionnement dans la société comme une dépendance le fait habituellement; au contraire, il l'améliore. P8 De plus, bon nombre d'entre nous seraient capables de se passer du téléphone portable pendant plusieurs jours, alors que des dépendants ne seraient pas capables d'une telle chose.

- 1) Dans cette séquence, c'est la P6 (plus particulièrement, le segment « ce n'est pas le cas ») qui déçoit une attente du lecteur.
- 2) Cette phrase est « décevante » parce qu'elle est en opposition avec l'attente activée par son contexte. C'est que dans ce dernier, le scripteur traite du fait que les technologies occupent de plus en plus de place dans notre quotidien et qu'on a toujours notre cellulaire dans les mains. Puis, il se demande si on est dépendant de celui-ci et commence la phrase qui répond à cette question par « il m'apparaît évident que... ». Ce contexte, vu la façon dont il est orienté, amène évidemment le lecteur à s'attendre à ce que cette phrase soit complétée par « c'est bel et bien le cas ». Or, elle est complétée par l'affirmation inverse, d'où le fait qu'elle est « décevante ».

Cette brève analyse nous amène à établir que la P6 est un énoncé « décevant » de type D (un énoncé qui est ou dont une partie est en opposition avec l'attente programmée par le contexte).

- 3) Pour éviter qu'une attente du lecteur soit déçue dans cette séquence, on pourrait soit remplacer le dernier segment de la P6 par « c'est bel et bien le cas » (mais il faudrait alors modifier les P7-P8), soit remplacer les P4-P5-P6 par les deux phrases suivantes : « Mais est-ce que cela signifie pour autant que nous en sommes dépendants? Bien sûr que non! »

#3 (Inspiré de l'extrait BAG1-3, p. 133) P1 Tout d'abord, abordons l'aspect de la santé, qui se trouve être un enjeu primordial pour les joueurs. P2 De plus en plus, nous sommes en mesure de connaître les dangers auxquels s'exposent les bagarreurs. P3 Les commotions cérébrales, par exemple, sont diagnostiquées près de trois fois plus souvent qu'il y a cinq ans. P4 À long terme, ces blessures invisibles peuvent causer des problèmes de santé. P5 Une étude menée à ce propos dans la Ligue nationale de hockey nous apprend que près de 50 % des joueurs ont subi au moins une commotion pendant leur carrière. P6 Parmi ceux-ci, près de 30 % ont avoué avoir souffert de dépression, de schizophrénie, de dépendances ou de douleurs chroniques généralisées. P7 En 2020, il serait temps qu'on arrête d'encourager les joueurs à hypothéquer leur santé.

- 1) Dans cette séquence, c'est la P5 qui déçoit une attente du lecteur.
- 2) Cette phrase est « décevante » parce qu'elle retarde l'accès à l'information qui était attendue après la P4. En effet, celle-ci amenait le lecteur à s'attendre à ce que la phrase suivante précise quels problèmes de santé peuvent être causés par une commotion cérébrale, mais la P5 précise plutôt combien de joueurs dans la LNH ont subi un traumatisme de ce genre pendant leur carrière. Ce n'est que dans la P6 que le lecteur retrouve l'information qu'il attendait après le quatrième énoncé.

Cette brève analyse nous amène à établir que la P5 est un énoncé « décevant » de type F (un énoncé retardant l'accès à une information attendue).

- 3) Pour éviter qu'une attente du lecteur soit déçue dans cette séquence, on pourrait jumeler les P5 et P6 comme suit : « Une étude menée à ce propos dans la Ligue nationale de hockey nous apprend que sur 50 % des joueurs qui ont subi au moins une commotion pendant leur carrière, près de 30 % ont avoué avoir souffert de dépression, de schizophrénie, de dépendances ou de douleurs chroniques généralisées. »

#4 (Inspiré de l'extrait TEL23, p. 131) P1 En 2020, il y a lieu de se questionner sur l'utilisation que nous faisons des nouvelles technologies, et surtout du téléphone portable. P2 On peut notamment se demander si nous ne sommes pas devenus dépendants de cet appareil. P3 Selon moi, il est clair que c'est le cas, particulièrement pour les adolescents et les jeunes adultes. P4 Or, si l'utilisation du téléphone portable a indubitablement du bon, un usage excessif peut être lourd de conséquences. P5 Chaque utilisateur du cellulaire devrait donc procéder à un examen de conscience et à l'évaluation de ses besoins réels en matière de téléphonie cellulaire.

- 1) Dans cette séquence, c'est la paire de phrases P4-P5 qui déçoit les attentes du lecteur.
- 2) Ces phrases sont « décevantes », d'une part, parce qu'elles ne justifient pas la P3, alors qu'on s'attendait à ce que cette phrase soit suivie d'une justification pour deux raisons : premièrement, elle exprime une opinion et appelle donc des arguments dans la suite du texte (Herman, 2016, p. 111); deuxièmement, comme elle constitue le sujet posé, on s'attendait à ce qu'elle soit suivie du sujet divisé et, dans un texte argumentatif, celui-ci justifie habituellement l'opinion énoncée dans le sujet posé en annonçant les arguments qui seront invoqués dans le texte pour la défendre. Ces phrases sont « décevantes », d'autre part, parce qu'elles ne concernent pas précisément les adolescents et les jeunes adultes, alors que le terme « particulièrement » dans la P3 mettait cette information en relief et laissait donc attendre une suite centrée sur ces jeunes utilisateurs.

Cette brève analyse nous amène à établir que les P4-P5 sont des énoncés « décevants » de type C (des énoncés qui ne récupèrent pas une information qu'on s'attendait à voir récupérée).

- 3) Pour éviter que les attentes du lecteur soient déçues dans cette séquence, on pourrait remplacer les P4-P5 par la phrase suivante : « En effet, les jeunes font des crises lorsqu'on leur confisque leur cellulaire, ils ont toujours les yeux rivés sur ce dernier,

même lorsqu'ils conduisent, et ils ne peuvent maintenant plus s'en passer pour effectuer toutes sortes d'activités quotidiennes. »

Annexe 6 : Quatrième activité de mise en pratique

Indiquez si les séquences ci-dessous contiennent un énoncé « décevant » ou non. Lorsque vous indiquez qu'une séquence n'en contient pas, justifiez brièvement votre réponse et lorsque vous indiquez qu'une séquence en contient un, répondez aux trois questions suivantes :

- 1) Dans cette séquence, quel énoncé déçoit une attente du lecteur?*
- 2) Pourquoi cet énoncé est-il « décevant »? Précisez, dans votre réponse, de quel type est cet énoncé « décevant ».*
- 3) Quelle correction pourrait-on proposer pour éviter qu'une attente du lecteur soit déçue dans cette séquence?*

#1 (Extrait VOT20, p. 112) P1 Dans un autre ordre d'idées, à 16 ans, la plupart des jeunes sont encore en plein cœur de leur adolescence et sont encore sous l'influence de nombreuses hormones. P2 Celles-ci, on le reconnaît tous, poussent souvent les adolescents à prendre des décisions impulsives et irréfléchies. P3 Or, voter pour un candidat est une décision qui doit être mûrie. P4 Ainsi, on ne devrait pas abaisser l'âge du droit de vote à 16 ans.

#2 (Inspiré de l'extrait VOT17-3, p. 133) P1 L'automne dernier, un nouveau gouvernement a été élu. P2 Cela a amené un vent de fraîcheur dans le domaine politique, puisque depuis l'arrivée au pouvoir de ce gouvernement, plusieurs changements ont été apportés et bon nombre d'idées nouvelles ont été proposées. P3 C'est dans la foulée de ce « renouveau » politique qu'une question pour le moins inusitée a été soulevée : devrait-on abaisser à 16 ans l'âge du droit de vote? P4 Selon moi, parce que les enjeux politiques ne font pas partie des préoccupations des jeunes de cet âge, parce que ces jeunes manquent de maturité et parce que leur éducation politique est incomplète, on ne devrait pas les autoriser à voter.

#3 (Inspiré de l'extrait TEL1-2, p. 127) P1 Un autre élément montrant que nous sommes dépendants de notre téléphone portable est le fait que nous nous en servons pour bien d'autres choses que pour communiquer. P2 Par exemple, nous utilisons certaines des applications qu'il contient pour prendre des photos, pour nous orienter sur la route, pour gérer notre agenda. P3 Nous en utilisons d'autres pour nous rappeler l'anniversaire des gens, que nous soulignons en envoyant à ces derniers un message texte plutôt qu'en allant les visiter. P4 Nous nous servons aussi de nos cellulaires pour mettre un terme à une argumentation en allant sur Internet pour chercher la preuve qu'il nous faut. P5 N'oublions pas les jeux. P6 Le téléphone portable moderne étant très performant, il peut contenir plusieurs jeux et ainsi constituer un outil de divertissement.

#4 (Inspiré de l'extrait VOT5-3, p. 125) P1 Deuxièmement, pour faire suite à ce que j'ai précédemment illustré, l'adolescent peu informé qui désire voter va inévitablement se tourner

vers la tradition familiale. P2 Or, le jeune a-t-il les mêmes expériences ou le même vécu que ses parents? P3 Bien sûr que non. P4 Donc son intention de vote ne peut pas être la même que la leur. P5 Mon expérience personnelle le démontre d'ailleurs. P6 Mon premier vote était directement en lien avec l'héritage familial. P7 Quelques années plus tard, j'ai pris ma propre décision et je l'ai fait selon ce que j'avais vécu. P8 Troisièmement, il est clair que l'idée d'autoriser le vote à partir de 16 ans est étroitement reliée à la faible participation électorale.

Corrigé

#1 (Extrait VOT20, p. 112) P1 Dans un autre ordre d'idées, à 16 ans, la plupart des jeunes sont encore en plein cœur de leur adolescence et sont encore sous l'influence de nombreuses hormones. P2 Celles-ci, on le reconnaît tous, poussent souvent les adolescents à prendre des décisions impulsives et irréfléchies. P3 Or, voter pour un candidat est une décision qui doit être mûrie. P4 Ainsi, on ne devrait pas abaisser l'âge du droit de vote à 16 ans.

Cette séquence ne contient pas d'énoncé « décevant », puisque toutes les attentes suscitées chez le lecteur dans cette séquence ont été comblées : l'attente d'élaboration soulevée par l'absence de connecteur dans la P2, l'attente d'opposition programmée par le connecteur « or » dans la P3, l'attente de contraste sémantique (avec les termes « impulsives » et « irréfléchies ») suscitée par la fin de la P2 et la proposition principale de la P3 et enfin, l'attente de conclusion programmée par le connecteur « ainsi » dans la P4.

#2 (Inspiré de l'extrait VOT17-3, p. 133) P1 L'automne dernier, un nouveau gouvernement a été élu. P2 Cela a amené un vent de fraîcheur dans le domaine politique, puisque depuis l'arrivée au pouvoir de ce gouvernement, plusieurs changements ont été apportés et bon nombre d'idées nouvelles ont été proposées. P3 C'est dans la foulée de ce « renouveau » politique qu'une question pour le moins inusitée a été soulevée : devrait-on abaisser à 16 ans l'âge du droit de vote? P4 Selon moi, parce que les enjeux politiques ne font pas partie des préoccupations des jeunes de cet âge, parce que ces jeunes manquent de maturité et parce que leur éducation politique est incomplète, on ne devrait pas les autoriser à voter.

- 1) Dans cette séquence, c'est la P4 qui déçoit une attente du lecteur.
- 2) Cette phrase est « décevante » parce qu'elle retarde l'accès à l'information qui était attendue en début d'énoncé. Cette information, c'est « on ne devrait pas les autoriser à voter » et elle était attendue au début de la P4 pour deux raisons : premièrement, parce qu'elle constitue la réponse à la question posée à la fin de la P3 et que le lecteur s'attendait donc logiquement à ce qu'elle suive immédiatement cette question; deuxièmement, parce qu'elle constitue l'information ancienne qui relie le nouvel énoncé au contexte antérieur et que le lecteur s'attend naturellement à retrouver ce type d'information en tête de phrase (Gopen, 2004 p. 90).

Cette brève analyse nous amène à établir que la P4 est un énoncé « décevant » de type G (un énoncé dans lequel c'est la répartition des informations qui déçoit les attentes du lecteur).

- 3) Pour éviter qu'une attente du lecteur soit déçue dans cette séquence, on pourrait simplement inverser la répartition des informations au sein de la P4, ce qui donnerait

le résultat suivant : « Selon moi, on ne devrait pas autoriser les jeunes de cet âge à voter parce que les enjeux politiques ne font pas partie de leurs préoccupations, parce qu'ils manquent de maturité et parce que leur éducation politique est incomplète. »

#3 (Inspiré de l'extrait TEL1-2, p. 127) P1 Un autre élément montrant que nous sommes dépendants de notre téléphone portable est le fait que nous nous en servons pour bien d'autres choses que pour communiquer. P2 Par exemple, nous utilisons certaines des applications qu'il contient pour prendre des photos, pour nous orienter sur la route, pour gérer notre agenda. P3 Nous en utilisons d'autres pour nous rappeler l'anniversaire des gens, que nous soulignons en envoyant à ces derniers un message texte plutôt qu'en allant les visiter. P4 Nous nous servons aussi de nos cellulaires pour mettre un terme à une argumentation en allant sur Internet pour chercher la preuve qu'il nous faut. P5 N'oublions pas les jeux. P6 Le téléphone portable moderne étant très performant, il peut contenir plusieurs jeux et ainsi constituer un outil de divertissement.

- 1) Dans cette séquence, c'est la P5 qui déçoit une attente du lecteur.
- 2) Cette phrase est « décevante » parce que l'absence de connecteur ou de toute autre indication linguistique laissait attendre qu'elle élabore la P4 (Pépin, 1998, p. 64; Gagnon, 2015, p. 132), alors que ce n'est pas le cas. En effet, elle s'additionne plutôt à cet énoncé (ainsi qu'à la P2 et à la P3), en ce sens qu'elle exprime une nouvelle idée pour appuyer l'argument énoncé dans la P1 et que la P4 en exprimait une autre.

Cette brève analyse nous amène à établir que la P5 est un énoncé « décevant » de type B (un énoncé dans lequel un connecteur ou l'absence d'un connecteur ne génère pas la bonne attente chez le lecteur).

- 3) Pour éviter qu'une attente du lecteur soit déçue dans cette séquence, on pourrait introduire la P5 par un connecteur d'addition comme « et ».

#4 (Inspiré de l'extrait VOT5-3, p. 125) P1 Deuxièmement, pour faire suite à ce que j'ai précédemment illustré, l'adolescent peu informé qui désire voter va inévitablement se tourner vers la tradition familiale. P2 Or, le jeune a-t-il les mêmes expériences ou le même vécu que ses parents? P3 Bien sûr que non. P4 Donc son intention de vote ne peut pas être la même que la leur. P5 Mon expérience personnelle le démontre d'ailleurs. P6 Mon premier vote était directement en lien avec l'héritage familial. P7 Quelques années plus tard, j'ai pris ma propre décision et je l'ai fait selon ce que j'avais vécu. P8 Troisièmement, il est clair que l'idée d'autoriser le vote à partir de 16 ans est étroitement reliée à la faible participation électorale.

- 1) Dans cette séquence, c'est la P7 (plus particulièrement, le segment « je l'ai fait selon ce que j'avais vécu ») qui déçoit une attente du lecteur.

- 2) Cette phrase est « décevante » parce qu'elle ne démontre pas que l'intention de vote d'un jeune n'est pas la même que celle de ses parents, alors que le contexte laissait croire qu'elle le ferait. Le problème, c'est que le dernier segment qu'elle contient n'est pas directement lié à cette idée. En effet, s'il y avait été directement lié comme le segment « et elle s'est avérée complètement différente de celle que mes parents ont prise », la P7 aurait pu démontrer l'assertion émise dans la P4 et elle n'aurait donc pas été « décevante ».

Cette brève analyse nous amène à établir que la P7 est un énoncé « décevant » de type A (un énoncé qui est ou dont une partie est non directement lié(e) au contexte).

- 3) Pour éviter qu'une attente du lecteur soit déçue dans cette séquence, on pourrait remplacer le dernier segment de la P7 par celui qui a été donné en exemple au point 2.